
REVUE ANNUELLE

JUIN 2017 - JUIN 2018

CICAD

Coordination Intercommunautaire
contre l'Antisémitisme et la Diffamation





AGILITÉ
& RIGUEUR

UNE PUISSANTE
COMBINAISON

◆ THE DRIVE YOU DEMAND

L'UBP est heureuse d'apporter son soutien à la CICAD dans sa lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.

Private Banking | Asset Management | Treasury & Trading | www.ubp.com



Inscrivez-vous à notre newsletter sur ubp.com



UNION BANCAIRE PRIVÉE

QUE FAIT LA CICAD ?

Créée en 1991, la CICAD est une association à but non lucratif qui a pour but et mission de :

- **lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme ;**
- **veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme ;**
- **préserver la mémoire de la Shoah.**

Des activités auxquelles s'ajoutent le développement et la mise en place de projets, d'outils de prévention et d'éducation (bande dessinée sur l'histoire de l'antisémitisme, divers ouvrages et supports édités ou produits, voyage annuel d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages de rescapés, conférences et formations).

La CICAD représente les communautés et organisations juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande, notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations et/ou instances et ce en concertation avec la CIG (Communauté Israélite de Genève), la CILG-GIL (Communauté Israélite Libérale de Genève), la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud), la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Acteur clé de la cité, elle a des contacts réguliers avec les responsables politiques, autorités, leaders d'opinion et médias, afin d'éveiller les consciences pour lutter contre toute forme d'antisémitisme.

Aider les victimes

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER. La CICAD propose une permanence juridique et personnalisée à l'attention des plaignants ou des témoins de faits d'antisémitisme.

AGIR. La CICAD dispose d'un réseau d'avocats militants et bénévoles prêts à se mobiliser lorsqu'une affaire d'antisémitisme peut être portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

Engagement citoyen

DIALOGUER. La sensibilisation et la responsabilisation des rédacteurs, responsables et élus politiques face à l'antisémitisme sont indispensables dans le combat que mène quotidiennement la CICAD. C'est en dialoguant avec ces derniers mais aussi les Autorités que la CICAD les rend attentifs à la nécessaire vigilance et prise de position face à tout propos raciste et antisémite. La Liberté d'expression n'autorisant en rien les opinions et amalgames antisémites. Il s'agit là aussi de défendre les victimes confrontées à la discrimination.

SIGNALER. La CICAD intervient auprès des rédactions romandes pour éviter que des textes et/ou propos antisémites ne soient publiés dans les médias. Un rôle de lanceur d'alerte pour que les journalistes restent attentifs à certains titres, articles ou commentaires de lecteurs qui pourraient véhiculer des préjugés. Auprès des politiques, la CICAD veille également pour signaler le cas échéant tout dérapage ou propos discriminatoire ou banalisant la Shoah dans le débat public.

L'utilisation outrancière de la Shoah dans le seul but de choquer l'opinion entraîne inévitablement un glissement vers la banalisation du génocide que la CICAD condamne. Il est dû de devoir des politiques de réagir.

Éduquer contre le racisme

L'éducation est au cœur des missions de la CICAD. Elle intervient dans les écoles pour sensibiliser les jeunes générations au fléau qu'est l'antisémitisme et lutter contre la banalisation de la Shoah en préservant la mémoire des millions de victimes Juives.

C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs de notre société que nous favoriserons le vivre-ensemble.

Le sport comme outil de lutte contre l'antisémitisme

L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes d'antisémitisme et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le vivre-ensemble. C'est pourquoi, depuis 2016, la CICAD participe à la course de l'Escalade à Genève.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Alain Bruno Lévy

La situation géopolitique mondiale en 2017 a été propice à une montée de l'antisémitisme. De nombreux pays sont gouvernés par des autocrates issus des milieux populistes et extrémistes, en particulier en Europe, sans évoquer même les régimes dictatoriaux en Russie, en Turquie ou en Chine qui menacent les libertés et les minorités. La situation au Moyen-Orient a fait le lit du terrorisme et de l'islamisme radical. De nombreux actes terroristes ont été commis en Europe et la sécurité est devenue un enjeu majeur pour les minorités juives, voire pour toute la société. En France, aujourd'hui, des islamistes, souvent des Français convertis à l'Islam ont tué des Juifs parce qu'ils étaient juifs. Le dernier crime en date est l'assassinat de M^{me} Knoll, une rescapée de la Shoah, assassinée parce qu'elle était juive.

La Suisse a jusqu'à ce jour été préservée d'un attentat mais les menaces sont bien présentes et le Service de renseignement de la Confédération a souligné que les institutions juives étaient visées. Le rapport sur l'antisémitisme de la CICAD a recensé un nombre d'actes stable mais plus violents, c'est dire que la CICAD doit continuer son action avec force et détermination. Nos efforts permettent de contenir un antisémitisme latent et de dénoncer tous ceux qui manifestent leur hostilité à nos coreligionnaires. Notre action se base sur une approche citoyenne en nous affirmant comme suisses juifs faisant partie de notre société, la Confédération, les cantons et les villes. Nous avons une identité et une religion qui fait partie de l'ADN de ce pays. Pour paraphraser un président et un premier ministre de notre pays voisin, la Suisse ne serait pas ce qu'elle est sans ses juifs.

Nous entendons poursuivre nos activités et programmes pour les écoles en soulignant le succès cette dernière année du voyage à Auschwitz et du Salon du livre. Nous voudrions aussi renouveler notre dîner citoyen, celui de l'année dernière ayant montré toute son importance pour les relations que nous entretenons avec les autorités et de manière générale avec le monde politique. Nous en avons eu la démonstration lors de nos déjeuners politiques à l'occasion des élections à Genève. Les contacts et les liens que nous établissons avec le monde politique sont vitaux pour notre association. Il ne faut jamais perdre de vue que nous combattons des ennemis puissants souvent financés par des dictatures aux idéologies très antisémites. Nous menons ce combat avec vous et pour vous.

La revue détaille les nombreuses activités de la CICAD qui compte une équipe de collaboratrices et de collaborateurs de grand talent sous la direction d'un Secrétaire général dont l'engagement pour notre cause est sans faille. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour tout ce qu'ils entreprennent avec enthousiasme et pour le bien du judaïsme de notre pays.

VOTRE EXIGENCE



SECURITÉ

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav. de *sûreté* 1 ♦ Etat d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger. - assurance, calme, confiance, tranquillité. 2 ♦ (1780) Situation, état tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger (d'ordre matériel ou moral).

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav.

NOTRE ENGAGEMENT

Gestion discrétionnaire
Conseil en investissement
Négociation et administration de valeurs mobilières
calme, confiance, tranquillité.
2 ♦ (1780) Situation, état tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger (d'ordre matériel ou moral).



SELVI
& CIE

ÉDITORIAL

On ne lâche rien !



Johanne Gurfinkiel,
Secrétaire général

La lutte contre l'oubli, la confrontation avec les démons du passé n'auraient plus de sens si nous n'étions pas aptes à faire face aux défis d'aujourd'hui. L'antisémitisme n'est pas une fatalité. Ce combat, plus que jamais nécessaire, nous devons le mener chaque jour.

A l'heure du bilan annuel des nombreuses activités menées par la CICAD, c'est ce constat qui s'impose avant tout dans mon esprit.

L'une des conclusions de la précédente revue annuelle était l'importance des programmes pédagogiques menés tout au long de ces années au sein des établissements scolaires. J'appelais alors de mes vœux à les développer encore d'avantage car ils sont aujourd'hui indispensables pour transmettre les valeurs essentielles et si nécessaires pour construire une société juste et respectueuse de chacun.

Les nouvelles approches et programmes développés au cours de ces douze derniers mois entendent y contribuer.

Confronter des témoignages qui semblent antagonistes, celles des descendants des victimes et des bourreaux fut l'aboutissement d'un projet mené de longue date. Son objectif est certes d'entretenir le travail de Mémoire ainsi que la prise de conscience des politiques répressives nazies à l'encontre de chaque groupe de victimes (discriminations, exclusions, expulsions, déportations, ghettoïsation, système concentrationnaire, anéantissement). Une rencontre qui aura permis d'éclairer les participants sur les conséquences de politiques d'exclusion allant jusqu'à l'extermination. Face au succès rencontré, des demandes nous parviennent pour programmer, ces prochains mois, des rencontres à Lausanne et Fribourg.

Par ailleurs, la journée d'étude annuelle de la CICAD au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec plus de 260 participants, ne fait que conforter notre constat quant à la nécessité de ce rendez-vous annuel avec les affres de l'Histoire.

Les programmes de sensibilisation et de déconstruction des préjugés, qui sont au cœur de nos actions, bénéficient d'un écho encore plus grand au Salon du Livre, où nous sommes présents depuis maintenant cinq ans. Participer au Salon du livre nous permet de mettre en avant des activités pour contrer les phénomènes de complotisme antisémite, à travers notamment les ateliers jeunesse et le dessin pour lutter contre tous les préjugés.

Si l'éducation est un axe essentiel de notre activité, je ne pourrais oublier au travers de ces quelques lignes, notre quotidien, naturellement rythmé par l'actualité, souvent malheureusement dans ses manifestations les plus scandaleuses. C'est avec amertume que nous avons constaté récemment qu'un propos évoquant « l'indignité de la communauté juive » a pu être publié sans aucun problème dans la presse romande. Interpellé par la CICAD à ce sujet, le Rédacteur en chef a répondu qu'il « souhaite donner la plus grande liberté possible à ses lecteurs » et que ces propos « ne vont pas à l'encontre du droit suisse ». Un journal satirique romand a quant à lui trouvé opportun, en marge des événements violents qui ont eu lieu au Proche-Orient, de publier une infâme caricature établissant un parallèle entre le sort des déportés pendant la Shoah et les palestiniens. Quoi que l'on puisse penser de la situation dans cette région, ce type de comparaisons est inacceptable. Il est tout aussi inacceptable de justifier l'agression d'un Juif portant une kippa en Europe « en réaction à la politique que mène l'Etat israélien ». Ceci vous choque ? Il s'agit pourtant d'un commentaire de lecteurs publié en toute tranquillité dans un grand quotidien genevois à la même période.

Tout ceci est bien attristant. Néanmoins, les excuses publiques de la rédaction de ce journal ainsi que la rencontre proposée par le journal satirique ayant publié la caricature démontrent que notre combat est nécessaire. Je salue ici la démarche de dialogue constructif de ces deux rédactions.

Que dire des attaques contre un rescapé d'Auschwitz traité de « faux témoin » sur des plateformes négationnistes ? De cet ex-policier genevois épinglé pour ses posts antisémites ? Du smiley d'Hitler collé par un élu valaisan sur son véhicule ou des propos de ce Conseiller national sur les transports des porcs qui auront fait couler beaucoup d'encre ?

Autant de situations qui nous rappellent l'importance d'une mobilisation de tous les instants.

L'approche pédagogique autour de la Mémoire n'est malheureusement pas toujours suffisante et c'est à la justice que nous devons parfois confier certains dossiers. Le Tribunal fédéral a ainsi confirmé en dernière instance que la « quenelle » effectuée devant la synagogue Beit Yaacov était bien un geste antisémite. Justice a été rendue. D'autres affaires font toujours l'objet d'un suivi juridique que notre revue annuelle détaille.

Notre rapport sur l'antisémitisme pour l'année 2017 souligne que la banalisation, le complotisme et l'extrême droite sont les sources principales du fléau. Les vecteurs d'expression de l'antisémitisme ne manquent malheureusement pas.

Si la tâche est ardue, la CICAD et chacun de nous peuvent compter sur une équipe qui sait se mobiliser avec engagement et professionnalisme. Sans oublier le dévouement, au quotidien, de notre Président et du Comité qui permettent à la CICAD de mener à bien ses missions.

Face à l'adversité restons mobilisés !

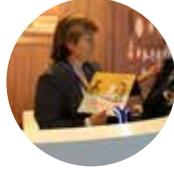
UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS



Lauren Adler

Responsable du Développement et Relations Donateurs

Assurer un contact privilégié avec l'ensemble de nos membres et partenaires est l'une de mes principales missions. Mon action vise sous l'impulsion du Comité à permettre à la CICAD de développer plus encore ses actions.



Isabelle Démias

Assistante administrative du Secrétaire général

En charge de l'organisation de l'agenda, des rendez-vous et du courrier de notre Secrétaire général, je veille au bon déroulement de ces derniers. La coordination, la communication et la discrétion sont les trois grands axes de mon travail au quotidien.

L'aménagement de projets ainsi que la création et fidélisation de contacts extérieurs font aussi partie de mes engagements.



Oscar Ferreira

Analyste

L'actualité rythme mon quotidien à la CICAD, chaque jour amenant de nouvelles problématiques qui doivent être documentées, analysées, traitées et suivies. Toutes les questions liées à l'antisémitisme passent par mon bureau afin d'y être étudiées, avec pour objectif d'y apporter la meilleure réponse possible. L'analyse et le recensement des actes antisémites jouent un rôle primordial dans cette mission, de même que l'écoute et l'accompagnement des victimes d'actes antisémites. Le rapport annuel sur l'antisémitisme en Suisse romande que je co-rédige est le fruit de ce travail.



Danielle Benarroch

Assistante du secrétaire général et chargée de projets

Assurer la bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets tout en coordonnant les contacts extérieurs, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des qualités auxquelles j'aspire chaque jour pour mener à bien l'ensemble de nos projets.



Olivia de Villaine

Chargée de projets éducation et Coordinatrice du programme du Salon du Livre

Au-delà de ma mission comme coordinatrice pour l'organisation du stand CICAD au Salon du livre et de la presse de Genève, je travaille sur les activités pédagogiques de notre association. Je ne considère pas la lutte contre l'antisémitisme comme un simple travail, mais une cause essentielle à laquelle je suis fière de contribuer.



Audrey Landi

Chargée de communication

Les nouveaux médias, mes stylos et mon appareil photo sont mes outils de prédilection pour convaincre et informer. Réalisation du magazine des membres, brochures, newsletter, site internet, chaîne Youtube et réseaux sociaux sont autant de lieux d'expression sur lesquels je m'active. L'ensemble de ces médias permettent de mettre en avant quotidiennement nos activités.

COMITÉ, COMMISSIONS ET PROFESSIONNELS

La CICAD,
c'est l'engagement
au quotidien

Le Comité

- M^e Alain Bruno LEVY**, Président
- M. Laurent SELVI**, Vice-président
- M. Elie BERNHEIM**, Trésorier
- M. Marc BERREBI**
- M. Jean-Marc BRUNSCHWIG**,
Co-Président de la PJLS
(Plate-forme des Juifs Libéraux
de Suisse)
- M. Alexander DEMBITZ**,
Président de la CJLG
(Communauté Juive Libérale de Genève)
- M. Maurice EPHRATI**,
- M^e Philippe A. GRUMBACH**,
ancien Président de la CICAD,
Président de la CIG
(Communauté Israélite de Genève)
- M. Thierry HALFF**,
- M^e Lionel HALPERIN**,
- M. Bertrand LEITENBERG**,
Président de la CIGN
(Communauté Israélite du Canton
de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds)
- M. Claude NORDMANN**,
Président de la CIF
(Communauté Israélite de Fribourg)
- M^e Sabine SIMKHOVITCH-DREYFUS**,
Vice-présidente de la FSCI (Fédération
Suisse des Communautés Israélites)
- M. Alain SCHAUDER**,
Président de la CILV
(Communauté Israélite de Lausanne
et du Canton de Vaud)
- M. Emile SPIERER**,
- M. Raphaël YARISAL**,
CJLG (Communauté Juive Libérale
de Genève).

Les Commissions

- M. Neil BERDUGO**
- M. Victor GANI**
- M. Michael GHOUZI**
- M^{me} Paola HERSCOVICI**
- M^{me} Deborah LECHTMAN**
- M. Yarom OPHIR**
- M^{me} Caroline PUDER**
- M. Cyril RODITI**
- M^{me} Réfaëla TROCHERY**
- M. Richie YARISAL**

Professionnels au service de la CICAD

- M. Johanne GURFINKIEL**,
Secrétaire général
- M^{me} Lauren ADLER**, Responsable du
Développement et Relations Donateurs
- M^{me} Danielle BENARROCH**, Assistante
du Secrétaire général & Chargée de projets
- M^{me} Isabelle DÉMIAS**, Assistante du
Secrétaire général & Assistante administrative
- M^{me} Olivia De VILLAINÉ**, Chargée de
projets, Coordinatrice du Salon du livre
- M. Oscar FERREIRA**, Analyste
- M^{me} Audrey LANDI**, Chargée de
communication

RAYMOND WEIL

GENEVE



maestro collection

SOMMAIRE

- 03 Que fait la CICAD ?
- 04 Le mot du Président, Alain Bruno Lévy
- 06 Éditorial, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général
- 08 Comité, commissions et professionnels

1 Antisémitisme

- 16 Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande 2017
- 19 Écoute et accompagnement des victimes au cœur de la lutte
- 20 Participation de la CICAD au rapport de l'ONU
- 21 Rapport 2016 du SLR sur la discrimination raciale en Suisse
- 22 Smiley d'Hitler sur la voiture d'un élu valaisan
- 23 Dérapage du PDG de Mike Wong
- 24 Stéréotypes et jeux d'énigmes pour enfants
- 25 Dérapage d'un député genevois
- 26 Attention aux excès de dessins
- 27 Tags antisémites à UniFribourg
- 28 Dieudonné en Suisse romande
- 29 Négationniste dénoncé
- 30 Dénonciation pénale après un article négationniste
- 31 Tribunal fédéral : la quenelle, geste antisémite
- 32 Ex-policier genevois épinglé pour ses posts antisémites
- 33 Antisémitisme dans la presse romande
- 35 Les milieux extrémistes déversent leur haine

2 Education

- 40 29 novembre 2017 : 260 participants à la 18e journée d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau
- 46 Les mythes fondateurs de l'antisémitisme expliqués aux jeunes fribourgeois
- 47 La CICAD aux côtés des étudiants
- 48 Les activités pédagogiques au Salon du livre
- 52 2^e génération. Enfants de résistants déportés et de responsables nazis témoignent au Collège Calvin

3 Rencontres et dialogue

- 56 La CICAD à la rencontre des partis politiques genevois
- 60 Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda
- 62 « Le dialogue entre les différents acteurs est une priorité pour avancer sur ce sujet et trouver des solutions » André Duvillard
- 63 « Tant pis si aujourd'hui je suis menacée. Je me dois de parler » Saïda Keller-Messahli
- 64 Comment raconter la Shoah?
- 65 La CICAD et le Conseil de l'Europe
- 66 Coordination genevoise - Ecoute Contre le Racisme
- 67 Le septième art pour sensibiliser

4 Evénements

- 70 Descendants de nazis et de victimes confrontent leur histoire
- 76 Salon du Livre : sensibiliser aux discriminations et aux préjugés par une approche culturelle
- 86 80 marcheurs et coureurs engagés contre les préjugés
- 87 Le Dîner Citoyen de la CICAD

5 La CICAD dans la presse

- 90 « Qu'on épargne à Simone Veil les parallèles hasardeux et les basses attaques »
- 91 Invoquer la Shoah pour un simple buzz
- 92 Banalisation de la Shoah
- 93 Développement des mouvements d'extrême droite
- 93 La Suisse doit-elle moraliser sa vie politique ?
- 94 Propos injurieux d'un élu
- 95 Réédition des pamphlets de Céline suspendue
- 96 « Ce parallèle n'avait pas lieu d'être »
- 97 Au nom de tous les siens
- 98 L'antisémitisme gagne du terrain en Suisse
- 98 Réaction aux propos de M. Mahmoud Abbas
- 100 Les outils d'information
- 103 Les outils de formation

Bedrock



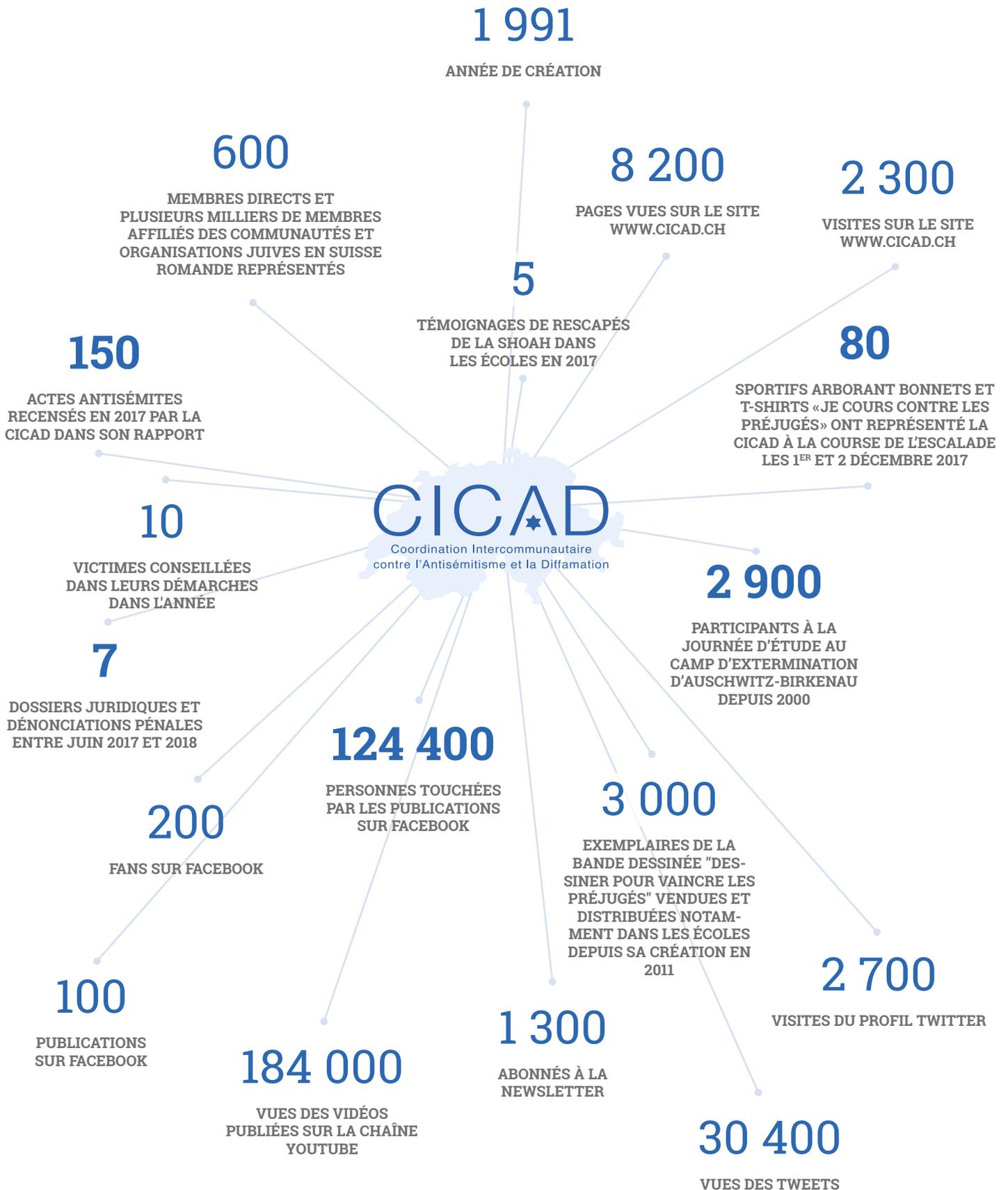
STANDING OUT FROM THE CROWD

Gestion de fonds | Gestion d'actifs | Family Office

www.bedrockgroup.com



LA CICAD EN CHIFFRES





Le Richemond Genève

VOS ÉVÈNEMENTS

- SOIRÉES DE FIN D'ANNÉE
 - PETITS-DÉJEUNERS, DÉJEUNERS ET DÎNERS PRIVÉS
 - CONFÉRENCE ET JOURNÉE D'ÉTUDE
 - ARBITRAGE
 - COCKTAILS
 - SERVICE TRAITEUR
 - BAPTÊME & MARIAGE
 - ÉVÈNEMENTS CASHER
-

SALONS ÉLÉGANTS, CONTEMPORAINS & MODULABLES

LUMIÈRE DU JOUR DANS TOUS LES SALONS PRIVÉS

ÉVÈNEMENTS EXCLUSIFS EN SUITE VUE LAC

MENUS DE SAISON AVEC LE MEILLEUR DES PRODUITS LOCAUX

DE 2 à 600 PERSONNES



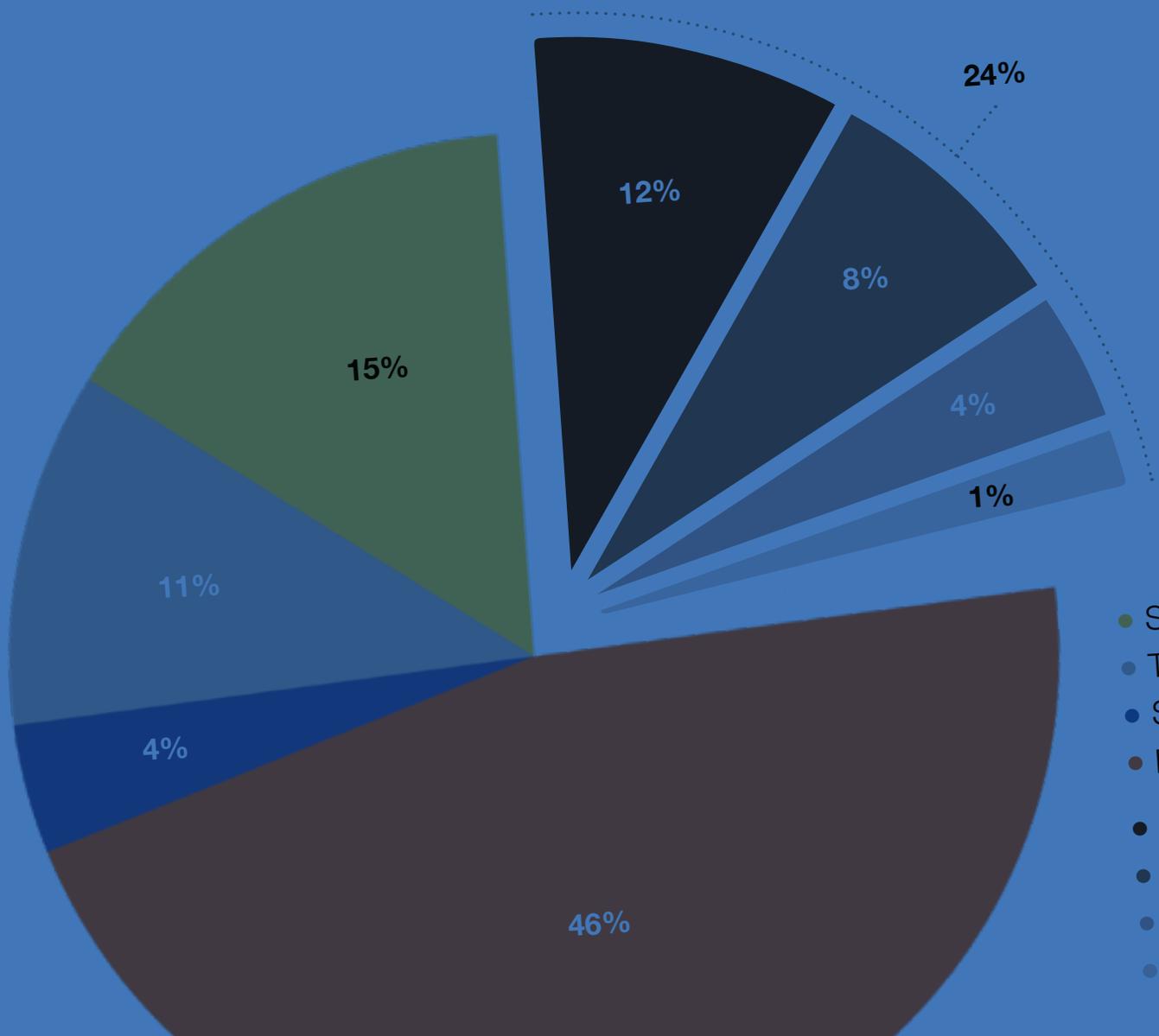
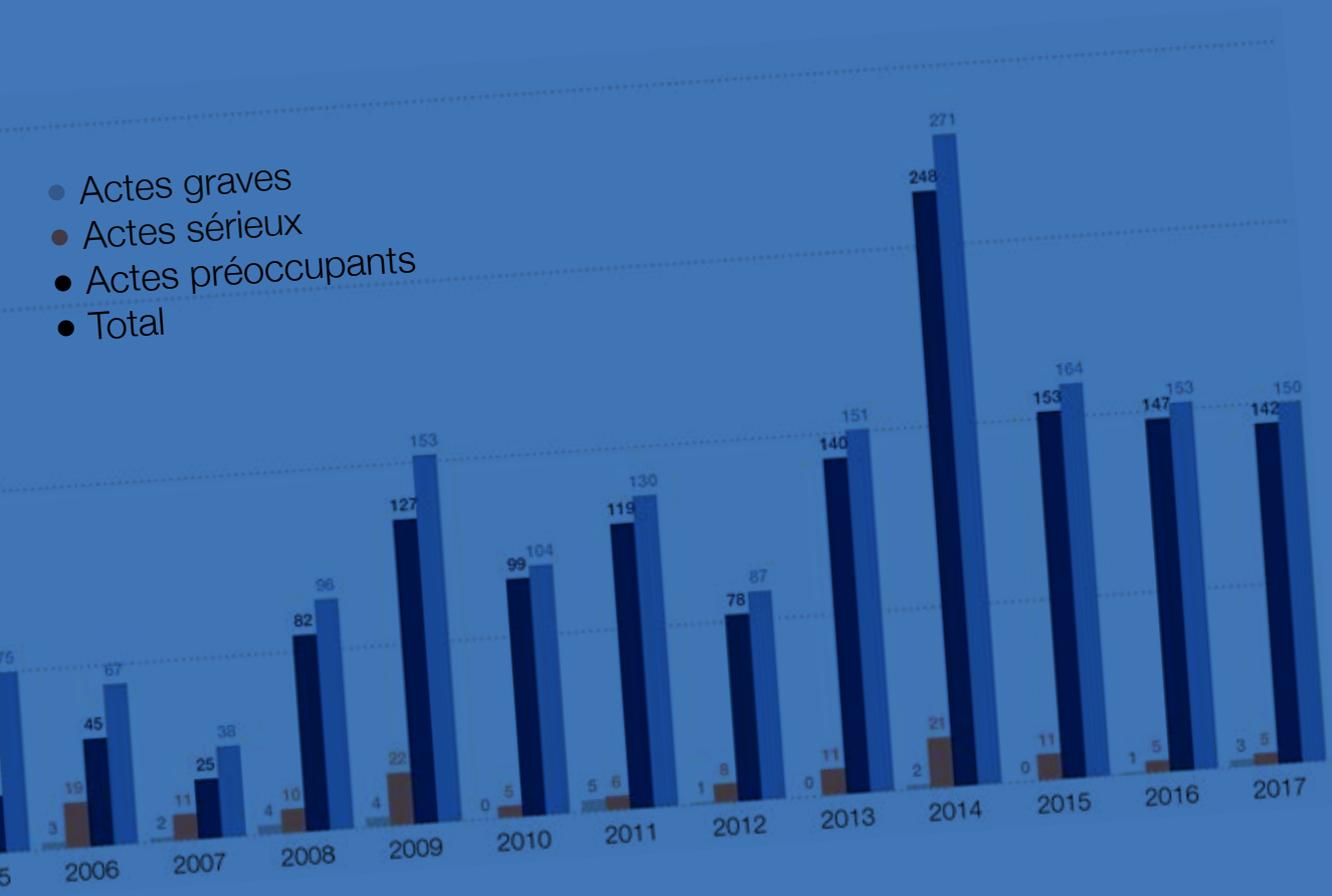
LE RICHEMOND
GENÈVE

Rue Adhémar-Fabri 8-10 | 1201 Genève

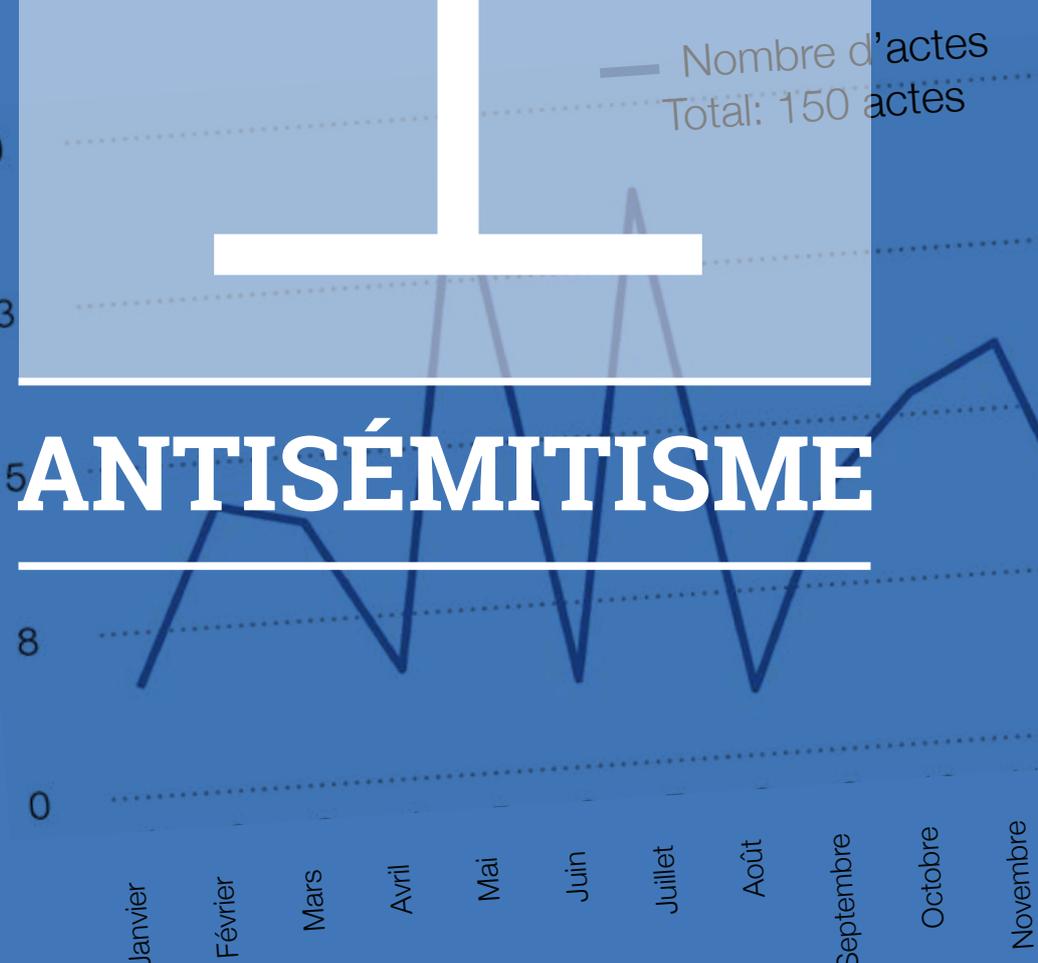
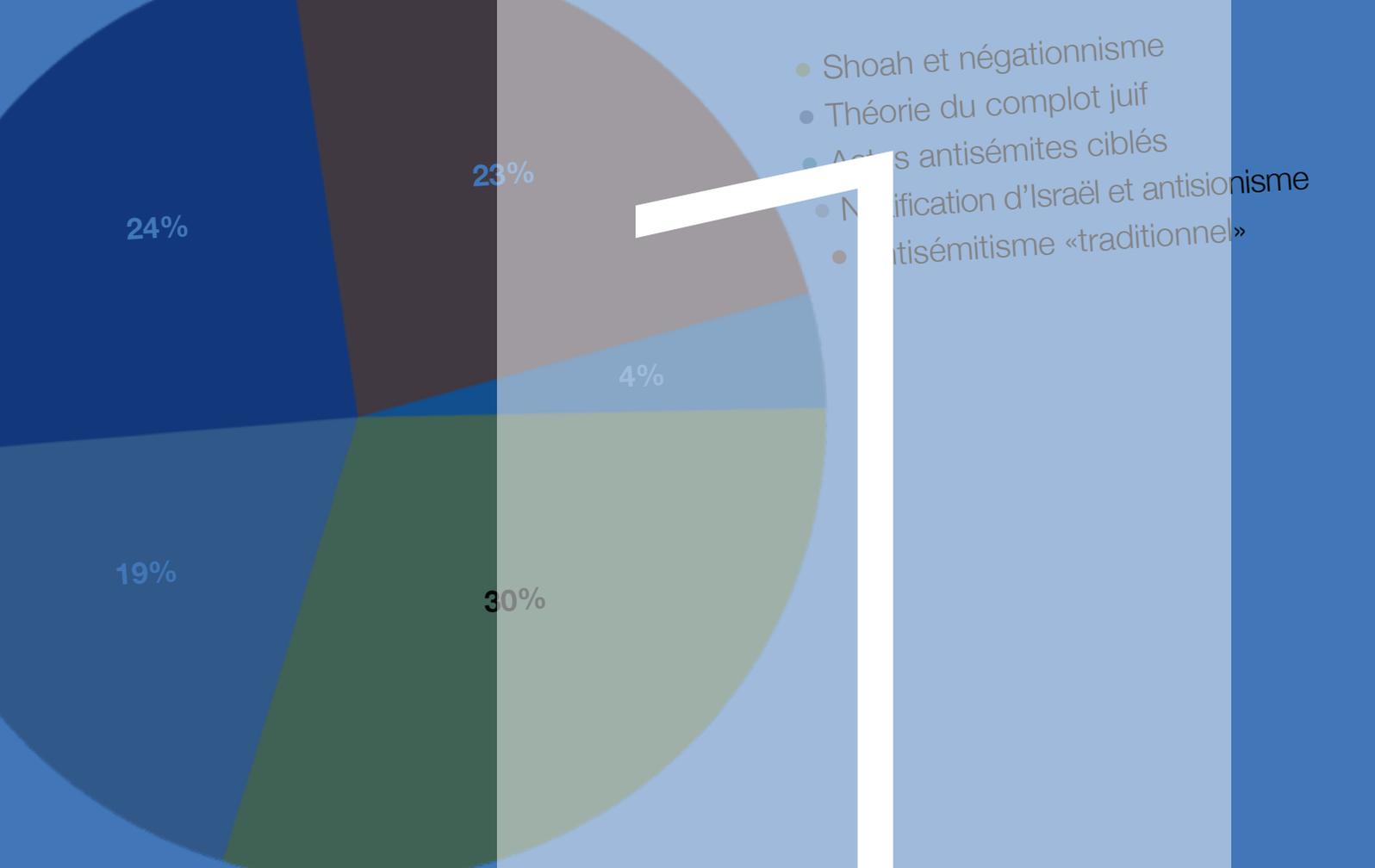
Contact : Mathilde Levy | +41 (0)22 715 7107

events@lerichemond.com lerichemond.com

- Actes graves
- Actes sérieux
- Actes préoccupants
- Total



- Supports
- Tags et c
- Sites inte
- Réseaux
- Le Temp
- Autres
- Tribune
- Le Mati



ANTISÉMITISME

d'information divers
 ourriers
 ernet
 sociaux
 OS
 de Genève
 n

ANTISÉMITISME

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande 2017

Banalisation de la Shoah, complotisme et extrême droite

Banalisation de la Shoah, complotisme et extrême droite.

La CICAD a recensé 150 actes antisémites en 2017 pour la Suisse romande dont deux agressions physiques: deux jeunes enfants insultés et victimes de crachats. Un homme insulté et tabassé en pleine rue.

En résumé

30% des actes recensés ont trait au négationnisme de la Shoah, 24% à la théorie du complot juif et 23% aux théories antisémites «classiques». Par ailleurs, la répartition des actes antisémites confirme que les réseaux sociaux concentrent la grande majorité des actes recensés dans ce rapport soit 46%.

Une tendance observée depuis plusieurs années.

Au-delà du recensement des actes, la CICAD propose une analyse fine de la situation et des statistiques, tout en articulant

des recommandations précises pour répondre à cette problématique.

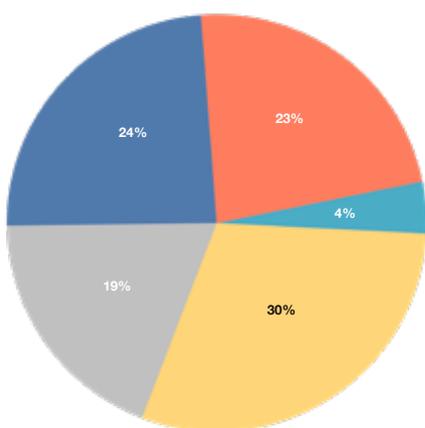
Ainsi, la CICAD a identifié trois principaux vecteurs d'antisémitisme. Le premier est celui de l'extrême droite avec une recrudescence des activités en 2017 et l'intensification des liens entretenus par ces groupes dans tous les cantons romands et en France voisine.

A l'ère des fake news et des sites de «ré-information», un nombre considérable de commentaires antisémites sur Internet trouvent leur source dans le complotisme, particulièrement en ce qui concerne les milieux d'extrême droite, d'extrême gauche, islamistes ainsi que les mouvements dits de «dissidence».

Le troisième élément identifié est celui de la banalisation de la Shoah, notamment dans les

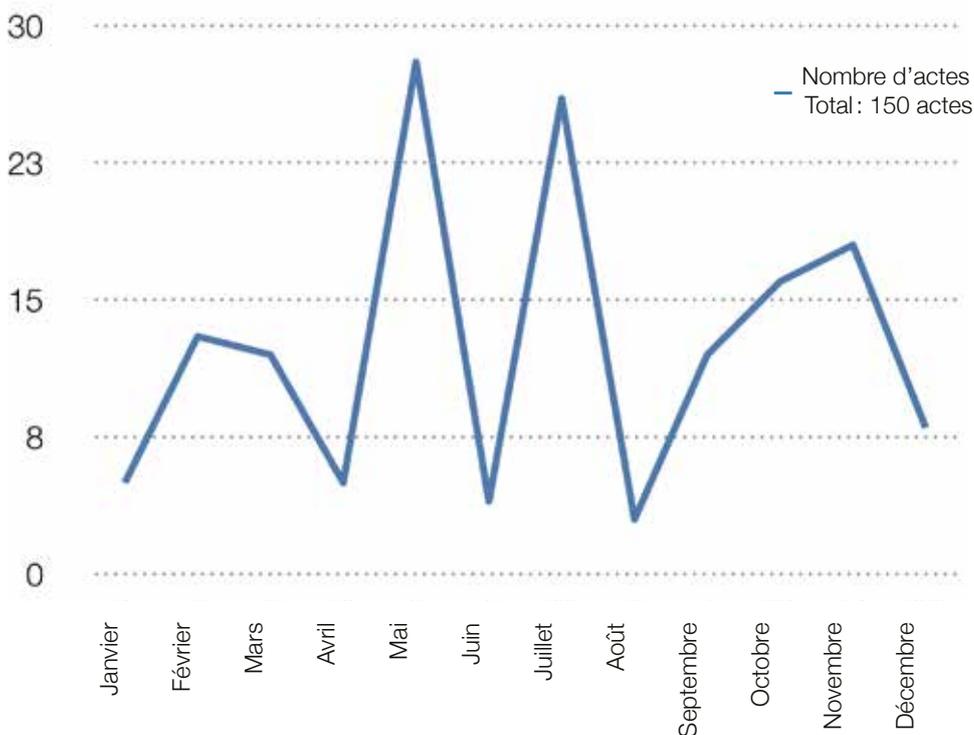


Le rapport et la liste complète des actes sont disponibles sur le site Internet www.cicad.ch

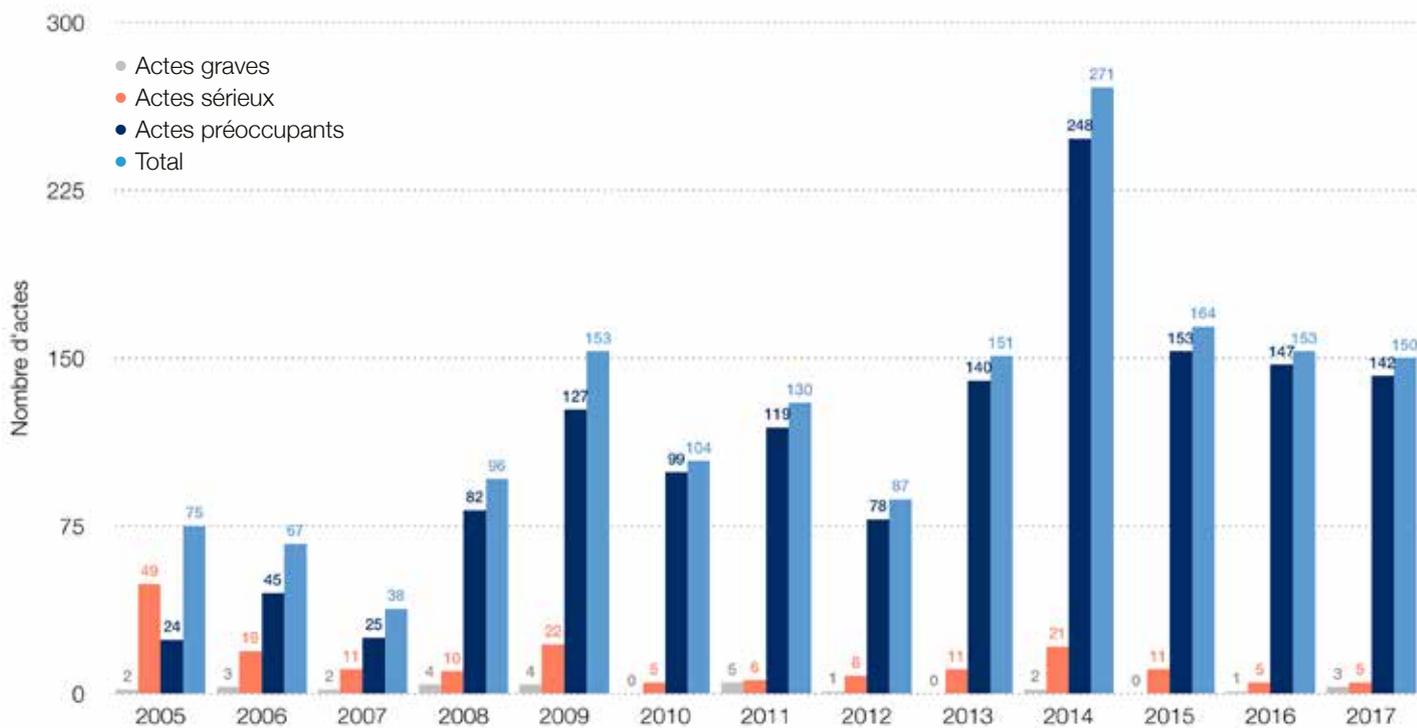


- Shoah et négationnisme
- Théorie du complot juif
- Actes antisémites ciblés
- Nazification d'Israël et antisionisme
- Antisémitisme «traditionnel»

Actes antisémites par catégories



Répartition par mois



Evolution des actes antisémites 2005 - 2017

milieux antisépécistes. Ce phénomène a été mis en lumière par l'affaire du conseiller national argovien vert Jonas Fricker qui a comparé le transport des porcs conduits à l'abattoir à celui des juifs conduits vers les camps d'extermination. Le scandale qu'il a provoqué l'a finalement poussé à la démission le 30 septembre 2017.

RECOMMANDATIONS

Éduquer et prévenir

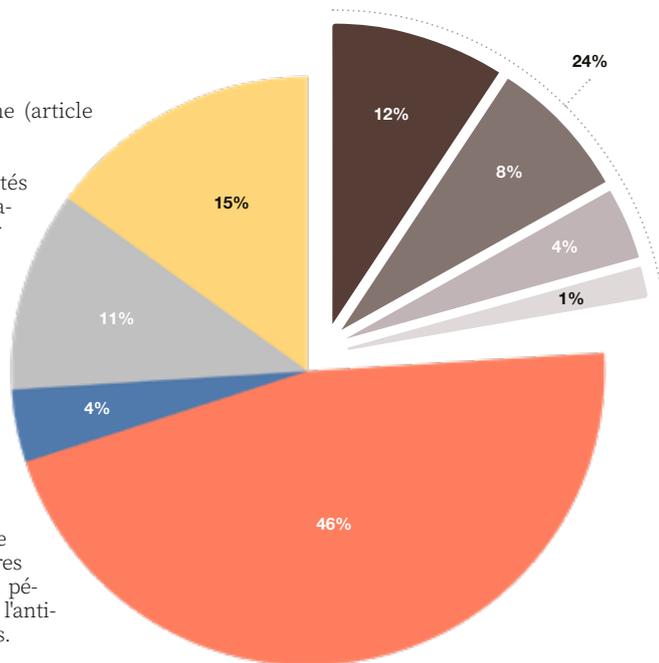
Face à cette situation, la CICAD recommande une approche par l'éducation et la prévention et émet des recommandations. Cela pourrait passer notamment par une étude sur la présence de préjugés racistes et antisémites dans les établissements scolaires. La CICAD souhaite aussi l'introduction d'une reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la

norme pénale contre le racisme (article 261bis Cp).

La CICAD attend des autorités qu'elles fassent preuve d'un engagement plus conséquent à lutter contre ce fléau qu'est l'antisémitisme.

Protection juridique

Afin de poursuivre son combat contre l'antisémitisme, la CICAD demande l'introduction d'une reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP). Autres points, la modification du code pénal et une définition précise de l'antisémitisme devraient être adoptés.



- Supports d'information divers
- Tags et courriers
- Sites Internet
- Réseaux sociaux
- Le Temps
- Autres
- Tribune de Genève
- Le Matin

Actes antisémites répartis par source

L'ensemble des recommandations sont également consultables via la synthèse du rapport en la téléchargeant sur le site internet.

Revue de presse

La sortie du rapport de la CICAD sur la situation de l'antisémitisme a été relayée dans les médias.

Antisémitisme - La CICAD s'inquiète de la banalisation de la Shoah

(ats) Dans son rapport annuel 2017 sur l'antisémitisme en Suisse romande, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) s'inquiète d'une banalisation de la Shoah. Le phénomène ne de plus en plus étroitement en Suisse, indique-t-elle.

La CICAD relève notamment que cette banalisation est particulièrement prégnante dans les milieux antisémites, l'affaire Jonas Fricker illustrant ce constat. Le Vert argovien avait comparé les conditions dans lesquelles sont transportés les porcs à la déportation des juifs dans les camps de la mort pendant la guerre.

En 2017, la CICAD a recensé 150 actes antisémites dans l'espace de la Suisse romande. Les cas les plus graves qui figurent dans le rapport sont deux agressions physiques. Des jeunes enfants ont été insultés et se sont fait cracher dessus et un homme a été passé à tabac et insulté en pleine rue.

Selon la CICAD, 30% des actes qui ont été recensés ont trait au négationnisme de la Shoah, 24% à la théorie du complot juif et 23% aux théories antisémites "classiques". Les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans la diffusion de ces théories. Cette tendance est à l'œuvre depuis plusieurs années.

La CICAD note que des sites Internet d'extrême droite, d'extrême gauche, classés ainsi que de mouvements des de "Assoluto" contiennent souvent des commentaires antisémites qui se nourrissent de complétisme. La recrudescence des activités des groupes d'extrême droite en Suisse romande protège aussi l'antisémitisme.

Pour la CICAD, la lutte contre l'antisémitisme doit se concentrer dans une approche d'éducation et de prévention. Elle recommande que les organisations passent agir face aux contrevenants de la même manière contre le racisme et la mise en place d'une étude pour détecter les préjugés raciaux et antisémites dans les écoles.

Dépêche ATS, 23 février 2018

Shoah: banalisation pointée du doigt

GENÈVE En 2017, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) a recensé 150 actes antijuifs en Suisse romande. Les cas les plus graves sont deux agressions physiques. Des jeunes enfants se sont fait insulter et cracher dessus et un homme a été passé à tabac en pleine rue et in-

sulté. Dans son rapport, la CICAD relève notamment que la banalisation de la Shoah est particulièrement prégnante dans les milieux antisémites, l'affaire Jonas Fricker illustrant ce constat. Le politicien Vert argovien avait comparé les conditions dans lesquelles sont transportés les porcs à la déportation des juifs. -ATS

Brève 20minutes, 23 février 2018

150 actes d'antisémitisme en Suisse romande en 2017
22.02.2018 par Maurice Page

La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) a recensé 150 actes antisémites en 2017 pour la Suisse romande dont deux agressions physiques: deux jeunes enfants insultés et victimes de crachats. Un homme insulté et tabassé en pleine rue.

30% des actes recensés ont trait au négationnisme de la Shoah, 24% à la théorie du complot juif 23% aux théories antisémites "classiques", relève le rapport annuel d'analyse de l'antisémitisme en Suisse romande de la CICAD publié le 22 février 2018. La répartition des actes antisémites confirme que les réseaux sociaux concentrent une large majorité des actes recensés soit 46%. Une tendance observée depuis plusieurs années.

Extrême droite, complétisme et Shoah

Pour la CICAD une analyse plus fine de la situation et des statistiques permet d'identifier trois principaux vecteurs d'antisémitisme. Le premier est celui de l'extrême-droite avec une recrudescence des activités en 2017 et l'intensification des liens entretenus par ces groupes dans tous les cantons romands et en France voisine.

La deuxième source est constituée par les sites dits de "ré information", un nombre considérable de commentaires antisémites sur Internet trouvent leur origine dans le complétisme, d'extrême-droite et d'extrême-gauche, mais aussi islamiste.

Catch.ch, 22 février 2018

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | VENDREDI 23 FÉVRIER 2018 | 7

SOCIÉTÉ

150 actes antisémites recensés en Suisse romande en 2017

» 150 actes antisémites ont été recensés en 2017 en Suisse romande selon le bilan annuel publié hier par la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation), chiffre stable. Parmi eux, deux agressions physiques : deux jeunes enfants insultés et victimes de crachats, ainsi qu'un homme tabassé et insulté en pleine rue. Les réseaux sociaux concentrent 46 % des actes recensés dans ce rapport. Cette tendance, observée depuis plusieurs années, est nourrie par un complétisme de plus en plus présent. La Cicad s'alarme aussi de la recrudescence des activités de groupes d'extrême droite en 2017 et de l'intensification de leurs liens au travers des cantons romands et de la France voisine.

Dauphiné Libéré,
23 février 2018

ANTISÉMITISME

Écoute et accompagnement des victimes au cœur de la lutte

La lutte contre l'antisémitisme est un volet essentiel de l'activité de la CICAD. Notre travail au quotidien s'articule autour de plusieurs axes :

Premièrement, l'analyse de l'actualité et la veille des réseaux sociaux. Ces tâches impliquent rigueur et constance car il s'agit d'établir un suivi quotidien et systématique des articles publiés, les commentaires de lecteurs ou les multiples liens ou messages postés sur les réseaux sociaux. Ceci afin d'intervenir face à chaque propos dont le caractère antisémite est patent. Le suivi régulier de nombreux blogs et groupes extrémistes hostiles se répandant sur le web font partie des missions à laquelle s'attache la CICAD.

Depuis 2003, la CICAD se charge de collecter, enregistrer et analyser :

- les témoignages des victimes et des témoins d'actes antisémites,
- les documents et les textes antisémites.

Chaque acte antisémite, soigneusement répertorié, est préalablement contrôlé et analysé. Le but est d'obtenir un maximum de renseignements afin de conseiller et d'accompagner au mieux les victimes et, le cas échéant, de prendre les dispositions qui s'imposent selon les circonstances. Face à un acte antisémite, la CICAD s'efforce en effet de déterminer, en concertation avec la victime, la solution la plus appropriée.

À noter néanmoins que tous les actes antisémites ne sont pas systématiquement portés à la connaissance de la CICAD, certaines personnes pouvant éprouver une appréhension à témoigner.

Quelques exemples d'actes haineux portés à la connaissance de la CICAD pour l'année 2017 - 2018:

Octobre 2017 Salut nazi au CO de la Tour-de-Trême

Contactée par le service de consultation et prévention du racisme du canton de Fribourg, la CICAD a été informée qu'un élève de douze ans avait fait un salut hitlérien en classe. Il sera sanctionné par l'établissement. Un comportement inacceptable pour la CICAD qui a proposé à l'enseignante d'accompagner la sanction de mesures pédagogiques visant à faire comprendre à l'élève le sens de l'Histoire et pourquoi ce comportement méritait d'être sanctionné.

Janvier 2018 Propos négationnistes dans une entreprise genevoise

En avril 2017, un homme travaillant dans une entreprise genevoise avait entendu de scandaleux propos négationnistes venant d'un collègue de travail. La CICAD avait reçu la victime ainsi que sa hiérarchie afin de les conseiller dans les démarches à envisager. Une plainte avait été déposée par la victime. L'employeur avait décidé la mise à pied de l'auteur des injures, déjà connu pour des comportements violents. En décembre 2017, l'homme a été condamné pour discrimination raciale.

Mars 2018 Tatouages nazis

Un jeune couple a pris contact avec la CICAD pour signaler le cas d'un néo-nazi accompagnant des enfants lors de sorties scolaires dans le canton neuchâtelois. La CICAD a suivi de très près cette affaire, bien qu'il ne soit pas possible de porter plainte contre cet individu uniquement pour ses tatouages.

Mai 2018 Croix gammée à Lausanne

La CICAD a été sollicitée suite à la découverte d'une croix gammée gravée sur la porte d'une institution Lausannoise. La CICAD a conseillé la personne quant aux démarches à entreprendre pour le signaler aux autorités et à la régie de l'immeuble afin que cette dernière fasse le nécessaire pour effacer cette inscription. Elle reste à disposition de cette locataire pour l'accompagner dans toutes ses démarches.



ANTISÉMITISME

Participation de la CICAD au rapport de l'ONU sur « les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. »

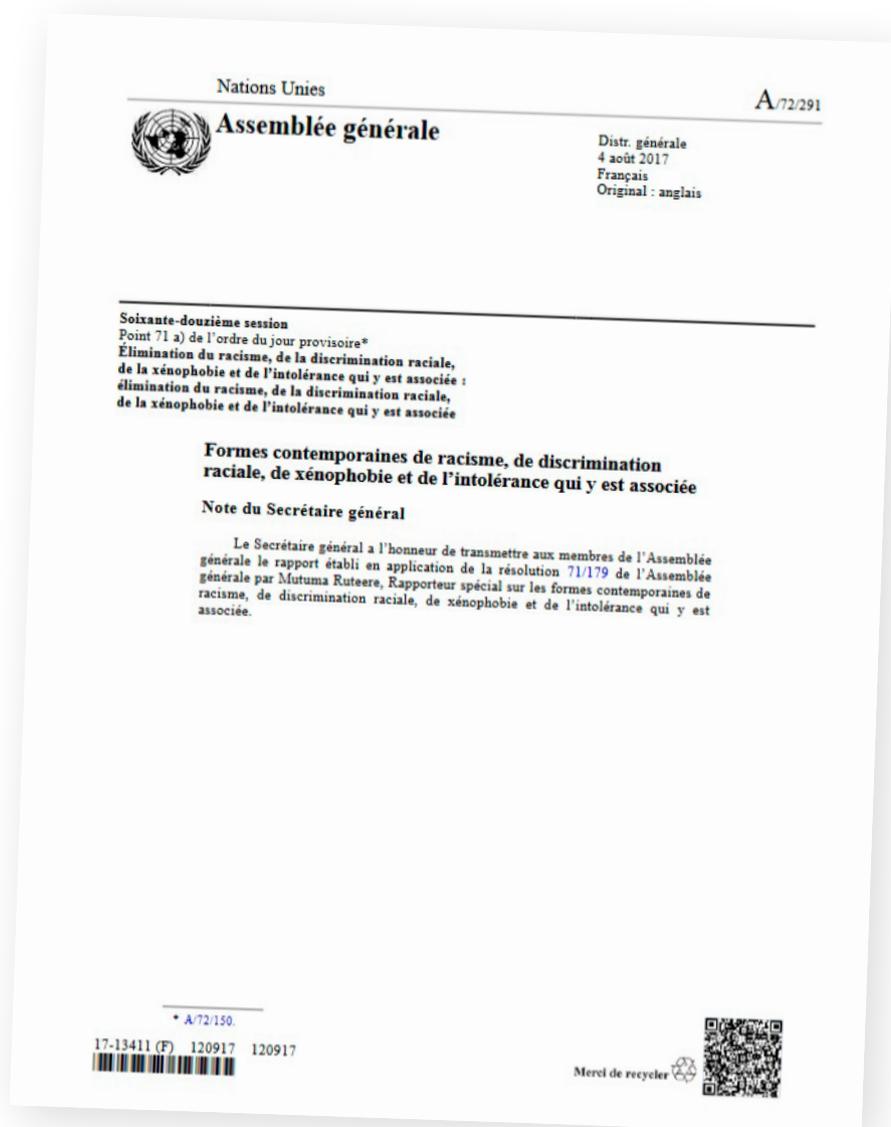
Le rapport sur « les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » réalisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a été présenté en octobre lors de la 72^{ème} Assemblée générale de l'ONU à New York.

La CICAD a été invitée à participer à ce rapport en faisant part de son expertise sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande. Parmi les points abordés, la CICAD a rappelé que la violence antisémite du terrorisme djihadiste constitue actuellement la plus grave menace pour les communautés juives d'Europe.

Autre préoccupation majeure, l'activisme des groupes d'extrême droite, associé à la montée en puissance du populisme et à la trivialisation de l'extrémisme en Europe. La Suisse n'est pas à l'abri de ce phénomène et les groupes d'extrême-droite bénéficient directement des lacunes du droit pénal. La législation suisse autorise l'existence de partis racistes, la diffusion et la vente d'artefacts nazis, et l'organisation de rassemblements et de concerts néonazis. Par ailleurs, il est difficile en Suisse de combattre les mouvements néonazis, extrémistes et d'extrême droite, libres d'agir en toute impunité. La norme antiraciste de la législation fédérale n'autorise pas à ce jour la CICAD à intervenir dans les procédures judiciaires.

En ce qui concerne le négationnisme, la CICAD indique qu'un nombre alarmant d'articles et de commentaires avaient été diffusés dans les médias francophones de la Suisse en 2016; 20 % des auteurs enregistrés nient les faits, la portée, les mécanismes ou l'intention du génocide du peuple juif par l'Allemagne nazie.

Le document est soumis en application de la résolution 71/179 de l'Assemblée générale sur la lutte contre la glorification du na-



Rapport présenté en octobre lors de la 72^{ème} Assemblée Générale de l'ONU à New-York.

L'analyse complète de la CICAD est disponible en téléchargeant le rapport sur son site.

zisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, dans laquelle l'Assemblée a prié le Rapporteur

spécial d'établir un rapport sur l'application de la résolution, en se fondant sur les témoignages recueillies auprès des gouvernements et des organisations non gouvernementales dont la CICAD, en vue de cette soixante-douzième session.

ANTISÉMITISME

Rapport 2016 du SLR sur la discrimination raciale en Suisse

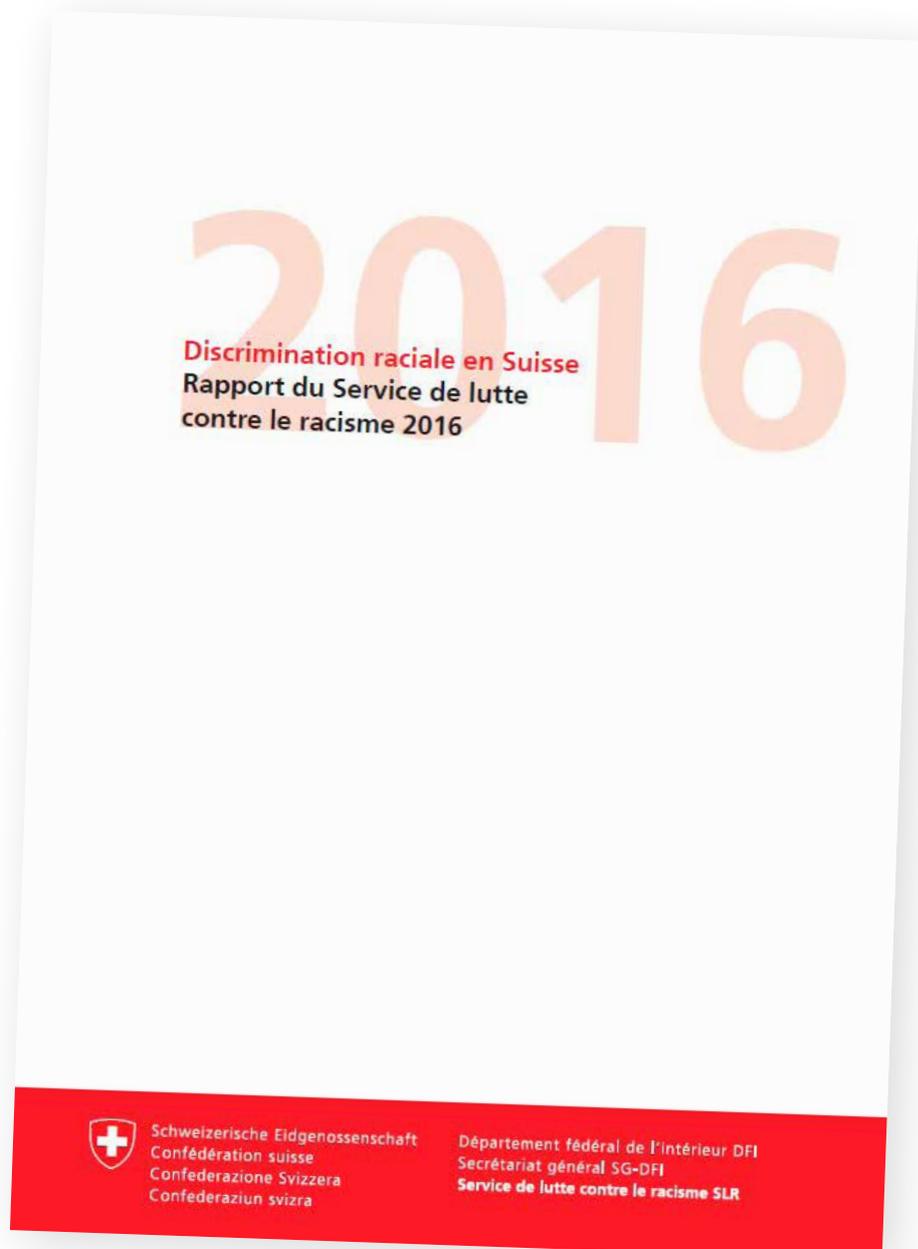
Le troisième rapport publié en octobre 2017 par le Service de lutte contre le racisme (SLR) sur la discrimination raciale propose une vue d'ensemble des statistiques, une appréciation générale de la situation fondée sur les résultats des enquêtes les plus récentes ainsi qu'un aperçu des problèmes existant dans les différents domaines de la vie quotidienne et des solutions pour les résoudre.

Concernant la situation de l'antisémitisme, pour la Suisse romande, les données de la CICAD sont précisées. Le document rappelle la forte augmentation des cas antisémites notamment en particulier en 2014 (270 actes) et pour 2016 au nombre de 153 incidents. Extrait. «Les rapports de la FSCI corroborent l'hypothèse d'une légère régression des incidents antisémites ces dernières années, malgré un nombre de cas particulièrement élevé en 2014, mais ceux de la CICAD indiquent une poursuite de la hausse. Tant les données de la FSCI que celles de la CICAD attestent de chiffres record pour l'année 2014, qui s'expliquent par l'augmentation des discours de haine sur les réseaux sociaux à la suite du conflit de l'été 2014 dans la bande de Gaza.

Mesures de protection contre la discrimination

Parmi les mesures de protection contre la discrimination, le document met en exergue le travail de la CICAD et notamment «les activités de sensibilisation au racisme et à la discrimination raciale organisées pour les écoles» afin de lutter contre l'antisémitisme.

Un rapport toujours disponible sur le site www.edi.admin.ch



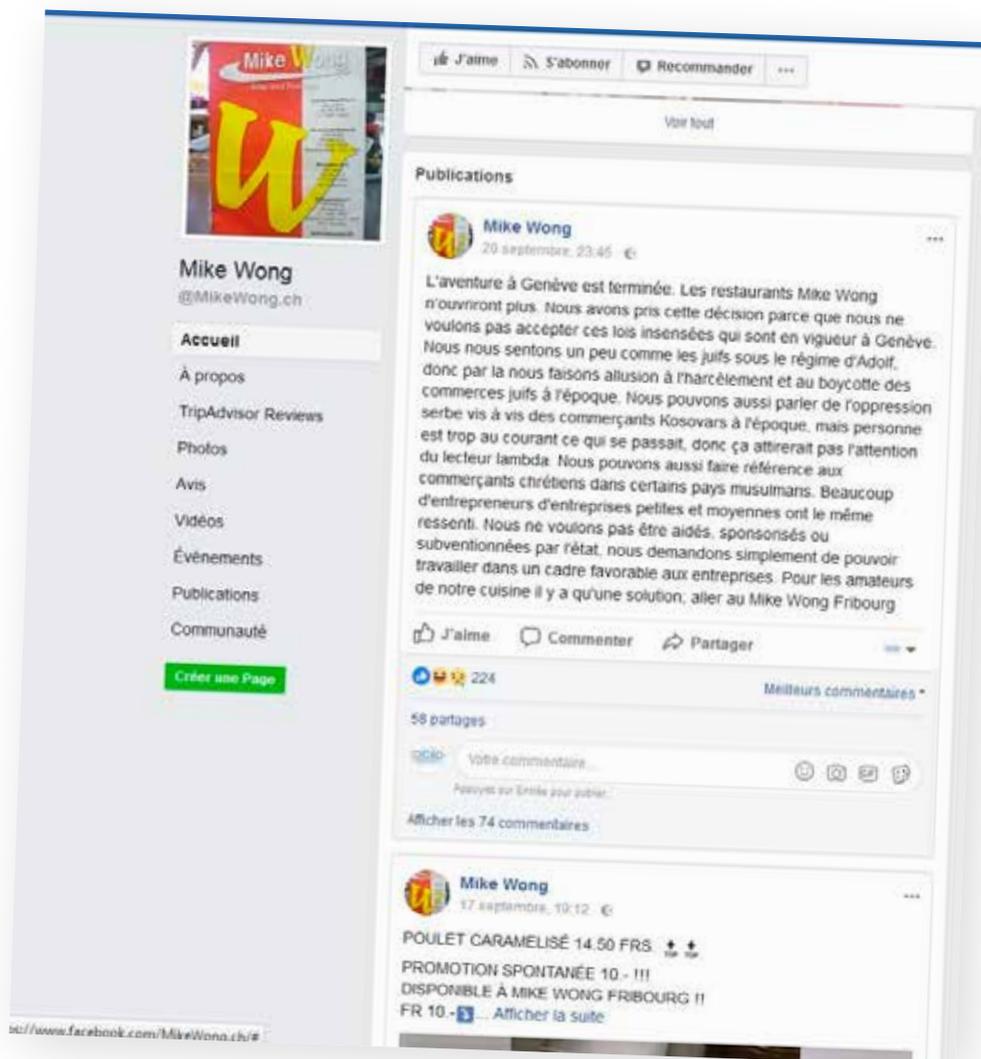
ANTISÉMITISME

Dérapage du PDG de Mike Wong

«**L'**aventure à Genève est terminée. Les restaurants Mike Wong n'ouvriront plus. Nous avons pris cette décision parce que nous ne voulons pas accepter ces lois insensées qui sont en vigueur à Genève. Nous nous sentons un peu comme les Juifs sous le régime d'Adolf.» C'est en ces mots que Pierre Turtschi, pdg des fast-foods Mike Wong, s'est exprimé sur Facebook concernant la fermeture de ses restaurants à Genève.

Un parallèle scandaleux et inacceptable pour la CICAD, entre des contentieux avec l'administration et le génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale. Une injure faite à tous les Juifs qui furent confrontés au régime nazi. Des propos qui dénaturent le travail de mémoire et banalisent les atrocités commises par Adolf Hitler et ses complices. La CICAD a décidé de réagir et lui a demandé de revenir dans les meilleurs délais sur ses propos par le biais d'un communiqué.

L'homme ne supprimera pas ce post pour le moins choquant mais écrira à la CICAD quelques semaines après la polémique. Une lettre qui démontre que manifestement le pdg de Mike Wong ne regrette rien et ne s'excuse pas pour ses propos. Au contraire, il persiste par un discours empli de préjugés et de connotations abjectes. Face à un tel comportement, la CICAD préférera en rester là.



Post publié sur Facebook le 20 septembre 2017

ANTISÉMITISME

Stéréotypes et Jeux d'énigmes pour enfants

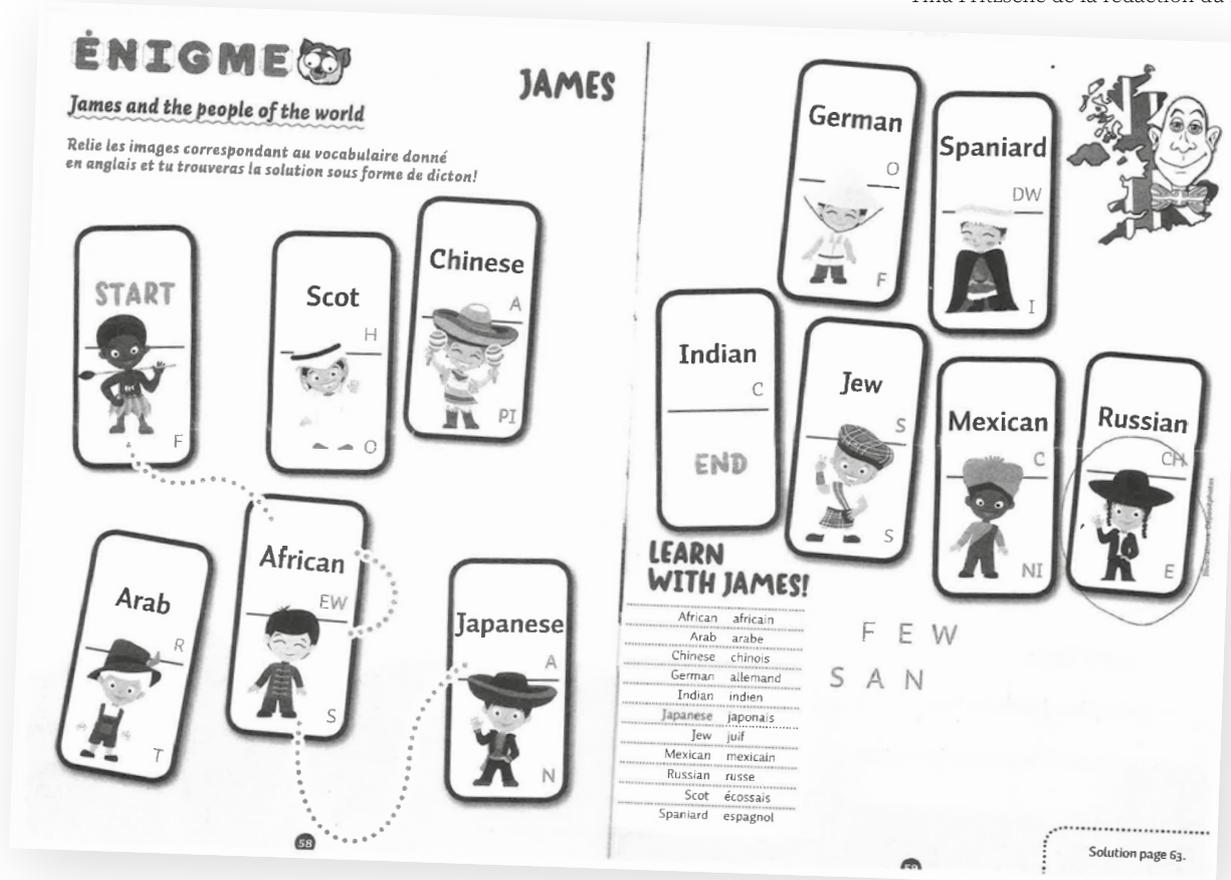
En septembre la CICAD a été informée du contenu d'un jeu publié dans le magazine pour enfants «Rataplan Junior», aux éditions HUG. La représentation qui est faite par ce journal des différentes communautés religieuses dont la communauté juive est pour le moins stéréotypée et caricaturale.

La CICAD réagit systématiquement avec vigueur contre ce type d'amalgames et de raccourcis et a décidé d'interpeller directement la rédaction. Ce type de contenus véhiculant

de tels clichés est problématique particulièrement lorsque ceux-ci sont créés pour un public de jeunes enfants.

Mélangant nationalités et communautés religieuses, les illustrations proposées alimentent ainsi les clichés. D'autant plus attristant que la publication s'adresse à des enfants. «Le Juif» porte tous les attributs du pratiquant religieux, «l'arabe» en djellaba, «l'africain» se retrouve en pagne muni d'une lance. Autant d'illustrations caricaturales favorisant les préjugés. Quel exemple pour nos enfants!

Quelques semaines plus tard, les responsables éditoriaux ont reconnu effectivement que le jeu en question était maladroit et ne méritait pas d'apparaître dans le magazine à cause du caractère sensible des stéréotypes qui peuvent être véhiculés. Ils s'engageront par ailleurs à éviter de publier ce type de contenus à l'avenir. «Fondamentalement je suis d'accord avec vous, cet article n'aurait pas dû apparaître ainsi. Afin de ne choquer personne ce qui est nullement notre attention en provoquant la sensibilité des membres de ces diverses communautés, nous vous assurons qu'à l'avenir de tels jeux ne seront plus présents dans notre magazine.» comme l'expliquera Tina Fritzsche de la rédaction du magazine.



Le jeu « l'énigme : James and the people of the world » paru dans le magazine Rataplan numéro 9, septembre 2017 (pages 58-59)

ANTISÉMITISME

Dérapage d'un député genevois

L'été dernier outre-Sarine un hôtel situé dans la station grisonne d'Arosa crée la polémique. La raison? Une affiche demande à ses clients juifs de se doucher avant d'entrer dans la piscine. Photographiée par un client, l'affiche placée sur les réseaux sociaux déclenche un tollé en Suisse et même au-delà, la Vice-ministre israélienne des Affaires étrangères Tzipi Hotovely demandera des excuses officielles. De son côté, la directrice de l'établissement se défendra de toute arrière-pensée antisémite.

L'affaire a fait couler beaucoup d'encre dans les médias en août 2017. Certains politiques se sont également emparés du sujet. C'est le cas d'un Député genevois, surfant sur le buzz, qui n'a pas manqué d'utiliser cet exemple pour parler du conflit israélo-palestinien via son compte Facebook. Ainsi les internautes ont pu lire «Arosa, arroseur-arrosé, doucheur-douché? (...) Quant à présenter des excuses, je crois que c'est surtout Israël qui pourrait présenter des excuses à la communauté internationale pour sa tolérance excessive envers les ultra-orthodoxes juifs qui sabordent la paix en Palestine avec leurs colonies illégales et illégitimes et leurs délires religieux.» Un commentaire surprenant de la part d'un homme politique qui ne passera pas inaperçu. Bien au contraire.

Devant l'ampleur des réactions dénonçant ses propos plus qu'affligeants, l'élu supprimera finalement ce post de son compte Facebook quelques jours plus tard.

Un dérapage consternant qui a poussé la CICAD à lui écrire pour lui faire part de sa stupeur et rappeler la nécessité d'éduquer face à la banalisation du propos discriminatoire. Cela concerne en particulier le milieu scolaire et cela doit être un enjeu pour tout responsable politique.

Cette affaire démontre une fois encore que les partis devraient sensibiliser leurs membres à la question de l'antisémitisme. Une demande mainte fois rappelée par la CICAD depuis plusieurs années auprès de

l'ensemble des partis qui constituent l'échiquier politique romand.

L'élu s'est également excusé auprès de la CICAD.



Post Facebook du Député, août 2017

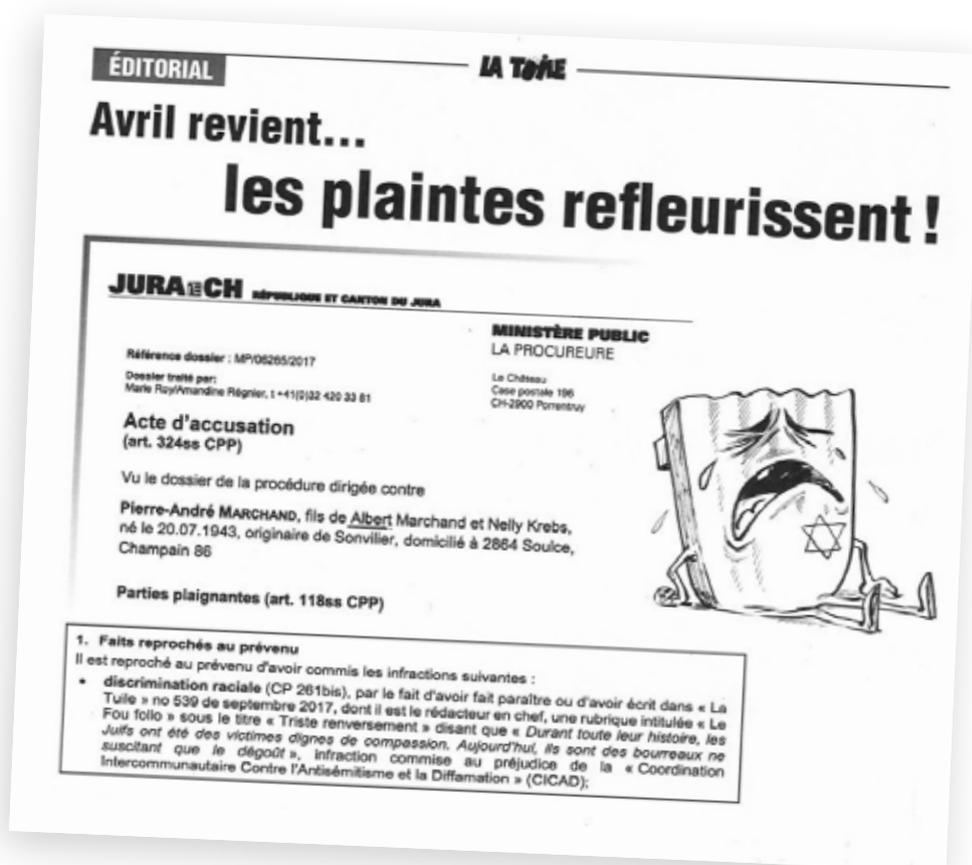
ANTISÉMITISME

Attention aux excès de dessins

En septembre 2017 une publication antisémite inacceptable est publiée dans le journal «La Tuile».

Le texte est suffisamment explicite quant à la particulière vision de «l'humour» de cette rédaction. Les lecteurs ont ainsi pu lire «Durant toute leur histoire, les Juifs ont été des victimes dignes de compassion. Aujourd'hui, ils sont des bourreaux ne suscitant que le dégoût.»

La CICAD s'est bien entendu saisie du dossier par l'intermédiaire de Me Grumbach. Une dénonciation pénale sera envoyée en décembre 2017 au Ministère public jurassien. Ce texte, bien qu'il soit court – ce qui au demeurant le rend plus percutant et plus accessible – incite à la haine à l'encontre des personnes de confession juive. Les propos choisis sciemment par l'auteur qualifient les Juifs de «bourreaux» soit de personnes cruelles, qui maltraitent d'autres personnes. L'auteur poursuit en incitant le lecteur à éprouver de l'antipathie et de la répugnance envers le peuple juif, lequel ne suscite «que le dégoût» selon lui. Il encourage la haine des Juifs en affirmant que les victimes des atrocités d'hier sont devenues des bourreaux aujourd'hui. Il suggère dans l'esprit du lecteur un sentiment d'écoeurement et de dégoût envers les Juifs.



Publication parue dans le numéro de la Tuile de septembre 2017

Editorial paru dans le magazine de juin 2018 et faisant echo au dossier judiciaire en cours

Non seulement cette comparaison est odieuse mais de plus elle minimise les crimes et les souffrances du passé et porte atteinte à la mémoire de tous.

Ce message n'a, par ailleurs, pas pour vocation d'être drôle ou satirique, comme le voudrait son magazine, et ne vient en aucun cas étayer une idéologie ou pensée que l'auteur souhaite transmettre au public. Bien au contraire! En décrivant les Juifs comme des «bourreaux», ne suscitant que le «dégoût», le texte incite sans équivoque le lecteur à éprouver de la haine envers les personnes de confession juive.

Ce message constitue ainsi une violation crasse de l'art. 261bis al. 1 CP.

En attendant de connaître le verdict, le journal «satirique» n'a pas manqué de tenir informé ses lecteurs en diffusant dans son numéro de juin 2018 un éditorial. L'illustration est suffisamment parlante (ci-après).

Affaire à suivre!

ANTISÉMITISME

Tags antisémites à UniFribourg

En novembre, la CICAD a été informée d'un incident qui a eu lieu à l'Université de Fribourg. Des affiches annonçant une conférence de la Faculté de théologie – dont le contenu était initialement sujet à polémique – ont été taguées avec du contenu antisémite.

Intitulé «Israël, l'Holocauste et les films juifs, conférence et soirée de discussion» la conférence organisée à l'Université de Fribourg a rapidement fait l'objet de commentaires et dérapages antisémites. Les affiches annonçant l'évènement ont été recouvertes notamment de plusieurs croix gammées.

La CICAD a adressé une lettre au rectorat de l'Université de Fribourg afin de s'assurer que l'information lui a bien été transmise aussi pour s'enquérir des futures actions envisagées par la direction de l'université concernant cette affaire. «Nous avons été informés que la faculté de théologie a déposé une plainte pénale pour discrimination raciale et nous tenions à nous assurer que vous disposiez de ces informations, vous assurer de notre soutien selon vos besoins et connaître les actions qu'envisage le Rectorat de l'Université de Fribourg.»

Une demande qui ne restera pas sans réponse. La Rectrice Mme Astrid Epiney donnera suite à cette affaire tout en remerciant la CICAD pour cette initiative. «Le Rectorat était déjà informé de l'existence de ces tags antisémites. Votre préoccupation face aux inscriptions faites sur les affiches annonçant une conférence organisée par notre faculté de théologie est entièrement partagée par le Rectorat. En effet, le Rectorat condamne toute action antisémite et à caractère raciste. Aussi, je vous confirme qu'une plainte pénale a été déposée.»



Affiches taguées à l'Université de Fribourg en novembre 2017

ANTISÉMITISME

Dieudonné en Suisse romande

La venue en Suisse de l'activiste Dieudonné, qui a fait de l'antisémitisme son fonds de commerce, a de nouveau mobilisé la CICAD.

Condamné une quinzaine de fois notamment pour «injures à caractère raciste», «provocation à la haine raciale» et «négationnisme», son crédo ne fait plus de doute: la communauté juive est le bouc émissaire de tous les complots et de tous les maux. Un antisémitisme révélé au grand jour et s'il existait encore un quelconque doute, il n'est plus permis depuis bien longtemps.

La liberté d'expression est un principe essentiel mais qui ne peut en aucun cas être invoqué pour justifier un «droit à la discrimination». Une banalisation et une incitation à la haine que la CICAD dénonce à chaque fois que Dieudonné est présent en Suisse. Avertie de sa venue en janvier à Fontainemelon (NE) et en mars 2018 à Genève, la CICAD n'a pas demandé l'interdiction de ses représentations mais a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme. Contrairement à d'autres représentations, cette fois-ci la CICAD n'a pas tenu de stand à l'entrée des salles de spectacles mais a souhaité sensibiliser la population «sur l'antisémitisme de ce tribunal politique» comme l'a expliqué Johanne Gurfinkiel dans la presse locale.

En janvier à Fontainemelon

Les 12 et 13 janvier 2018, une nouvelle fois Dieudonné s'est produit à Fontainemelon dans le canton de Neuchâtel pour son one-man-show «La guerre». La CICAD informée de sa présence a assisté à l'une de ces représentations pour s'assurer qu'il n'y ait aucun dérapage ni propos contraires à la loi mais a aussi fait entendre sa voix dans la sphère médiatique. Interviewé par *Arcinfo* et *Le Temps*, le Secrétaire général de la CICAD a rappelé que «Dieudonné a été condamné à de multiples reprises pour discrimination raciale faisant de l'antisémitisme son fonds de commerce. La CICAD est là pour rappeler les exactions de ce personnage. Dieudonné est toujours à la limite durant ses spectacles. Avec le temps, il est devenu davantage prudent, autrement il ne pourrait plus se produire nulle part. Son public n'est plus constitué de personnes désireuses d'assister à un spectacle d'humour, mais de militants venus écouter un prêcheur qui a fait de l'antisémitisme son fonds de commerce».

Comme à son habitude, Dieudonné s'est contenté de quelques références toujours sur le fil et bien comprises par ses soutiens inconditionnels. Aucun propos explicitement antisémite n'a été relevé, malgré la vulgarité générale du contenu qui ne manquait pas de propos misogynes et homophobes entre autres. De son côté, la police cantonale neuchâteloise est restée également «attentive», selon le terme de son porte-parole, Charles-Louis Rochaix. Une présence policière était assurée par les autorités à l'extérieur de la salle et aucun débordement n'a eu lieu.

En mars à Genève

Quelques mois après, Dieudonné a décidé de revenir en Suisse romande mais cette fois-ci à Genève.

La présence de Dieudonné a fait réagir certaines personnalités politiques dont Nathalie Fontaine, Député PLR Genève qui s'est exprimée sur ce sujet à la radio. «La liberté d'expression à ses limites. À titre personnel je suis opposée à la venue de Dieudonné. Il y a une très forte présence lorsqu'il vient de la CICAD devant le théâtre pour aller à la rencontre de ses fans pour dialoguer, les convaincre et c'est très bien. On ne peut pas tout dire sous couvert d'humour et de liberté d'expression. Il y a des paroles racistes, qui tombent sous le coup de la norme pénale. Quand on sait que le but de cette personne est de tenir des propos intolérables ce n'est pas acceptable.» Là encore aucun débordement n'a eu lieu.

FONTAINEMELON «La guerre» de Dieudonné affole et réjouit

Une nouvelle fois, la venue de Dieudonné au Val-de-Ruz ne fait pas l'unanimité. L'humoriste français, qui présente ce week-end son nouveau one-man-show «La guerre» à la salle de spectacles de Fontainemelon, réjouit ses fans autant qu'il affole ses détracteurs. Ainsi, comme à chacune de ses représentations, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) se mobilise. Elle souhaite sensibiliser la population sur «l'antisémitisme de ce tribunal politique».

Contrairement à d'autres représentations de Dieudonné, la Cicad ne tiendra pas un stand d'information. En revanche, «un de nos membres se rendra au spectacle pour s'assurer qu'aucun propos contraire à la loi n'est prononcé», souligne Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad.

«La guerre» de Dieudonné est jouée uniquement dans le canton de Neuchâtel, contrairement à d'autres spectacles qu'il a aussi présentés à Lausanne et à Nyon. Pour l'heure (mardi soir), les quatre représentations ne font pas salle comble à Fontainemelon. Contacté par téléphone, l'agent chargé des spectacles de l'humoriste français en Suisse n'a pas souhaité s'exprimer sur la polémique suscitée par Dieudonné.

Mise en garde prématurée?
Si, à ce jour, aucun membre de la Cicad n'a vu Dieudonné sur scène, s'est-ce pas prématuré d'alarmer ainsi la population?

Johanne Gurfinkiel rappelle que l'humoriste controversé a été «condamné à de multiples reprises pour discrimination raciale faisant de l'antisémitisme son fonds de commerce. La Cicad est là pour rappeler les exactions de ce personnage». Selon lui, Dieudonné est toujours à la limite durant ses spectacles. «Avec le temps, il est devenu davantage prudent, autrement il ne pourrait plus se produire nulle part.»



Dieudonné se produira à nouveau à Fontainemelon vendredi et samedi.

Arc Info, 10 janvier 2018

La CICAD restera attentive à toute nouvelle venue de Dieudonné en Suisse comme ses représentations fin juin 2018 à Genève et continuera à se mobiliser systématiquement pour que la venue de ce personnage condamné à de multiples reprises pour discrimination raciale ne devienne pas anodine.



Le Temps, 11 janvier 2018

Négationniste dénoncé

Condamné en 2002 à huit mois de prison pour discrimination raciale suite aux interventions de la CICAD, un valaisan récidive.

Le 2 juin 2017, il publie un article sur son site *La sentinelle du Continent*. Intitulé «Les élucubrations du Tribunal fédéral suisse», il appelle à l'abrogation de l'article 261bis CP tout en portant haut la voix de négationnistes.

Cet article remet en cause l'existence des chambres à gaz utilisées par l'Allemagne hitlérienne pour assassiner principalement les Juifs. Le valaisan qualifie d'«élucubration», soit d'absurde, les jugements du Tribunal fédéral condamnant des personnes niant l'existence des chambres à gaz au motif que notre Haute cour ne produit pas de preuves établissant cette réalité, devenue à ce jour un fait notoire. S'ensuit dans cet article, un discours négationniste, à l'appui duquel l'auteur cite des arrêts du Tribunal fédéral refusant, à juste titre, de produire des preuves relatives à l'existence des chambres à gaz.

En soutenant, publiquement, la remise en cause de l'existence des chambres à gaz qu'il considère comme «un point fort controversé de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale», en étayant son point de vu par le fait que le Tribunal fédéral ne prouve pas ce fait par des preuves matérielles et décrivant cette pratique d'«élucubration», en indiquant que le «Tribunal Fédéral cachait jalousement les preuves superfétatoires de l'existence de chambres de gaz homicide», en citant des auteurs ayant «échoué» dans leurs «recherches de preuves susceptibles de confirmer les allégations de la propagande de guerre et de paix sur l'existence de chambre à gaz sous le Troisième Reich», l'homme diffuse une idéologie négationniste à l'égard d'un nombre indéterminé de destinataires qui fera naître auprès de certains un doute quant à l'existence des chambres à gaz voire, pour d'autres, un doute quant à la Shoah.

Le contenu de l'article, qui tend à laisser croire par la négation de l'existence des chambres à gaz que la réalité de ces crimes relèverait du mythe, constitue une violation crasse de l'art.261bis al. 4 CP. Cet article a retenu l'attention de la CICAD qui a décidé de dénoncer le texte et son auteur au ministère public valaisan.

Pour rappel, l'article 4 de l'art. 261bis du code pénal réprime celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité.

En février 2018 le ministère public annonce qu'il est en main du rapport de dénonciation et qu'il se prononcera dans les mois à venir sur la suite qui a été donnée à la dénonciation.

Le contenu de l'article, qui tend à laisser croire par la négation de l'existence des chambres à gaz que la réalité de ces crimes relèverait du mythe, constitue une violation crasse l'art.261bis al. 4 CP.

ANTISÉMITISME

Dénonciation pénale après un article négationniste

Mariette et Claude Paschoud, tiennent une rubrique intitulée «les Nouvelles aventures» dans le périodique vaudois Le Pamphlet, dont ils sont tous deux rédacteurs. Une rubrique dont certains contenus à caractère négationniste a motivé une dénonciation pénale de la CICAD.

Ce couple vaudois remet en question l'existence des chambres à gaz et prônent une admiration sans faille au tristement célèbre Robert Faurisson, connu pour ses discours abjects. «Tout le monde sait (ou peut savoir en quelques clics de souris) qu'il (Robert Faurisson) a raison» peut-on lire dans l'édition du mois de janvier 2016. Un article écrit par Claude Paschoud. Des propos tombant sous le coup de la loi. En effet, pour le Tribunal fédéral, le fait de contester l'existence de chambres à gaz constitue une négation d'une partie importante de l'Holocauste. Les agissements de Claude Paschoud sont dès lors constitutifs d'infraction à l'art. 261bis CP, de même que ceux de sa compagne en tant que rédactrice du journal.

L'édition du mois de janvier 2016 a motivé le dépôt d'une plainte. Utilisant comme exemple la réaction d'un enseignant après la révélation d'un élève d'Aubonne sur la fin de l'histoire du film Star Wars, Claude Paschoud fait un parallèle surprenant avec la réaction d'une frange de la population à l'encontre du négationnisme. Ainsi, il écrit «Je vois dans cette circonstance une parenté avec la manière dont sont traités les révisionnistes disciples du professeur Robert Faurisson. Ce qu'a révélé le jeune adolescent d'Aubonne était la pure vérité, mais la révélation a heurté le professeur, qui n'avait pas envie de l'entendre. De même, personne n'a pu démontrer au professeur Faurisson qu'il avait tort sur le fond, mais une législation ad hoc permet de l'incriminer, parce que la publication de ses recherches irrite des personnes, met en péril des intérêts financiers, heurte des sensibilités et, en outre, rend ridicules tous les historiens qui ont gobé sans y réfléchir des bobards dont on sait aujourd'hui l'impossibilité et les faux témoins qui ont affirmé pendant septante ans qu'ils avaient vu, de leurs yeux vu, des licornes vivantes et des pentagones à trois côtés.»



20 Minutes, 8 avril 2016

Un article qui vise, sans ambiguïté, à soutenir le négationnisme et accréditant les détestables thèses de Robert Faurisson. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, est intraitable sur cette affaire: «Avec le couple Paschoud, on a affaire à des auteurs qui utilisent leur périodique pour diffuser leurs nauséabondes thèses négationnistes. Minimiser ou nier un génocide dans le but de porter atteinte à la mémoire de la population juive, et d'une manière générale aux victimes du nazisme, ce n'est pas une opinion. Cracher au visage de la Shoah ne relève pas de la liberté d'expression! La base légale pour agir existe, à la justice de se déterminer.» Ces propos abjects tombent sous le coup de l'article 261bis du code pénal car ils minimisent le génocide des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'article 261bis réprime la négation, la minimisation, ou la justification d'un génocide. Par ces motifs, la CICAD décide de se porter partie plaignante lors de sa dénonciation pénale au ministère public vaudois. Mais le 15 avril 2016, le ministère public refuse la qualité de partie plaignante à la CICAD. N'étant pas ciblée directement, elle ne peut être partie civile. Cependant, il ordonne l'ouverture d'une instruction pénale. L'affaire se poursuit et il faut attendre 2018 pour que le ministère public condamne les époux par ordonnance pénale. Seul M. Paschoud a fait op-

position à l'ordonnance.

La CICAD ne manquera pas de suivre ce dossier dans les mois à venir.

La CICAD ne peut se constituer partie civile

Avec le nouveau code de procédure pénale entré en vigueur le 1er janvier 2011, les associations, comme la CICAD, ne peuvent plus se constituer partie civile dans les procédures relatives à la norme antiraciste. Une situation paradoxale pour La Cicad créée pour aider et accompagner les victimes d'antisémitisme. Dès lors, pour les dossiers judiciaires qui ne la concerne pas directement, elle peut dénoncer des cas d'antisémitisme mais elle ne peut pas être partie plaignante et n'est donc pas informée des actions du ministère public. Un combat qu'elle entend mener ces prochaines années afin d'obtenir du Parlement une modification de cette procédure. Une position maintes fois rappelée par Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD.

ANTISÉMITISME

Tribunal fédéral: la quenelle, geste antisémite

C'est la conclusion rendue ce jeudi 3 août 2017 par le Tribunal fédéral (TF) qui tranche définitivement la question quatre ans après le début de l'affaire. Pour avoir effectué une quenelle devant la synagogue Beth Yaacov de Genève, les trois hommes sont donc condamnés pour violation de la norme pénale contre le racisme. Une première en Suisse romande. Une affaire suivie par la CICAD dès le début qui avait pris connaissance du cliché dès sa mise en ligne et l'avait dénoncé dans un communiqué le 29 janvier 2014.

Cette décision de justice capitale n'a pas manqué d'être relayée dans les médias romands et au-delà. Les journalistes du *Tages Anzeiger* et *20 minutes* désireux d'avoir une réaction de la CICAD ont contacté son Président, Alain Bruno Lévy.

Rappel de l'affaire

Janvier 2014. La CICAD prend connaissance d'un cliché mettant en scène trois jeunes hommes devant la synagogue Beth Yaacov de Genève effectuant une quenelle. Tous trois âgés d'une vingtaine d'années sont condamnés par la justice, par une ordonnance pénale, pour violation de la norme pénale contre la discrimination raciale. Selon eux, leur geste serait en réaction à la polémique autour de Dieudonné incompris et accusé à tort. En aucun cas un geste antisémite.

Deux des protagonistes acceptent l'ordonnance pénale du Ministère public de Genève, le troisième fait opposition. L'affaire est donc jugée à nouveau par le Tribunal de police de Genève en novembre 2015. Et là contre toute attente, la Juge prononce l'acquiescement en soulignant que l'interprétation de la «quenelle» est controversée. «Ce n'est pas un geste antisémite en soi, contrairement au salut nazi» tout en argumentant qu'on ne peut pas dire qu'il vise clairement à rabaisser et à discriminer les Juifs. Ici, selon la Juge, ce n'est pas le cas. Le jeune homme sera acquitté et recevra en prime 3000 francs de l'Etat pour couvrir ses frais de procédure.

Une décision incompréhensible pour la CICAD mais aussi pour le Procureur général, Olivier Jornot devant l'évidence de ce geste



20 Minutes, 3 août 2017

clairement antisémite fait devant une synagogue. Ce dernier décide de faire appel. Il semble que la Chambre pénale d'appel et de révision genevoise (CPAR) partage l'avis de la CICAD sur la question. Acquitté en première instance, il sera sanctionné en appel et condamné à 80 jours-amende avec sursis pour discrimination affirmant que «La quenelle peut, selon les circonstances relatives à son exécution, constituer une manifestation de l'antisémitisme.»

Il faudra attendre la décision du Tribunal fédéral pour définitivement clôturer ce dossier en août 2017. Le Tribunal fédéral confirme alors la condamnation pour discrimination raciale de l'auteur d'une quenelle devant la synagogue de Genève. La Haute cour confirme ainsi une décision de la justice genevoise qui par conséquent fait à présent jurisprudence.



Communiqué de presse

La CICAD salue la décision du Tribunal fédéral

S'exprimant sur la décision du Tribunal fédéral, par voie de communiqué de presse, la CICAD salue la décision sage et clairvoyante du Tribunal fédéral. «Un signal fort envoyé à tous les propagandistes de haine antisémite qui pensent pouvoir agir en toute impunité en employant ce geste.»



24heures.ch, 3 août 2017

ANTISÉMITISME

Ex-policier genevois épinglé pour ses posts antisémites

Un ancien cadre de la police genevoise, à la retraite, s'est fendu d'un commentaire publié sur Facebook en octobre 2017 sur l'actualité autour de l'affaire Weinstein, dont l'antisémitisme est sans ambiguïté. «Weinstein! Pourquoi on en trouve de plus en plus chez les baptisés au sécateur? Décidément les crochus seraient des adeptes ou des addicts! Je pense que c'est vrai... j'en connais... mais là, silence! (...)»

Malgré les réactions outrées de plusieurs personnes, l'intéressé ni ne s'excuse ni ne supprime le message. Pire, il poursuit son idée en commentant son propre post pour répondre aux messages d'internautes pour le moins choqués. «Le grand Charles de Gaulle avait qualifié ce peuple : élu et dominateur et sûr de lui. Il avait raison.» Loin de passer inaperçu, le message devient viral et devant la polémique naissante, la CICAD s'empare du sujet.

Des propos intolérables pour Johanne Gurfinkiel qui, par voie de presse, interviewé par la Tribune de Genève s'exprime sur le sujet. «Des messages antisémites postés par un ancien policier sur Facebook et destinés à ses 300 amis méritaient que nous les rendions publics, compte tenu de leur caractère intolérable. Tout cela est d'autant plus grave que cet homme avait pour mission de faire respecter la loi.»



Le Temps, 28 octobre 2017



Commentaire publié sur Facebook en octobre 2017 sur l'actualité autour de l'affaire Weinstein, dont l'antisémitisme est sans ambiguïté.

Ex-policier reconnu coupable

Un ancien cadre de la police genevoise a été condamné pour discrimination, entre autres, à une amende de 1620 francs

Il avait tenu des propos antisémites sur les réseaux sociaux. Un ancien cadre de la police genevoise a été reconnu coupable de discrimination raciale par le procureur général, Olivier Jornot, dans une ordonnance pénale datée du 6 mars.

Sur son mur Facebook, visible par 295 «amis», l'internaute s'est fendu, en octobre, de commentaires visant la communauté juive. Choqué, le Syndicat de la police judiciaire a déploré dans nos colonnes l'attitude de l'un de ses membres à la retraite. À la suite d'une dénonciation et d'une plainte pénale de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), l'ancien policier a été entendu par l'Inspection générale des services. Selon l'ordonnance pénale, l'homme s'est défendu en expliquant avoir visé Harvey Weinstein, Dominique Strauss-Kahn et Roman Polanski «parce qu'ils avaient bénéficié d'une certaine mansuétude». Ses propos «caricaturaux» ne s'adressaient qu'aux personnes citées, a-t-il justifié, évoquant un «mouvement d'humeurs», un «coup de gueule en réaction aux diverses affaires parues dans la presse». Pour le procureur général, «les termes employés sont méprisants et ont vocation à rabaisser non seulement les personnes visées mais aussi la communauté juive dans son ensemble». Le prévenu «associe le

Tribune de Genève, 25 avril 2018

rabaisant et attentatoire à la dignité humaine». Des commentaires accessibles, par ailleurs, à un nombre indéterminé de personnes. Les motivations de cet individu «rélevant du mépris pur et simple envers la communauté juive et d'une volonté déplorabile de partager publiquement son sentiment».

La CICAD a salué la fermeté du Procureur général. «Nous nous félicitons de cette condamnation tout en saluant le travail de notre avocat Philippe Grumbach» réagit Johanne Gurfinkiel «C'est une décision importante à l'heure où l'antisémitisme connaît un regain dans toute l'Europe. Elle marque la volonté du Ministère public de faire preuve de fermeté face à des actes de discrimination exposés aussi sur les réseaux sociaux.»



Tribune de Genève, 21 mai 2018

Quelques jours plus tard, la CICAD reçoit le soutien du Syndicat de la police judiciaire (SPJ). Choqué par les propos antisémites, le syndicat par un communiqué dénonce ce comportement et propose son exclusion. Une réaction saluée par la CICAD. «Soyez assurés que cette réaction que vous saluez, n'est rien d'autre que l'expression des valeurs que nous défendons avec la plus grande conviction. Elle est à la hauteur de la colère et de l'écœurement qui furent les nôtres à la découverte des propos inadmissibles tenus par cet individu qui a en outre jeté l'opprobre sur notre corporation. Même s'il ne se reconnaît pas dans de tels comportements, le comité du syndicat de la police judiciaire vous présente ses excuses pour l'injure qui a été faite par son membre à la communauté juive. Ex-membre, devrions-nous dire, puisque par le présent, nous vous informons que l'intéressé a préféré s'éviter l'humiliation de l'exclusion du SPJ en présentant sa démission avec effet immédiat, démission que nous acceptons bien évidemment. Reste à la justice de se déterminer.»

Car face à de tels propos intolérables, la CICAD décide de dénoncer le texte et son auteur au Ministère public genevois. En avril 2018, l'ancien cadre est reconnu coupable de discrimination raciale. Condamné à une peine pécuniaire de 45 jours-amende à 180 francs, avec sursis pendant trois ans, il écope en outre d'une sanction immédiate soit d'une amende de 1 620 CHF.

Pour le procureur général, Olivier Jornot, «les termes employés sont méprisants et ont vocation à rabaisser non seulement les personnes visées mais aussi la communauté juive dans son ensemble». Le prévenu «associe le judaïsme à des déviances sexuelles, ce qui ne peut qu'être

ANTISÉMITISME

Antisémitisme dans la presse romande

La CICAD a été très sollicitée au printemps 2018 afin de réagir à des propos et tribunes inadmissibles publiés dans la presse suite aux événements à Gaza. Le déferlement de paroles haineuses ne pouvaient nous laisser sans réaction. La CICAD a dû écrire à plusieurs reprises notamment à la *Tribune de Genève*, *Vigousse*, *Le Courrier* afin de dénoncer la publication de courriers de lecteurs justifiant les agressions de Juifs au regard de la politique d'Israël, des publications diffamatoires contre la CICAD ou des caricatures antisémites faisant des parallèles entre la Shoah et le conflit israélo-palestinien dans un journal satirique.

Une situation préoccupante pour la CICAD, qui suit de très près toutes ces manifestations d'hostilité envers la communauté juive.

Le Courrier s'excuse après la publication d'un courrier de lecteurs à caractère antisémite

Les lecteurs du *Courrier* daté du mardi 15 mai 2018 ont pu découvrir dans les colonnes de leur journal un commentaire de lecteurs pour le moins choquant. Intitulé «Antisémitisme?» un lausannois écrit «La semaine dernière à Berlin, un homme d'origine arabe agresse un adolescent parce que celui-ci porte une kippa. Tous les médias dénoncent un acte antisémite. Ne serait-il pas envisageable que l'agresseur, probablement sensible aux injustices que subissent les Palestiniens vu son origine, ait été motivé par la rage accumulée contre les politiques d'Israël plutôt que par de l'antisémitisme?»

Des propos extrêmement graves justifiant l'agression dans la rue d'un Juif sans que cela ne pose problème. La CICAD a donc demandé aux deux corédacteurs en chef du *Courrier* des explications pour comprendre comment un tel texte avait pu être validé et publié par la rédaction. La rédaction se doit de respecter la charte de la déclaration des droits et devoirs du journalisme qui au point 8 évoque le respect de la dignité humaine. «Le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à

l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire (...)». Certes, l'auteur de ce courrier de lecteurs n'est pas journaliste mais la rédaction reste la seule responsable des contenus publiés et doit respecter cette charte déontologique.

Une demande entendue par le Co-rédacteur en chef Gustavo Kuhn qui a tenu à présenter ses excuses. «Par rapport au fond de votre message, je ne peux que vous donner entièrement raison et regretter qu'un tel «courrier de lecteur» ait été publié – par erreur – dans *Le Courrier*. Le contenu de cette lettre de lecteur est en effet totalement inadmissible et celle-ci n'aurait jamais dû paraître dans notre journal. Ni dans aucun autre d'ailleurs. Un courrier d'un autre lecteur qualifiant ce

À NOS LECTRICES ET LECTEURS

Le 15 mai, un texte intitulé «Antisémitisme?» a été publié par erreur dans le «courrier des lecteurs» du *Courrier*. Son auteur se demandait si l'agresseur à Berlin d'un adolescent qui portait une kippa n'était pas «motivé par la rage accumulée contre les politiques d'Israël plutôt que par de l'antisémitisme». Cette «interrogation» est inacceptable. Attaquer quelqu'un parce qu'il porte une kippa est, par définition, une agression antisémite. Et ce, quelles que soient les politiques menées par Israël et les critiques que l'on peut légitimement nourrir à leur sujet. Toute agression envers une personne «parce qu'elle est juive» est un acte antisémite inadmissible. Toute agression et/ou discrimination envers quiconque au motif de sa religion, son ethnicité, sa nationalité, son genre ou encore son orientation sexuelle est inacceptable et condamnable. Ces principes de bases sont chers au *Courrier* et nous guident dans notre travail quotidien.

Nous regrettons ainsi vivement que le texte en question soit paru par erreur dans notre journal. Nous nous en excusons.

GUSTAVO KUHN ET LAURA DROMPT,
corédacteurs en chef du *Courrier*

Message de la rédaction du *Courrier* dans la rubrique des Courriers de lecteurs, 30 mai 2018

lecourrier.ch

Antisémitisme? - Le Courrier

1-2 minutes

Les nouvelles venant régulièrement d'Israël sont tristes et révoltantes: confiscation de terres, extension de colonies, blocus, destructions de maisons palestiniennes, emploi exagéré de la force, tir à balles réelles contre des manifestants, bombardement en pays voisins...

La semaine dernière à Berlin, un homme d'origine arabe agresse un adolescent parce que celui-ci porte une kippa. Tous les médias dénoncent un acte antisémite.

Ne serait-il pas envisageable que l'agresseur, probablement sensible aux injustices que subissent les Palestiniens vu son origine, ait été motivé par la rage accumulée contre les politiques d'Israël plutôt que par de l'antisémitisme?

Pour les mêmes raisons que les pays occidentaux se taisent depuis des années face aux graves entorses aux droits de l'homme et aux conventions internationales d'Israël, les médias préfèrent opter pour l'antisémitisme plutôt que de questionner sur les conséquences des agissements de l'Etat d'Israël, agissements qui, à d'autres pays, méritent le qualificatif de voyou...

Jacques-A. Badoux, Lausanne

Courrier de lecteur à caractère antisémite,
publié le 15 mai 2018

contenu d'inadmissible a déjà été publié dans *Le Courrier* du 23 mai et nous allons publier dans notre prochaine parution de lettres de lecteurs un message de la rédaction en chef expliquant que le contenu du texte publié le 15 mai est inacceptable et nous excusant de sa parution. Celui-ci a d'ailleurs déjà été supprimé de notre site internet. Je ne peux que regretter une nouvelle fois qu'un tel courrier des lecteurs ait pu paraître dans notre journal. Nous allons mettre en place des mécanismes pour éviter qu'une telle erreur ne puisse se reproduire à l'avenir.»

La CICAD remerciera le Co-rédacteur en chef pour sa position ferme face au cas dénoncé. «La publication par la rédaction en chef d'un message sur le caractère inacceptable de ce courrier de lecteur répond parfaitement à nos attentes et nous vous en sommes reconnaissants tout en saluant également la mise en place en place des mécanismes pour éviter qu'une telle erreur ne puisse se reproduire à l'avenir.»



Caricature intitulée 1941-2018, dans l'édition du 18 mai 2018

Banalisation de la Shoah : Vigousse invite la CICAD pour en parler

Les lecteurs du journal satirique *Vigousse* ont dans l'édition du 18 mai 2018 découvert une caricature abjecte. Intitulée «1941-2018», un parallèle honteux est fait sans vergogne entre ce qu'ont pu vivre les Juifs pendant la Shoah et manifestement les événements qui ont eu lieu à Gaza dernièrement. La CICAD n'entre pas dans des considérations politiques et ne s'exprime pas sur la politique israélienne. En revanche, quoi que l'on puisse penser de la situation humanitaire à Gaza, il est inacceptable de banaliser ainsi le sort de millions de Juifs.

La CICAD a donc pris l'initiative d'écrire au Rédacteur en chef Stéphane Babey afin de lui faire part de son indignation et d'avoir une prise de position de la rédaction à ce sujet. La CICAD, en tant qu'association luttant pour la préservation de la mémoire de la Shoah, n'entend pas laisser le conflit israélo-palestinien servir de prétexte au déchaînement antisémite.

Il semble que l'argumentaire ait fait mouche puisque la rédaction a contacté la CICAD quelques jours après et lui a proposé d'en discuter lors d'un comité de rédaction. Le Secrétaire général rencontrera l'ensemble des dessinateurs et le Rédacteur en chef en juin à Lausanne dans les locaux de *Vigousse*.

La Tribune de Genève campe sur ses positions

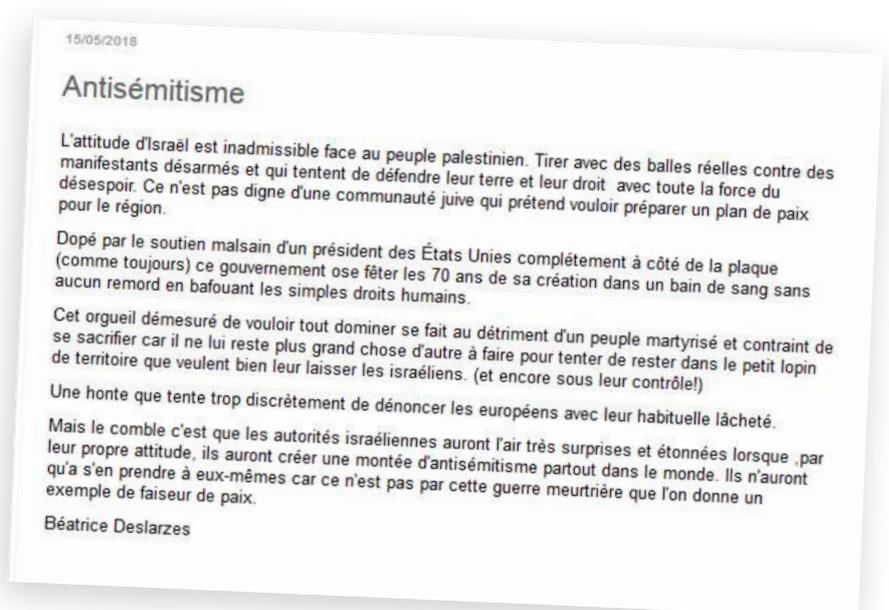
Dans un courrier de lecteurs intitulé «Israël», publié le 22 mai 2018 dans la *Tribune de Genève* l'auteur écrit: «Tirer avec des balles réelles contre des manifestants désarmés et qui tentent de défendre leur terre et leur droit avec toute la force du désespoir, ce n'est pas digne d'une communauté juive qui prétend vouloir préparer un plan de paix pour la région». Un amalgame hon-

teux qui a poussé la CICAD a contacté la rédaction qui reste responsable légalement du contenu publié dans son journal.

La Tribune de Genève ne peut diffuser un texte pratiquant un tel amalgame entre politique israélienne et responsabilités des communautés juives. Ce texte, sans ambiguïté aucune, fait l'amalgame entre Israéliens et Juifs. Les Juifs de Suisse ou d'ailleurs deviennent ainsi garants de la politique israélienne.

La CICAD a demandé au Rédacteur en chef Pierre Ruetschi de réagir tout en ne manquant pas de lui rappeler la définition de l'antisémitisme adoptée en mai 2016 par l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance), par le gouvernement du Royaume-Uni, en décembre 2016 et de la République fédérale d'Allemagne en septembre 2017. Pour le Rédacteur en chef tout propos respectant le cadre de la loi peut être publié. « Nous souhaitons donner la plus grande liberté possible à nos lecteurs dans leurs réflexions que nous publions dans nos pages "Opinions/courrier de lecteurs". Nous acceptons les propos polémiques y compris à l'endroit de notre titre. Nous tenons cependant, et cela va de soi, que cette expression respecte le cadre de la loi. C'est elle qui nous guide et qui nous permet d'échapper, autant que faire se peut, à une sélection arbitraire des lettres. Nous estimons quant à nous que la lettre mentionnée ne va pas à l'encontre du droit suisse. »

Un avis que ne partage pas la CICAD. Pour rappel et selon les recommandations faites aux médias romands dans le rapport sur l'antisémitisme publié chaque année, les rédactions doivent rester vigilantes quant au contenu publié. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. « Les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites.»



Commentaire publié le 22 mai dans la Tribune de Genève

ANTISÉMITISME

Les milieux extrémistes déversent leur haine

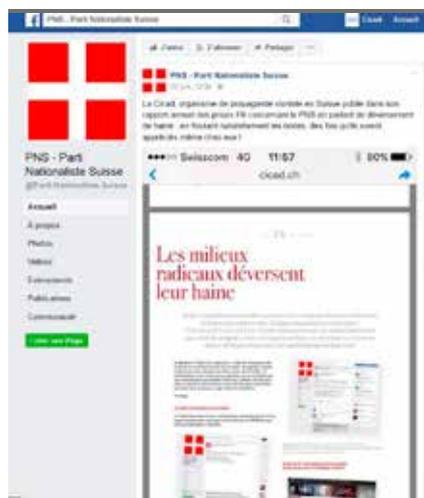
Simple sympathisants ou véritables activistes, on ne compte plus les fervents défenseurs de la thèse du complot et autre idéologies négationnistes et antisémites. Convaincus de l'existence d'une désinformation permanente des médias traditionnels qui tentent de manipuler, selon eux, l'opinion publique, ces internautes se retrouvent dans les idéologies d'extrémistes tels que Dieudonné ou Alain Soral.

Ils adhèrent à l'idée d'un «lobby juif», à celle de l'inexistence de la Shoah et ne perdent jamais une occasion de rappeler combien Israël est la cause absolue des divers maux de la société. Un antisémitisme et un antisionisme exacerbés qui ne se limitent pas aux commentaires sur Internet. Parmi eux, certains ont pris pour cible la CICAD et déversent leur animosité dès que l'association intervient dans la presse ou agit contre un antisémite.

Florilège.

Le Parti Nationaliste Suisse

Le Parti Nationaliste Suisse, parti politique ouvertement antisémite et raciste publie sur sa page Facebook des messages à l'en-



Message posté le 22 juin 2018 suite à la publication de la revue annuelle de la CICAD.



Message posté le 22 juin 2018 suite à la publication de la revue annuelle de la CICAD.

contre de la CICAD tels que ces deux exemples ci-dessous.

Egalité et réconciliation, groupuscule d'extrême droite

Alain Soral & la CICAD

On s'embrasse et on oublie est une émission sur Internet réalisée par Égalité & Réconciliation France. Un groupuscule d'extrême droite bien connu de la CICAD avec à sa tête Alain Soral, condamné maintes fois depuis 2008 pour «injures raciales ou antisémites», «incitation à la haine raciale», «provocation à la haine, la

discrimination ou la violence», et «apologie de crimes de guerre et contre l'humanité». Pour ce troisième numéro, diffusé le 22 septembre dernier et vu par plus de 17 000 personnes, Alain Soral évoque les «dernières persécutions politiques qu'il subit». L'occasion de démontrer une nouvelle fois selon lui que «la Suisse est ni plus ni moins soumise à la CICAD». En cause, l'annulation d'une conférence programmée le 12 novembre 2016 avec Sheikh Imran Hosein à Genève. «Je suis un citoyen suisse. J'espérais que la Suisse ne soit pas captive de cette fameuse communauté et je remarque que la Suisse romande est autant soumise que la France à la dictature de la communauté de lumière organisée qui, là-bas, s'appelle la CICAD.»



Message posté le 19 juin 2018

Le collectif BDS-Genève, antenne du BDS

COLLECTIF BDS-GENÈVE

Boycott Désinvestissements Sanctions

www.bds-info.ch

geneve@bds-info.ch

Lettre aux membres du Conseil municipal de la Ville de Genève

Genève, le 28 mai 2018

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux

Le collectif BDS-Genève réunit des militant-e-s genevois-e-s des Droits humains favorables à des actions de boycott, des mesures de désinvestissement et de sanctions contre la politique d'apartheid et de colonisation que le régime israélien inflige au peuple palestinien.

En particulier, nous prévenons les institutions suisses et genevoises contre tout soutien actif ou involontaire à la promotion de l'image du régime israélien. Dans leur action, les activistes du mouvement BDS, partout dans le monde, s'opposent fermement à toutes les formes de discrimination et de racisme, y compris l'islamophobie et l'antisémitisme.

Le journal *Le Courrier* de cette fin de semaine (25-27 mai 2018) nous apprend que le Conseil municipal de la Ville de Genève s'apprête à voter une subvention de 50'000 francs annuels au bénéfice de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD).

Cette information nous inquiète. Nous pensons en effet que la lutte contre le racisme, en particulier l'antisémitisme et l'islamophobie, est essentielle pour maintenir la cohésion sociale et les liens de solidarité parmi les habitant-e-s de notre commune. Pour cela, il est primordial que l'action des pouvoirs publics et des associations actives dans ce domaine soit irréprochable et ne prête le flanc à aucun doute.

Or la CICAD affiche parmi ses missions la défense de l'« image d'Israël ». La CICAD n'en fait pas mystère. La section « Diffamation » de son site internet contient des manuels destinés aux écoles entièrement consacrés à cette mission. Les liens externes proposés sur le site de la CICAD pointent en premier lieu vers des sites israéliens officiels : le ministère des Affaires étrangères, le bureau du Premier ministre et le Ministère de la défense.

Ce mélange douteux entre la lutte contre l'antisémitisme et la défense d'un État dénoncé au plus haut sommet pour ses pratiques discriminatoires et racistes et son irrespect systématique des Conventions de Genève dont la Suisse est la dépositaire, crée un amalgame désastreux.

Dans ces conditions, une subvention publique à la CICAD jetterait un sérieux doute sur les motivations de la Ville de Genève par rapport à la défense des Droits humains. En outre, si cette somme était votée, la CICAD serait, à notre connaissance, la seule association genevoise ayant pour mission de défendre l'image d'un État étranger à être subventionnée par la Ville de Genève.

Nous espérons vivement que les risques liés à ce dangereux précédent inquiéteront les élu-e-s de la Ville de Genève, et qu'ils/elles sauront veiller à la dignité dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et dans la défense des Droits humains.

Pour le collectif BDS-Genève :

Véronique Goël, Mary Honderich, Marc Brunn (contact : geneve@bds-info.ch)

Hani Ramadan interpelle la CICAD

Dans une tribune publiée dans *Le Temps* le 5 juillet dernier, la CICAD réagissait à certaines réactions ignobles lues dans la presse et sur Internet après l'annonce de la mort de Simone Veil, figure historique.

outranciers
n'aura pas fallu attendre longtemps pour avoir une réaction de sa part. Mercredi 19 juillet sur son blog, il publie en réponse un nouvel article intitulé «Trois questions à Johanne Gurfinkiel». Une nouvelle fois Hani Ramandan distille ses obsessions en lien avec Israël. Par exemple en nommant la CICAD, «la CSTICAD (Coordination sioniste tsahalienne intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation)».

Les Blogs

Islam et engagement

La Turquie et son coup d'Etat (6000 12 minutes) | Page Facebook

Trois questions à Johanne Gurfinkiel

Dans un article du *Temps* datant du 5 juillet 2017, Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation), me qualifie d'« extrémiste » pour avoir relativisé l'hommage dû à Simone Veil, notamment sur la question de l'avortement.

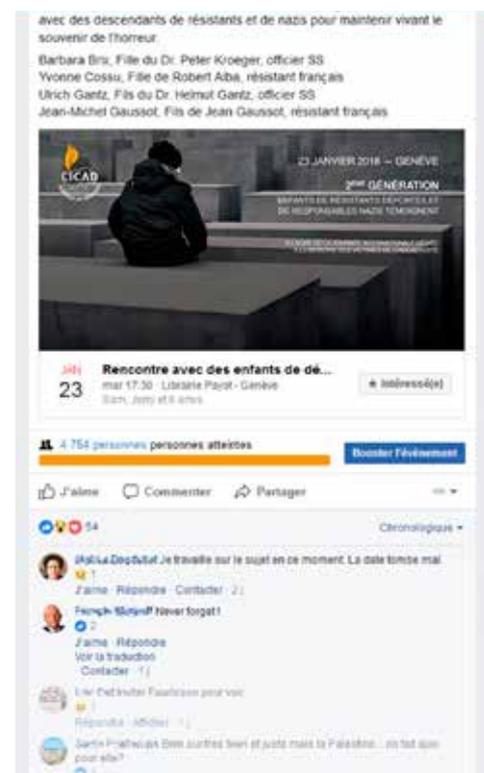
Cher cousin (or je vous rappelle qu'Ismaël était le frère aîné d'Isaac),
Quand allez-vous vous décider – avec la CICAD – à condamner sans détour la colonisation qui se poursuit au-delà des frontières de 1967 dans les territoires occupés, et à vous distancer des crimes commis par Tsahal (usage du phosphore blanc contre des civils et des enfants) ?
Je vous laisse le choix entre le courage et le silence.
Mais dans ce dernier cas, nous vous appellerons désormais la CSTICAD (Coordination sioniste tsahalienne intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation).

Hani Ramadan

Messages à caractère antisémite à l'encontre de la CICAD par des internautes



Commentaire d'un internaute suite à la publication le 10 octobre 2017 sur la page publique Facebook de la CICAD concernant une réaction du Secrétaire général dans la presse.



Commentaire d'un internaute suite à la publication sur la page publique Facebook de l'évènement 2^e génération en janvier 2018.

ANTISÉMITISME

Smiley d'Hitler sur la voiture d'un élu valaisan

En janvier 2017, un conseiller général UDC chablaisien était dénoncé à la justice pour avoir apposé des autocollants sur sa voiture faisant référence à l'armée allemande. Le véhicule affichait aussi un smiley montrant un visage dont la mèche de cheveux et la moustache rappelaient Hitler.

Une affaire qui n'a pas manqué de faire réagir la CICAD dès la parution d'un article dans *Le Nouvelliste* en avril 2017. Un courrier est adressé au Co-président UDC valais Jérôme Desmeules souhaitant connaître sa position sur le sujet tout en rappelant « Notre propos ne vise pas à vous interroger sur la décision prononcée par le Parquet valaisan mais plutôt au sujet de la présence de ce type d'autocollant sur le véhicule d'un élu UDC. »

En juillet 2017, le Ministère public valaisan classe sans suite la plainte contre l'élu estimant qu'il n'y a pas d'infraction et précisant qu'il n'appartient pas à la justice pénale de sanctionner « les idéologies douteuses, ni le mauvais sens de l'humour. » Pour rappel, et selon le code pénal suisse, il ne suffit pas de revendiquer son appartenance à une idéologie raciste pour être puni. Il faut en plus que le prévenu propage cette opinion. Or, dans le cas présent, il n'y avait pas de volonté attestée en ce sens selon le Procureur. « Les



Le Nouvelliste, 10 juillet 2017

différentes images ne représentent pas des symboles du nazisme et ne peuvent être considérées comme racistes, bien qu'elles jouent sur des éléments de l'histoire issus d'une période empreinte de discrimination raciale.»

Une fois le verdict prononcé, le Co-président UDC valais Jérôme Desmeules répondra finalement à la CICAD plusieurs mois après « Dans sa décision, le Ministère public n'a pas considéré que les autocollants de Monsieur Jomini constituaient un appel au racisme ou à la violence. Nous partageons l'avis du Ministère public et ne cautionnons pas les procès d'intention. »

Quant à l'élu, il a enlevé ces autocollants.



**Architectes d'intérieur -
Ensembliers - Décorateurs -
Ébénisterie - Tapisserie -
Rideaux - Moquettes -
Mobilier de bureau**

Magasin

Place du Bourg-de-Four 9
1204 Genève

T +41 (0)22 818 39 99

F +41 (0)22 818 39 90

Ateliers

Rue Cardinal Journet 11
1217 Meyrin

T +41 (0)22 818 39 96

F +41 (0)22 782 34 91

Email: galli@galli-deco.ch

**EMS
LES MARRONNIERS**
FAMILLE ROBERT NORDMANN

**Institution Juive de
Suisse Romande pour
personnes âgées.**

**Un lieu de vie à
dimension humaine.**

Restaurant cachet 7/7

**Organisation de vos
événements.**







EDUCATION

ÉDUCATION

29 novembre 2017 : 260 participants à la 18^e journée d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau

Ce programme initié en 2000 bénéficie d'un intérêt toujours plus grandissant pour le travail de Mémoire, en témoigne le nombre croissant de participants.

Cette année, 107 enseignants et 121 élèves romands ont participé à cette 18^e journée non sans préparation. Les confrontations avec le récit poignant d'une rescapée de la Shoah, les échanges avec la CICAD ou l'étude des documents et films auront permis de se préparer intellectuellement et psychologiquement.

RESCAPÉE DE LA SHOAH, ELLE ACCOMPAGNE LA CICAD DANS LES ÉCOLES

«Parler pour ceux qui ne peuvent plus le faire ou qui n'ont pas pu» c'est le leitmotiv de Paulette Angel-Rosenberg, rescapée de la Shoah. Elle s'associe au programme de la CICAD en allant à la rencontre d'élèves et professeurs pour partager son vécu. Cette année 300 participants ont écouté son témoignage. Ces rencontres s'effectuent dans le cadre de séances préparatoires à la journée d'étude.

Paulette Angel-Rosenberg, déportée au camp de Drancy

Plusieurs classes genevoises de l'Institut Florimont, de l'École internationale, de l'École Moser, du Collège du Léman et les classes du Collège Champittet du canton de Vaud ont écouté M^{me} Paulette Angel-Rosenberg partager son témoignage dans les moindres détails, confrontant petit à petit les élèves à la politique de «déshumanisation» établie par les nazis. L'auditoire a vécu son adolescence en tant que Juive dans une France sous occupation. Un récit bouleversant pour cette jeune génération qui a étudié ce pan sombre de l'histoire. Plus qu'un complément de cours, les élèves entendent alors, avec un tel témoignage, les atrocités commises par les nazis.

Après avoir fait un rapide historique de cette époque, M^{me} Angel-Rosenberg évoquera son arrestation avec sa sœur, toutes deux ayant été dénoncées aux nazis par leurs passeurs alors qu'elles allaient traverser la ligne de démarcation, sa séparation avec sa famille restée à Angoulême et son emprisonnement jusqu'au camp de Drancy. Au cours de son témoignage, elle fera part aux élèves de ses nombreuses interrogations durant cette période. Parmi elles, une question revenant sans cesse au cours de sa déportation



Paulette Angel-Rosenberg lors de la séance préparatoire à l'école Moser en novembre 2017

«Pourquoi nous, Juifs, ne pouvions nous pas être libres, qu'avions-nous fait?», tout comme ce sentiment lancinant de n'être pas «comme tout le monde» dans cette France divisée en deux. Pendant plus de deux heures, Paulette Angel-Rosenberg partagera cette tragique expérience de vie, un moment bouleversant mais qui restera gravé dans l'esprit de ces jeunes âgés de 18 à 19 ans qui l'ont longuement applaudie.

Paola est élève à l'Institut Florimont en terminale ES. Pour cette jeune fille comme pour ses camarades de classe, participer à la séance préparatoire en rencontrant Paulette Angel-Rosenberg, survivante de la Shoah restera gravé dans sa mémoire. «Le récit de M^{me} Angel est un retour 70 ans après les faits si émouvant que j'en ai eu les larmes aux yeux, si touchant que je suis restée sans voix, sans pouvoir prononcer une parole, sans pouvoir détourner le regard des yeux de cette femme meurtrie par la vie, un récit si captivant qu'à aucun moment je ne me suis sentie déconcentrée. Oui, un récit bouleversant, un récit puissant par sa force et par sa richesse. Ce témoignage m'a beaucoup apporté car il m'a permis de prendre conscience de l'ampleur des crimes commis par les nazis, dans une dimension autre que celle proposée par la plupart des films. Il m'a permis de me confronter une fois de plus à la réalité, cette réalité si dure à laquelle tant d'hommes ont dû faire face, cette réalité si terrible à laquelle l'homme parce qu'il était juif a subi, cette réalité si traumatisante à laquelle l'homme s'est montré capable.

Le moment le plus touchant fut probablement celui où elle raconta avec émotion la mort de son père. Sa sensibilité me toucha, me touche encore aujourd'hui et continuera certainement de me toucher à l'avenir. Que faire face à de tels actes? Que dire? Aucune réponse à toutes ces interrogations. Ce n'est pas le premier témoignage auquel j'assiste et je l'espère pas le dernier, mais une chose est sûre c'est qu'il me marquera à jamais.»



Discussion avec les élèves de l'Institut Florimont

Un complément aux cours d'histoire

Les enseignants participants à la journée d'étude et leurs collègues présents lors des témoignages sont unanimes. Ces rencontres sont essentielles. Plus qu'un témoignage, pour les enseignants, ces rencontres font partie intégrante de leurs cours sur la Seconde Guerre mondiale et la Shoah.

Gilles Page, enseignant au Collège Champittet qui accompagne depuis plusieurs années les élèves souligne l'impact d'un tel témoignage auprès des jeunes. « Une trentaine de nos élèves âgés d'environ 15 ans ont entendu le récit de l'arrestation et de la détention de M^{me} Angel-Rosenberg au camp de Drancy entre 1942 et 1944. Elle a su capter leur attention par la vigueur de son témoignage et l'émotion qu'elle a su faire partager à ces jeunes gens. Une belle qualité d'attention et un grand silence ont caractérisé cette conférence de M^{me} Angel-Rosenberg à Champittet. Certains de ces jeunes élèves ont souhaité s'entretenir en privé avec elle, preuve que la discrimination et l'antisémitisme que Mme Angel-Rosenberg a subis il y a 70 ans, restent actuels et universels. » commente Gilles Page, enseignant au Collège Champittet

« Merci infiniment pour cette opportunité. Je pense que le témoignage de M^{me} Angel-Rosenberg est extrêmement important à partager avec les étudiants. Les élèves ont été touchés par son histoire - nous en avons discuté lors du retour en classe. »

Rich Robinson,
enseignant à l'Ecole internationale

« Ce voyage était motivé aussi bien par un vif intérêt que par un lien avec un cours que je donne aux élèves en année de maturité. En tant qu'enseignant de géographie, je ne travaille pas sur la Deuxième Guerre mondiale, thème traité dans les cours d'histoire. Cependant, il y a un lien qui m'a beaucoup intéressé, entre cette visite et un cours à option dans lequel j'aborde de façon assez approfondie le génocide des Tutsis au Rwanda. Une majorité des élèves ayant choisi cette option était présente lors du voyage à Auschwitz. Nous avons pu lors d'une des leçons évoquer rapidement quelques comparaisons entre le génocide des Juifs et celui des Tutsis : similitudes dans la préparation, l'organisation, le projet politique prémédité, mais aussi de grandes différences entre



Gilles Page, enseignant au Collège Champittet avec M^{me} Angel-Rosenberg et Danielle Benarroch de la CICAD

un génocide de « proximité » au Rwanda et génocide « industriel » dans le troisième Reich. » explique Benoit Piguët, enseignant de géographie à l'Ecole Moser.

Ces témoignages permettent aux élèves de comprendre au travers d'un cas concret le régime nazi instauré pendant la guerre. Un point expliqué notamment par les élèves du Collège du Léman, Alessandra et Théo. « C'était très intéressant de voir une personne victime de ce drame et de pouvoir écouter l'histoire du nazisme venant de quelqu'un qui l'a vécu. Je pense que c'est comme cela que j'ai pu réellement me rendre compte de l'horreur de ces événements. Ce témoignage m'a aussi permis d'avoir une vision différente, notamment celle de la terreur vécue par des êtres, des proches comme les amis, la famille... C'est un point de vue que l'on n'aborde pas en histoire et qui est intéressant d'aborder. » « Ce témoignage

m'a fait comprendre l'ampleur de la guerre. Elle m'a permis de mettre un « visage » sur des personnes qui ont réellement souffert. J'ai l'impression d'être passé d'un cours d'histoire à la vraie vie, à une période qui a réellement existé. Certes, je savais très bien que ça avait vraiment existé, mais que cette « histoire » soit racontée par quelqu'un l'ayant vécue, ça change tout. J'ai été très touché et ému par tout ce qu'elle nous a raconté. »

Le film de la CICAD « Auschwitz pour mémoire »

Le film, « Auschwitz, pour mémoire » produit en 2016 par la CICAD est conçu comme un outil d'aide à la préparation des participants à la journée d'étude annuelle au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Ce film a pour objectif de préparer les participants à cette journée d'étude qui nous plonge intellectuellement et « sensoriellement » dans les grandes étapes qui conduisent à la mise en pratique de la « solution finale ». Aller à Auschwitz-Birkenau présuppose un important travail en amont. Une journée consacrée au travail de mémoire et aussi au travail d'histoire. D'une durée de 13 minutes, ce film est destiné uniquement aux participants au voyage et disponible sur demande auprès de la CICAD.

« Très émouvant, très bien réalisé. »
Pada Hazan, élève, Institut Florimont

« Le film permet de bien comprendre le contexte historique. »
Lydie Pont, élève, Collège du Léman

« Le film nous a préparé mentalement. »
Alexis Akodjenou, élève, Collège du Léman

« Bonne introduction, résumée et essentielle à la visite d'Auschwitz. »
Monica Cordey, enseignante, collège du Martinet

« J'ai trouvé le film magnifique, les témoignages surtout. »
Oriana Melamed



LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Auschwitz I et son musée

«Je retiens de cette journée que la mémoire doit être transmise. Voir les choses «écrites» de l'histoire a plus d'impact.»

Agata Raimundo Gith, enseignante Ranches II

«De l'émotion, une réelle prise de conscience. De la tristesse pour toutes ces familles touchées, meurtries.»

Philippe Talon, enseignant,
ES Nyon-Marens

«L'importance de la Mémoire, la transmission aux générations futures»

Melvina Araman, enseignante, les Ouches

«Une grande émotion face au pouvoir de résilience ! Un immense respect pour toutes ces âmes qui ont vécu cette épreuve innommable.» Natacha Zofka

«Beaucoup d'émotion, de tristesse, de questions mais une journée qui ne s'oubliera jamais.»

David Joory

L'histoire n'est pas seulement une matière que l'on apprend à l'école: elle s'est bel et bien passée! Se souvenir de l'histoire est important.

Tamara Ousmane, élève, Institut Florimont

Une motivation renouvelée pour lutter contre toute forme de discrimination. Un appel à la conversion personnelle.

Abbé Jean Glaçon

Mes connaissances historiques prennent une dimension réelle, ce n'est plus un événement lointain. À défaut de comprendre, on prend conscience de l'énormité des choses.

Stéphanie Demierre, enseignante

Il ne faut pas arrêter de raconter, d'expliquer surtout aux jeunes ce que fut la Shoah.

Tsipora Geron, enseignante, Morges Beau-sobre



Les élèves devant le portail en fer forge Arbeit Macht Frei

Se rendre sur place n'est pas comparable à mille et une études sur la question.

Gilbert Maillard,
enseignant d'histoire, Gymnase de Burier

On ne peut se rendre compte de l'horreur vécue sans faire cette visite.

Romane Rosati, élève Collège du Léman

C'est important d'apprendre l'histoire et de parler de la Shoah pour que nous ne fassions pas les mêmes erreurs dans le futur. L'image des chaussures des enfants dans le musée restera gravée dans ma mémoire.

Anna Borghino, élève, École internationale, campus de la Chataigneraie



Les participants découvrent le livre des noms des déportés juifs à Auschwitz



Le pasteur Kurt Veraguth, le rabbin Mendel Pevnet et l'abbé Jean Glasson

Cérémonie de recueillement

L'ensemble des participants se retrouve à la fin de la journée devant la stèle honorant la mémoire des disparus pour écouter les discours du Président de la CICAD et de trois représentants religieux. Ce moment de partage et de rassemblement a résonné pour chacun comme un appel à la vigilance et au nécessaire travail de mémoire.

Cette cérémonie de recueillement, l'un des moments forts de cette journée, donne la parole à trois personnalités religieuses :

« Une journée comme celle-ci prend tout son sens. La mémoire n'est pas un acte statique, elle est en mouvement et permet de construire le futur en apprenant des événements du passé. »

Jean Glasson,
Abbé de l'Eglise catholique de Lausanne,
Genève et Fribourg

« Comment prendre la parole dans ce lieu. Combien de temps de silence faudra-t-il respecter pour faire le tour de l'horreur innommable dont a été frappé le peuple juif et pour l'accompagner. Je ne le sais. Mais je sais que c'est ici l'espace pour le silence. »

Kurt Veraguth,
Pasteur de l'Eglise protestante de Genève

« La journée d'aujourd'hui est un jour qui nous bouleverse profondément, qui nous rappelle la persécution. Aucune valeur religieuse ou profane ne pouvait justifier les appels à la haine de l'Autre et à la persécution. »

Mendel Pevzner,
Rabbin de la Communauté Habad de Genève

Pour Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD, la mémoire des victimes reste omniprésente en ces lieux ayant perdu toute trace d'humanité. « Ces victimes nous hantent.



« Un moment d'échange et de pensées »

Gabriel Best, élève de l'Ecole Moser

« Très bien de faire intervenir des personnes de différentes religions. »

Cindy Bonjar, EPSCE

« Bien que catholique, le chant de la prière juive a résonné en moi et m'a profondément ému à l'idée que les millions de morts peuvent aujourd'hui l'entendre comme un chant victorieux contre le mal. »

Christophe Rotzetter, enseignant, CO du Belluard

« Beaucoup d'émotion au moment de l'intervention du rabbin. Très beau moment de communion. »

Tiffany Braunwalder, enseignante, EPS Vevey

« Intéressant et judicieux d'avoir la cérémonie à la fin de la journée après s'être imprégnés de l'atmosphère. »

Laure Quinto, enseignante, Nyon-Marens

« Placée en fin de journée, elle symbolisait la clôture du voyage. »

Léa Recupero, enseignante, Bella vista

Aujourd'hui ce n'est pas seulement un hommage que nous voulons leur rendre mais c'est aussi un engagement que nous devons prendre à leur égard. Oui la mémoire est bien un devoir, celui de ne jamais oublier ce à quoi conduisent la haine, le racisme, la discrimination, l'exclusion, l'antisémitisme, aux crimes contre l'humanité et aux génocides. Le monde moderne n'a tiré aucune leçon d'Auschwitz et a continué à endurer des génocides et des crimes. »

« La cérémonie de recueillement fut un moment très fort pour les adultes et les élèves. »

Sean power, enseignant de l'Institut Florimont



Visite de Birkenau

Je reste sans mot mais tout est gravé dans ma mémoire et lorsque tout cela sera « digéré » je m'efforcerai de trouver les bons mots pour perpétuer la mémoire de tous ces disparus, victimes de la barbarie nazie.
Gladys Blanchard, enseignante, EPS Aubonne

Journée pleine d'émotion, plongée dans la réalité des camps. Je partagerai cette expérience avec mes élèves.

Tiffany Braunwalder, enseignante, EPS Vevey

Une journée inoubliable, un voyage nécessaire même si éprouvant émotionnellement. Un grand merci à la CICAD.

Nicolas Dargaud, enseignant, Aiglon Collège

Terminer la visite par Birkenau est très fort. A maintenir.

Sophie Rheims

Birkenau m'aura beaucoup marquée. Visiter dans la brume et le noir et le froid était très émouvant et la cérémonie était touchante.

Olivia Abittan

En entrant dans le camp de concentration de Auschwitz, la première chose que nous avons remarquée était le silence glacial qui planait. Seule la voix de notre guide et le vent permettaient de combler le vide. Tout le long de la visite, personne n'osait parler. Il est impossible avec précision de définir notre sensation quand nous étions sur place, mais s'il fallait décrire nos ressentis en trois mots, ce serait : sombre, froid et angoissant. Sans parler de la sensation de mort qui pesait lorsque nous sommes entrés dans la chambre à gaz et que nous avons vu les milliers de griffures qui étaient ancrés dans le mur. Nous pensions avoir passé le pire. Ce n'était absolument pas le cas. Lorsque nous sommes arrivés devant les portes de Birkenau, notre souffle s'est coupé net. Si nous de-



Arrivée au camp de Birkenau pour les participants



vions imaginer une porte accédant aux enfers, ce serait probablement celle-ci. En parcourant les mêmes chemins que des milliers d'êtres humains avaient empruntés en direction de leur mort, nous sentions un poids immense nous tomber sur les épaules. Tout ce que l'on voyait et ressentait pouvait être décrit avec le même mot : mort. La vérité c'est qu'on s'attendait à être très touchés, mais c'était bien plus que cela. On avait en nous un mélange de tristesse, de dégoût et de rage envers ce que notre « belle humanité » est capable de faire.

Tomas De Azambuja et Luca Califano, élèves de l'Ecole Moser



Dans le combat contre l'oubli, désormais, 260 porteurs de Mémoire viennent grandir les rangs des milliers de participants qui ont pu vivre cette douloureuse expérience depuis tant d'années.

La CICAD tient à remercier les enseignants, les écoles partenaires ainsi que les cantons de Fribourg, Genève, Jura et Vaud associés chaque année à ce programme.



Une élève raconte

Shiraz Rimer, une des élèves de l'École internationale qui a participé à cette journée d'étude a souhaité rédiger un article pour le journal en ligne des étudiants du secondaire afin de partager son ressenti auprès des autres étudiants. « Cette étudiante a écrit un article sur l'expérience qu'elle a publié dans le journal de l'école. Je le trouve très puissant et je pense qu'il exprime les opinions générales de nos étudiants. » explique David Rimer, enseignant participant.

ECOLE MOSER
GENÈVE | NYON | BERLIN

NOUVEAU
SECTION BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
DÈS LE 9ÈME DEGRÉ HARMOS

RENSEIGNEMENTS : **TÉL. 022 860 80 80**

www.ecolemoser.ch



ÉDUCATION

Les mythes fondateurs de l'antisémitisme expliqués aux jeunes fribourgeois

Pas moins de 200 adolescents âgés de 15 à 18 ans au collège de Gambach à Fribourg étaient invités à échanger avec Johanne Gurfinkiel ce 8 février 2018 sur les origines de l'antisémitisme et ses formes contemporaines. Une discussion qui fait suite à la demande des enseignants souhaitant éduquer leurs élèves à ce qu'est l'antisémitisme.

Après avoir évoqué les mythes fondateurs de l'antisémitisme, très vite la discussion s'oriente sur Dieudonné. Ce qui démontre notamment que les idéologies nauséabondes de cet antisémite sont bien connues des élèves et qui, pour la plupart, ne comprennent pas qu'on l'accuse d'antisémitisme. Pour preuve cet élève qui interpelle le Secrétaire général «C'est un humoriste. D'autres humoristes font des blagues sur les noirs, les Portugais ou les asiatiques et cela ne gêne personne. Pourquoi, lui, est-il condamné injustement?» et son camarade de poursuivre «Si à la place des Juifs c'était des chrétiens que Dieudonné insultait, pensez-vous qu'il y aurait autant de bruit?» L'intention est l'élément déterminant. Et c'est ce point essentiel qu'a souhaité expliquer Johanne Gurfinkiel «L'intention est un élément fondamental. Lorsque vous avez l'intention de nuire à l'Autre vous n'êtes plus dans l'humour. Si dans vos propos ou dans vos actes l'intention est de porter atteinte, d'alimenter ou cultiver la haine alors vous méritez de répondre de vos actes et d'en assumer les conséquences juridiques. C'est sa propension à déverser sa haine à l'égard des Juifs qui lui a valu ses très nombreuses condamnations. Jamais je n'aurais imaginé dénoncer cet humoriste d'un autre temps, Pierre Desproges. Un point qui semble avoir été compris par l'auditoire.

Pour les enseignants, l'intervention de la CICAD est importante pour évoquer de tels sujets car bien souvent ils n'ont pas les éléments de réponse ou le matériel adéquat. Ravis par l'expérience ils souhaitent poursuivre leurs échanges avec la CICAD et notamment venir aux ateliers pédagogiques qui sont proposés au Salon du livre à Genève sur son stand.



**L'intention est l'élément déterminant.
Et c'est ce point essentiel qu'a souhaité expliquer Johanne Gurfinkiel**

ÉDUCATION

La CICAD aux cotés des étudiants

Ils ont entre 17 et 25 ans et ont comme sujet de maturité ou de mémoire le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme ou encore les rassemblements d'extrême droite en Suisse. Pour ces étudiants, dès le début de leur recherche, contacter la CICAD est apparue comme une évidence.

Chaque année, ce sont des dizaines d'étudiants romands qui après avoir rencontré le Secrétaire général repartent avec de riches connaissances sur ces sujets et des ouvrages de référence. Exemple.

Comprendre la nébuleuse d'extrême droite en Suisse romande

Matthieu T., étudiant à l'Université de Lausanne en sciences sociales a choisi de parler dans son mémoire des rassemblements d'extrême droite en Suisse qui, ces derniers mois, avaient fait grand bruit dans la presse amenant un véritable débat public sur le sujet. Intéressé par cette problématique, l'étudiant explique sa démarche « C'est d'abord en tant que citoyen que je me suis intéressé aux "concerts néonazis", interloqué par la révélation du concert d'Unterwasser qui a réuni plusieurs milliers de sympathisants en octobre 2016. C'est ensuite en suivant la polémique autour de ce rassemblement que j'y ai porté un regard sociologique. Cette controverse publique me semblait intéressante

pour observer comment la Suisse thématise et débat des limites de la liberté d'expression et comment le pays affronte le problème de l'extrême droite. C'est autour de ces deux problématiques que mon mémoire s'est concentré. »

Après un échange avec Johanne Gurfinkiel, l'étudiant prend conscience de la présence en Suisse d'un certain nombre de groupuscules extrémistes aux idéologies racistes et antisémites et de leurs champs d'actions. L'occasion pour le Secrétaire général de la CICAD d'évoquer avec l'étudiante ce qu'est l'antisémitisme en Suisse. Une rencontre fructueuse « Comme tous mes entretiens avec les protagonistes de l'affaire, ma rencontre avec M. Johanne Gurfinkiel s'est révélée riche car elle m'a permis de détailler sa prise de position dans la polémique et la manière dont il l'a défendue. »

Une discussion qui lui permettra d'avoir l'opinion d'un professionnel en la matière mais aussi d'affiner ses connaissances sur le sujet. Pour la CICAD, ce travail de recherche est intéressant et met en lumière une lacune du droit pénal qu'elle dénonce depuis de nombreuses années. Des groupuscules néonazis peuvent ainsi diffuser des messages de violence et de haine, clairement antisémites et faire l'apologie du 3^{ème} Reich sans être finalement inquiétés. Une réelle préoccupation pour la CICAD qui rappelle que la législation suisse autorise en toute impunité l'existence de partis racistes, la diffusion et la vente d'artefacts nazis et, l'organisation de rassemblements et de concerts néonazis. Par ailleurs, il est difficile en



Mémoire de maîtrise en sciences sociales de Matthieu T., étudiant à l'Université de Lausanne

Suisse de combattre les mouvements néonazis, extrémistes et d'extrême droite. La norme pénale antiraciste n'autorise pas à ce jour les organisations à intervenir dans les procédures judiciaires.

Le procès de Nuremberg

Agnès Riondel est élève en 3^{ème} année au collège à Genève. Pour son travail de maturité, elle a choisi d'aborder le procès de Nuremberg. « La Seconde Guerre mondiale m'a toujours intéressée. Nous en avons beaucoup parlé en classe mais les suites de cette guerre et le jugement des criminels n'étaient pas abordés. J'ai donc trouvé intéressant de parler de l'après-guerre afin d'avoir une approche différente de celle étudiée en cours. » Encouragée par sa professeure de français et également sa professeure accompagnante dans le cadre de son travail de maturité, elle décide de contacter la CICAD et de rencontrer son Secrétaire général. « La discussion a été très enrichissante et m'a permis d'adopter une approche différente. Ainsi mon travail s'est enrichi d'une expérience humaine, en plus des connaissances théoriques déjà acquises. »

L'occasion pour le Secrétaire général de la CICAD d'évoquer l'antisémitisme en Suisse



Le concert d'Unterwasser avait réuni plus de 5 000 personnes. Image: antifa Bern / Twitter

ÉDUCATION

Les activités pédagogiques au Salon du livre

Pour la CICAD, participer au Salon du livre et de la presse de Genève est une opportunité d'éveiller et de sensibiliser également les jeunes aux questions de discrimination, de racisme et d'antisémitisme tout en favorisant le dialogue. Une approche qui vise à casser les préjugés et stéréotypes en favorisant une meilleure connaissance de l'Autre au travers de multiples ateliers. Reconnues par les enseignants, ces activités permettent de compléter les méthodes d'enseignement.

S'amuser et apprendre, un jeu d'enfant!

Les activités éducatives pour les 4 à 18 ans rencontrent chaque année un intérêt grandissant et sont toujours pour la CICAD un vif succès. Pour sa 5ème participation au Salon du livre, la CICAD a étoffé son offre en proposant pas moins de 30 activités éducatives, ludiques et créatives pour les 4 à 18 ans. Un record! Encadrés par des animateurs et pédagogues spécialisés, 900 jeunes dont une dizaine de classes accompagnées de leurs professeurs venues de toute la Suisse romande, ont appris à identifier les stéréotypes et préjugés racistes et

antisémites présents dans notre société tout en développant une réflexion critique sur ces phénomènes. Pour les plus créatifs, des ateliers de dessin ont été proposés en compagnie de deux dessinateurs de BD et d'une pédagogue pendant que d'autres ont appris et développés leur connaissance des événements historiques et des questions de société qui les confrontent au phénomène discriminatoire. Enfin, des contes et un goûter attendaient les plus petits.



Stephane Koch et l'atelier fake news et théories du complot

Fakes news et théories du complot

Parmi les nombreux ateliers proposés, ceux de Stéphane Koch, coach digital et expert en fake news, ont connu un franc succès. (Savoir décrypter l'information, identifier les fake news et les théories du complot. Atelier destiné aux adolescents de 15 à 18 ans)

Véritable sujet de société et amplifiée par le rejet des jeunes à croire les informations diffusées par les médias traditionnels, l'ère des fake news dérange et amène à se poser plusieurs questions. La nouvelle génération se nourrit de ce qu'elle peut lire ou voir sur les réseaux sociaux sans chercher à en vérifier la véracité. Un terrain propice aux théories du complot véhiculées principalement par les extrêmes qu'ils soient de gauche comme de droite mais aussi par les islamistes radicaux. Parmi ces idées, le complot juif mondial n'est jamais très loin. On assiste ainsi à un antisémitisme virulent et décomplexé se propageant sur internet et faisant de ce formidable outil, un outil de propagation de haine et un outil de rejet de l'Autre, où toute forme de discrimination s'exprime librement... Alors comment stopper l'hémorragie? Un sujet passionnant qui n'a pas manqué d'intéresser les adolescents de 15 à 18 ans venus avec leurs enseignants participer aux ateliers mais aussi les nombreux visiteurs flânant dans les allées qui sont restés attentifs aux propos de l'expert. Pour Stéphane Koch, «C'est une opportunité non seulement pour les élèves mais aussi pour les enseignants de voir que pédagogiquement il y a un travail à faire que l'on amorce au Salon grâce à la CICAD et qui peut se poursuivre en classe.»



Exemples de dessins réalisés par les enfants

Dessiner pour vaincre les préjugés

Depuis quatre ans, la CICAD propose aux jeunes de 8 à 17 ans de dessiner contre les préjugés en compagnie de deux dessinateurs de BD. Un atelier qui connaît un véritable succès, certains enseignants n'hésitant pas à revenir chaque année pour faire réfléchir leurs élèves sur les nombreux préjugés existant dans notre société. Pour répondre à cette demande croissante, cette année la CICAD proposait pas moins de 20 ateliers. Tous furent complets!

Utilisant comme base de travail l'album «Préjugés – histoire de l'antisémitisme à travers les âges» (éd. CICAD 2011), cet atelier est l'opportunité pour les élèves d'illustrer par des dessins et des textes leurs sentiments et leurs réflexions sur les moyens de combattre les préjugés antisémites. Cette réflexion est conduite par deux dessinateurs de la BD, Franck Dumouilla et Gilles Calza.

Le projet pédagogique comprend deux axes: une réflexion générale sur le phénomène de la discrimination et la réalisation d'une bande dessinée permettant aux initiés de réfléchir à une problématique actuelle par le biais d'un exercice ludique et créatif. Les élèves reçoivent chacun un début de planche de bande dessinée à compléter.



Gilles Calza, une enseignante et ses élèves dans le cadre de l'atelier de dessins



Franck Dumouilla

Son élaboration est réalisée avec le soutien des deux artistes. À la fin de l'atelier, les élèves l'emportent avec eux.

Pour Gilles Calza, l'expérience fut très riche et a pu montrer notamment que l'atelier était apprécié du public mais également que les tous petits n'avaient pas connaissance de préjugés jusqu'au moment où ils rentraient à l'école. «Plus l'âge des enfants augmentait et plus les préjugés étaient présents. Les adolescents ont eu une prise de conscience au fur et à mesure qu'ils réalisaient leur dessin sur ce que sont les préjugés. Tous les gens qui sont passés sur le stand nous ont remerciés pour cette excellente idée, selon eux,

trouvant le média de la bande dessinée très bien choisi pour évoquer ce type de sujet et surtout que cette activité était à recommencer!»

Léa Magdelonette, pédagogue a accompagné tout au long du salon les dessinateurs et en complément a pu échanger avec les élèves sur la problématique des préjugés. «Au travers des dessins nous avons travaillé avec les enfants sur ces questions. Avec les classes, nous prenions le temps de déconstruire ensemble les préjugés. Il y a eu de très bonnes interactions, les enfants ont pu parler de leur ressenti. En amont, les enseignants avaient conduit leurs élèves, les petits comme les adolescents, à réfléchir sur la nature des préjugés»

Des enseignants ravis

Marina Sagiati, enseignante à l'Ecole primaire Cayla à Genève est venue participer avec ses élèves âgés de 10 ans à un atelier de dessins. Plus qu'un atelier, cette activité est pour elle l'occasion d'aborder la question du rejet de l'Autre. Elle explique sa démarche «J'ai choisi cette activité car elle correspondait aux besoins de ma classe. En effet, ce groupe a de la peine à fonctionner car les élèves sont beaucoup dans le jugement et le rejet des autres. J'ai trouvé l'activité sur place intéressante, je souhaite la prolonger en classe sous forme d'un débat philosophique. Mes élèves ont apprécié cette animation, le fait d'être actif les a motivés.» Pour Raphaël Goldenberg, enseignant de l'Ecole du Seujet à Genève évoquer les préjugés est essentiel «L'idée de parler des préjugés me paraît très importante et je suis enchanté que



Léa Magdelonette lors de «l'atelier la créativité pour déconstruire les préjugés»

la CICAD évoque ce thème. Je pense qu'illustrer ce qu'est un préjugé avec un exemple concret permet à certains élèves de mieux cerner la problématique. Merci pour votre travail!»

La créativité pour déconstruire les stéréotypes

Fort du succès rencontré l'année passée, la CICAD a, à nouveau, proposé un atelier pour les enfants de 7 à 15 ans destiné à mieux comprendre le phénomène de la discrimination. Léa Magdelonette, pédagogue, accompagnée des deux dessinateurs de BD Franck Dumouilla et Gilles Calza les ont fait réfléchir sur les stéréotypes et les préjugés. En tirant au hasard un papier contenant un mot ou une image évoquant la discrimination ou une situation discriminatoire, ils ont dessiné



Les dessinateurs Franck Dumouilla et Gilles Calza avec les enfants

ou écrit leurs sentiments sur les préjugés et leurs idées pour les combattre. Un atelier qui a connu un franc succès et qui démontre l'importance d'aborder ces sujets et ce dès le plus jeune âge. Léa Magdelonette, ravie de l'expérience explique « C'est un bon outil pour les convaincre sur certains points qu'ils ne connaissent pas mais aussi les laisser s'exprimer sur ces questions de racisme et de discrimination. Les tous petits ne se rendent pas compte de ce qu'ils peuvent dire et qui pourraient blesser l'Autre et ne font pas de différence entre les enfants alors que dès qu'ils rentrent en primaire puis au collège et au lycée il y a de plus en plus de préjugés autour d'eux. Déconstruire avec eux ensemble ces préjugés est important car ils peuvent ensuite en parler avec leurs camarades à l'école et chez eux. Cette expérience était très intéressante. »

Collaboration avec le Mémorial de la Shoah

La CICAD s'est associée au Mémorial de la Shoah pour proposer aux élèves et enseignants des activités pédagogiques qui complètent leur cours d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. Une véritable réflexion sur ce que fut par exemple la politique instaurée par les nazis à l'égard des Juifs, les outils de propagande durant la guerre ou encore la résistance pendant le 3^{ème} Reich. Adeline Salmon, Coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah participe depuis trois ans à ces activités à travers son atelier intitulé « L'engagement d'une lycéenne juive pendant la guerre ». Pour elle, proposer ce type d'activités au sein d'un salon du livre est innovant et capte l'attention de ce jeune public. « Cela leur permet d'être confronté à un autre type de pédagogie, c'est très intéressant de mener ces actions au sein d'un salon. Les élèves sont attentifs. Il faut continuer à les proposer. »



Adeline Salmon lors de son atelier en compagnie d'une classe d'adolescents

L'engagement d'une lycéenne juive pendant la guerre

Atelier destiné aux élèves de 11 à 13 ans avec Adeline Salmon, Coordinatrice d'ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah
L'atelier a retracé l'itinéraire d'une résistante juive. Les participants ont observé les diverses formes d'engagement, de la défense d'une culture au sauvetage des enfants. Des objets et des documents d'archives les ont aidés à mieux saisir les enjeux de cette résistance plurielle. Plusieurs points ont été abordés comme l'immigration et l'intégration des Juifs d'Europe de l'Est, la vie quotidienne sous l'Occupation, la mise en place progressive des lois d'exclusion, les différentes formes de résistance ou encore le sauvetage des enfants, le passage des frontières (Suisse et Espagne) et le rôle des Justes



La fabrique des préjugés racistes: quelques outils pour les désamorcer

Atelier destiné aux élèves de 15 à 18 ans avec Veronique Delille, spécialiste de la formation et de l'animation de discussions philosophiques au Mémorial de la Shoah

En s'appuyant sur des documents, les élèves analysent certains des mécanismes de conviction et de manipulation utilisés par la propagande antisémite nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils découvrent également le « recyclage » fréquent de la propagande haineuse en reprenant des exemples contemporains usant des mêmes ficelles

que la machinerie nazie. Cet atelier permet enfin de s'interroger sur certaines expressions du quotidien utilisées sans jamais vraiment les définir.

Depuis plusieurs années, Veronique Delille se joint à la CICAD pour participer au Salon du livre et rencontrer des classes afin d'échanger sur la question des préjugés. Ravie de l'expérience, la formatrice souhaiterait poursuivre ce travail. Selon elle, l'intérêt grandissant année après année pour ces activités mériteraient de les proposer en dehors du Salon, convaincue de leur importance. « Je travaille pour le Mémorial de la Shoah à Paris et je trouve très bien que des associations ayant des objectifs communs comme les nôtres s'échangent du matériel pédagogique, rencontrent leur public. Nous devrions le faire plus souvent. »

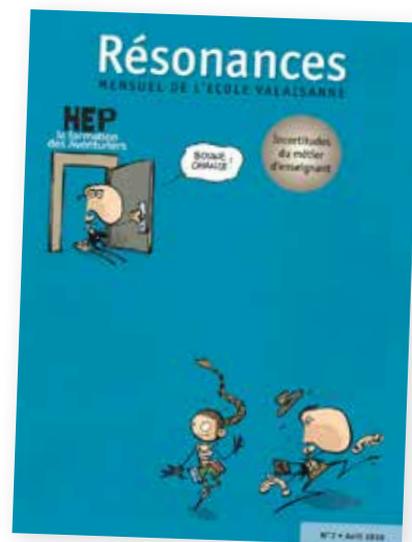


Véronique Delille, spécialiste de la formation et de l'animation de discussions philosophiques au Mémorial de la Shoah

Revue de presse

Les ateliers pédagogiques de la CICAD Salon du livre, Genève furent à l'honneur dans les magazines pour enseignants romands d'avril 2018. A découvrir dans Résonances, mensuel de l'Ecole valaisanne et dans Educateur.ch pour toute la Suisse romande.

Le site ActuaLitté, partenaire du Salon du livre, quant à lui proposait à ses lecteurs un article en février dernier sur les ateliers de la CICAD.



ÉDUCATION

2^{ème} génération Enfants de résistants déportés et de responsables nazis témoignent au Collège Calvin

A l'aube de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, grâce à l'initiative de la CICAD, le 23 janvier 2018 des enfants de résistants déportés et de responsables nazis se sont réunis pour transmettre la Mémoire. Une première en Suisse qui aura marqué sans nul doute les nombreux élèves et enseignants venus les écouter.

«2^{ème} génération» est un projet initié par la CICAD, consciente que les derniers rescapés de la Shoah ne pourront bientôt plus témoigner. C'est à la deuxième génération à présent de devenir porteur de la mémoire de celles et ceux qui furent exterminés par millions. Ce programme propose aux établissements scolaires de rencontrer des descendants de résistants et de nazis. Une discussion entre deux paroles qui permet d'analyser les mécanismes du déni mais aussi de la reconstitution de la mémoire. Un projet novateur soutenu notamment par les Ambassades de Suisse et d'Allemagne auprès des Nations unies, la Ville de Genève et le Département de l'Instruction publique.

A l'occasion d'une journée dédiée à la transmission de la Mémoire organisée par la CICAD et quelques jours avant la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, pas moins de 300 élèves et enseignants des cantons genevois et vaudois avaient répondu présent. Suspendus à leurs lèvres pendant plus de deux heures dans la salle Franck Martin du collège Calvin, les élèves ont écouté les témoignages poignants des quatre enfants de résistants déportés et de responsables nazis, Yvonne Cossu, Jean-Michel Gausso, Barbara Brix et Ulrich Gantz. La discussion modé-



Jean-Michel Gausso, Yvonne Cossu, Barbara Brix et Ulrich Gantz

rée par Irma Danon a fait entendre un héritage douloureux à porter pour chacun d'entre eux. Tous les quatre se sont rencontrés au Mémorial du camp de Neuengamme près d'Hambourg et se sont liés d'amitié. Et c'est ensemble qu'ils ont voulu transmettre un message d'humanité, de tolérance et de respect. Un message qui a touché les participants comme en témoigne une élève venue les écouter «On voit le lien qui les unit. Je trouve que c'est un message magnifique de tolérance, de paix. J'ai d'ailleurs été très touchée, j'en ai eu les larmes aux yeux.»

Pour la CICAD, ce programme est la finalité d'une réflexion de plusieurs années afin de continuer à transmettre aux jeunes romands la Mémoire des victimes de la Shoah lorsque les rescapés auront disparu. Johanne Gurfinkiel explique «le but de ce nouveau programme proposé par la CICAD est de faire témoigner des témoins de 2^{ème} générations, des descendants de résistants déportés et des descendants de nazis. Un exercice qui n'est pas simple. La question de la transmission de la Mémoire n'est pas si ancienne que cela, les premiers déportés ayant commencé à témoigner dans les années 70. Malheureusement ces témoins directs disparaissent et la question de la transmission prend tout son sens. L'idée est de pouvoir bénéficier du témoignage du témoin et de sa descendance qui a vécu dans sa famille bien souvent le poids de cette période difficile mais aussi de pouvoir bénéficier du témoignage de ceux qui dans leur famille ont vécu avec des criminels et ont un douloureux héritage. En cela, ce projet est novateur.»



La CICAD souhaite poursuivre ce projet en le proposant chaque année aux enseignants et élèves de l'enseignement public romand. En 2019, les quatre protagonistes viendront témoigner dans les cantons vaudois et fribourgeois.

L'éducation est le moyen le plus efficace pour bâtir une société ouverte et tolérante. Les jeunes qui ont assisté à ce programme sont devenus à leur tour les maillons de la transmission de la mémoire. Être porteur de mémoire, c'est lutter contre l'oubli et la négation de la Shoah. C'est aussi lutter contre toute forme d'antisémitisme, de racisme et de discrimination.

Des enseignants enthousiastes

«J'ai été extrêmement intéressée par cet événement et ai beaucoup apprécié la grande qualité de l'organisation et des intervenants, un grand merci donc à vous pour cette invitation. Cette thématique de «la 2^{ème} génération» nous intéresse particulièrement au CO du Renard, parce que nous avons eu la chance de pouvoir inviter ces trois dernières années des rescapés de

la Shoah pour des témoignages devant nos élèves de 11^{ème} année. Ces témoignages sont des moments très riches et intenses avec nos élèves. Néanmoins nous savons que les témoins de ces événements ne sont pas éternels et nous nous sommes déjà bien-sûr fait la réflexion comment prolonger cette transmission de la Mémoire dans les années à venir.

Il est donc très stimulant de trouver de nouvelles pistes pédagogiques avec ces interventions, discussions, confrontations d'intervenants de "2^{ème} génération". Ces témoignages nous ouvrent de nouvelles perspectives qui nous semblent prometteuses. Nous sommes donc très intéressés par la suite que vous donnerez à cet événement et espérons pouvoir continuer à participer à son développement.»

Birgit Foti, Enseignante et responsable projet Lift, C.O. du Renard

«Mes élèves (18 à 20 ans) ont fortement apprécié la conférence. Ils m'ont plus parlé des descendants de tortionnaires que des descendants de survivants. Ils trouvaient courageux de la part des 4 personnes de témoigner et admirable que ces gens parviennent à collaborer. Ils ont été marqués par l'impact que la 2^{ème} guerre mondiale pouvait avoir sur la 2^{ème} génération également. Nous avons aussi vu les limites de la généralisation. Ils étaient bien conscients qu'il s'agissait uniquement de 4 individus et que cela ne pouvait être généralisé à l'ensemble des enfants de 2^{ème} génération. Pour ma part, en tant qu'enseignant, j'étais surtout intéressé par l'opinion des enfants de tortionnaire. J'avais déjà eu la chance d'écouter M^{me} Rouget grâce la CICAD et une autre rescapée il y a quelques années. Je voulais faire profiter les élèves de ce moment d'histoire orale.

Merci encore d'avoir organisé cela. »

Thomas Daetwyler, Enseignant au gymnase cantonal de Chamblandes à Pully

«J'ai trouvé cette conférence intéressante et hors du commun. Je n'avais jamais assisté au témoignage d'enfants de personnages ayant participé à la guerre. J'ai trouvé leur témoignage très intéressant et touchant.



Les élèves particulièrement attentifs ont souhaité en savoir plus lors des questions-réponses avec les intervenants comme cette jeune fille

« Je tiens à remercier la CICAD pour la très belle qualité des débats et la possibilité d'avoir réuni les 4 témoins que nous avons entendus. Ce fut un moment fort mais nécessaire pour le devoir de mémoire. »

Donata Vallino, Directrice ECG Henry-Dunant

C'était aussi une bonne chose de confronter le point de vue français à celui allemand. J'ai été très touchée par l'histoire des participants, par leur entente et leur sensibilité. Nous avons pu nous rendre compte de l'importance du témoignage et de garder en mémoire les événements passés. J'ai trouvé qu'ils étaient de bons orateurs. C'était vraiment riche et percutant.

J'ai aussi adoré recevoir une petite carte avec la biographie d'une personne juive ayant été touchée par la Deuxième Guerre mondiale. Cela permet d'humaniser le génocide, en se rendant compte de ce que des personnalités singulières peuvent vivre.

En tant qu'enseignante, je cherche à intéresser les élèves et aussi à les toucher intérieurement, afin qu'ils se rendent compte de la gravité des événements passés, dans le but de développer un esprit critique et d'éviter que cela se reproduise. Etant donné qu'il reste peu de témoins directs, les enfants de ces témoins sont une bonne solution pour perpétuer cette mémoire que l'on ne doit pas laisser disparaître avec les acteurs de cette tragédie.

Participer à une telle conférence me permet de mieux maîtriser la matière que j'enseigne en me perfectionnant dans mon sujet. De plus, j'aime raconter des anecdotes et des détails réels et humains à mes élèves, cela les intéresse et leur permet de mieux comprendre les origines, le sens et les conséquences des événements historiques.»

Anja Perrinjaquet, Enseignante à l'établissement secondaire de Coppet

«Je tiens à vous remercier pour l'organisation de cet événement. J'ai été très émue, par les témoignages principalement celui d'Ulrich Gantz. Grâce à son oeuvre je peux expliquer à des élèves migrants, le sens du mot "génocide". De même, nous travaillerons l'empathie et la résilience. Je suis persuadée que les nouvelles générations rendront hommage aux victimes des génocides à travers le monde.»

Ibarra Rubiera Angelica, Enseignante au service de l'accueil du post obligatoire (ACPO) à Châtellaine

«Ayant fait, en 1999, mon mémoire de licence en histoire sur la déportation et l'évolution de la mémoire et des témoignages, je trouvais à l'époque qu'il était difficile d'aborder ce sujet avec mon entourage universitaire. J'avais l'impression que tout avait déjà été dit sur le sujet. De plus, les conclusions de la Commission Bergier n'étaient pas encore connues. Ce n'est que depuis quelques années, avec les journées de formation proposées par la CICAD, que j'ai découvert que toute une nouvelle historiographie avait vu le jour et que des recherches extrêmement intéressantes continuaient à être faites. Ces conférences, ayant constamment une visée pédagogique, m'ont toujours enchanté tant par leur niveau que par leur pertinence.

La journée du 23 janvier était différente. Elle abordait les sentiments humains non pas seulement avec des mots mais avec la présence physique des témoins. Témoins indirects des horreurs de la déportation certes. Mais que d'émotions transmises par ces deux enfants de résistants français! Et quel courage manifesté par les enfants de médécins nazis! Ces derniers ont eu à affronter divers types de hontes avant de se présenter devant nous: la honte de n'avoir rien su ou de n'avoir rien demandé durant leur jeunesse et même leur vie de jeune adulte. La honte de découvrir, à la mort de leurs pères, que ceux-ci n'avaient pas "seulement" fait la guerre. La honte de trahir les vœux de leurs familles et de décider de ne pas garder leurs tristes découvertes que pour eux. La honte de devoir se reconstruire, se resituer par rapport à leurs proches et face à l'Histoire alors, qu'arrivés à la retraite, ils auraient dû n'avoir plus rien à prouver. Que dire de plus si ce n'est "merci" à ces quatre personnes d'être là pour nous aider à ne pas oublier! »

Shahida Lisa Palmisano, Enseignante





Kariakoo
Kariakoo Development Authority

muka
Mwaka

devoit de ne pas oublier nôt



**RENCONTRES
ET DIALOGUE**

Seignons-nous tout en
combattant
l'héritage du génocide perpétré
contre les Tutsi



RENCONTRES ET DIALOGUE

La CICAD à la rencontre des partis politiques genevois

Comme lors des précédentes élections cantonales de 2015, la CICAD a renouvelé ses rencontres avec les partis politiques dans le cadre de «petits-déjeuners politiques à l'occasion des élections cantonales genevoises.» Ces rencontres furent organisées à Genève avec l'ensemble des partis qui constituent l'échiquier politique. La CICAD a fait part de ses inquiétudes et a demandé des réponses et des actions concrètes face à l'antisémitisme mais aussi en faveur du développement de programmes éducatifs.

La sensibilisation et la responsabilisation des politiques à l'égard de la situation actuelle de l'antisémitisme sont indispensables dans le combat que mène quotidiennement la CICAD. Le temps d'une rencontre, la délégation, constituée de membres du Comité de la CICAD, a pu mettre en évidence des manquements face à la montée de la discrimination et de l'antisémitisme tout en appelant au renforcement de programmes éducatifs et le soutien aux efforts financiers de sécurité.

L'ensemble des partis et des candidats ont montré beaucoup d'intérêt concernant les problématiques soulevées par la CICAD. Une réaction attendue compte tenu des relations cordiales entretenues dans les divers cantons romands avec nombre de partis politiques et depuis plusieurs années.

Le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, lors de ces rencontres a tenu à adresser aux partis politiques un message fort. «Nous avons besoin de l'écoute et du soutien des politiques pour cette mission citoyenne. Nous savons que nous pouvons compter sur les partis tout comme ils peuvent compter sur la CICAD.» Johanne Gurfinkiel précisant «La CICAD étant devenu un acteur de la cité.»

vert'libéraux | Les Vert'libéraux

Les Vert'Libéraux ont été particulièrement attentifs à la question de l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes à l'antisémitisme. Partageant l'avis de la CICAD ils ont évoqué l'importance de la formation des enseignants pour donner des clés de réponse à la jeune génération. Une rencontre très cordiale et qui a démontré que ce parti partageait bon nombre des avis et attentes de la CICAD sur ses sujets de prédilection comme l'explique Jérôme Fontana, candidat au Conseil d'Etat. «La promotion du respect et du dialogue inter-religieux, ainsi que le travail que réalise la CICAD pour promouvoir ces valeurs, s'inscrivent dans la ligne politique des Vert'libéraux. La lutte contre le racisme et contre toutes les formes de discrimination, notamment l'antisémitisme, que la CICAD combat à l'aide de la prévention et de l'éducation, font écho à ce que propose notre parti dans son programme par la promotion de l'éducation civique à l'école notamment. Le respect de l'autre, de ses origines, de ses croyances, s'apprend dès le plus jeune âge. Nous soutenons la CICAD dans son travail.»



Marielena Gautrot, membre du comité directeur cantonal genevois, Présidente de la section de Veyrier et candidate au Grand Conseil, **Christian Jeanmonod**, Membre du comité directeur cantonal genevois et candidat au Grand Conseil, **Elisabeth Häusermann**, Membre du comité directeur cantonal genevois et candidate au Grand Conseil, **Jérôme Fontana**, Président des Vert'libéraux genevois et Candidat au Conseil d'Etat, **Frédéric-P. Piguet**, candidat au Grand Conseil



Attachée à la question de l'enseignement et l'importance des programmes scolaires, la délégation s'est montrée attentive aux problématiques de la CICAD pour sensibiliser les jeunes générations. «L'éducation est un facteur clé pour éradiquer ce mal qu'est la discrimination, sous toutes ses formes. La lutte contre la discrimination est une valeur que nous partageons.» s'est ainsi exprimé Michel Fabre. Mais comme le précise la Présidente du Parti, Carole-Anne Kast, le DIP de par sa complexité amène souvent des contraintes et beaucoup de temps pour faire avancer les projets éducatifs. Un point de vue partagé par la CICAD confrontée à cela pour ses projets pédagogiques «Bien souvent le Bureau de l'Intégration des Etrangers se révèle être une plateforme plus efficace et plus facile d'accès pour vos projets» Poursuit-elle. L'école est le lieu où se forme les futurs citoyens, pour la CICAD il est essentiel qu'elle puisse intervenir. «Effectivement pour notre parti, des partenariats avec des associations sont utiles pour lutter contre les discriminations. Nous avons d'ailleurs déposé des motions dans ce sens pour que les programmes scolaires évoluent.» explique Romain de Sainte-Marie. Ce candidat en contact régulier avec la CICAD a permis d'améliorer les relations avec le parti après des périodes plus houleuses.



Michel Fabre, Vice-président chargé de la Coordination des commissions du PS genevois, candidat au Grand Conseil, **Romain de Sainte Marie**, Député au Grand Conseil, candidat et Vice-Président du PS genevois, **Carole-Anne Kast**, Présidente du Parti socialiste genevois et candidate au Grand Conseil, **Nicole Valiquer Grecuccio**, Députée et candidate au Grand Conseil **Gérard Deshusses**, Vice-président chargé de la Coordination des sections du PS genevois



Nathalie Fontanet et Alexandre de Senarclens, candidats au Conseil d'Etat, souhaitent poursuivre le travail réalisé par leur collègue Pierre Maudet actuellement en charge du département de la Sécurité. Des contrats de prestations mandatés par l'Etat pourraient ainsi être mis en place en complément du travail effectué par la Police afin d'accompagner les dispositifs existants des communautés. D'autres points ont également été mentionnés au cours de cet échange telle que la reconnaissance de la qualité de partie pour la CICAD afin qu'elle puisse agir pour tout cas d'antisémitisme face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP). Partageant entièrement cette volonté, Rolin Wavre membre du Comité directeur du PLR suisse et genevois poursuit «C'est un point que l'on peut tout à fait évoquer dans notre parti. J'en discuterai avec nos députés au Parlement fédéral pour qu'ils abordent la question.»

Au PLR les préoccupations de la CICAD sont connues de longue date. Ces derniers ont tenu à réaffirmer leur soutien quant aux nombreux sujets abordés lors de cet échange qu'il s'agisse de se mobiliser face à la venue prochaine de Dieu-donné, de trouver des solutions au financement des besoins de sécurité de la communauté juive, de réfléchir aux moyens éducatifs pour lutter plus efficacement face aux discriminations dans les milieux scolaires ou sur le futur projet de loi genevois sur la laïcité.



Cyril Aellen, chef du groupe PLR au Grand conseil genevois, **Adrien Genecand**, Vice-président et Conseiller municipal, **Nathalie Fontanet**, députée PLR au Grand Conseil, candidate au Conseil d'Etat, **Alexandre de Senarclens**, Président du PLR Genève, Député au Grand conseil & candidat au Conseil d'Etat, **Rolin Wavre**, Vice-président du PLR et membre du Comité directeur PLR suisse,



Attaché au respect des lois, de l'Etat de droit et de l'ordre, le Président de la section cantonale, Marc Fuhrmann attentif aux problématiques de la CICAD sur la sécurité souhaite une prise de conscience réelle de l'Etat pour que «Genève soit à nouveau une ville sûre». L'UDC estimant que la question du financement de la sécurité des communautés juives doit être du ressort de l'Etat car «assurer la sécurité de ses concitoyens qu'ils soient de confession juive ou non est une de ses fonctions régaliennes.»

La CICAD souhaite approfondir les cours d'histoire pour évoquer la Shoah et la Seconde Guerre mondiale auprès des jeunes générations. Thomas Bläsi candidat au Conseil d'Etat estime que ce n'est pas nécessaire «il ne faut pas en arriver à de l'autoflagellation, être en repentance et s'excuser.» avant de poursuivre «le parti peut lancer cependant une discussion en interne sur le sujet et éventuellement faire pression sur le DIP pour modifier cela.» Le parti souhaite tout de même intensifier ses échanges avec la CICAD sur cette question. «Il convient de relever que nos échanges ont été riches et variés. La confiance se construisant autour d'actes et de prises de positions claires et déterminées. Je m'engage auprès de vos membres à ne tolérer, aucun acte d'antisémitisme qu'il soit clairement formulé ou larvé. Je m'engage également à répondre favorablement à toute demande de réunion de votre association pour travailler et échanger.» conclura le candidat. De son côté, les deux représentants présents de l'UDC se sont faits forts d'insister sur le besoin d'accroître les relations avec la CICAD considérant pour eux qu'ils représentent une nouvelle génération à l'UDC genevoise.



Marc Fuhrmann, Président de la section genevoise **Thomas Bläsi**, Député et candidat au Conseil d'Etat



Délégation CICAD: **Marc Berrebi**, membre du comité, **Alain Bruno Lévy**, Président et **Johanne Gurfinkiel**, Secrétaire général



Les Verts

Les relations avec le parti se sont également grandement améliorées. Un changement qu'a souhaité souligner Johanne Gurfinkiel durant la rencontre avec le Président Nicolas Walder. Une orientation politique saluée par ce dernier « Il faut noter qu'aujourd'hui notre parti a pris clairement position contre toute forme de racisme et je m'en félicite. A Genève, nous n'acceptons aucun propos ou attitude antisémite. » Informé lors de la discussion d'un post publié sur Facebook d'un candidat se vantant d'être antisioniste pour commenter un article sur les JO, Nicolas Walder intransigeant sur le sujet demanda des explications au candidat qui s'excusa dans la journée pour ses propos mal compris qui n'étaient finalement qu'un très mauvais jeu de mots entre la ville de Sion et le sionisme. L'idée de mettre en place une étude dans les écoles à Genève pour mesurer auprès des élèves et des enseignants la pénétration de préjugés discriminatoires a rencontré de la part de cet élu un vif intérêt. Ne comprenant pas que le DIP ne veuille aller plus loin, le Président des Verts a souhaité obtenir le dossier de la CICAD pour en parler prochainement aux députés afin d'amener le sujet au Grand Conseil.



Délégation CICAD: **Laurent Selvi**, Vice-Président, **Philippe A. Grumbach**, membre du comité et ancien Président, **Alain Bruno Lévy**, Président et **Johanne Gurfinkiel**, Secrétaire général



Nicolas Walder, Président des Verts genevois, conseiller administratif Carouge



Le PDC

L'éducation est pour le PDC un sujet clé. Soutenant l'ensemble des actions de la CICAD, la délégation a souhaité rappeler « que l'enseignement du fait religieux à l'école permettrait aux enfants de comprendre ce que sont les différentes religions mais aussi traditions et ainsi mieux accepter l'Autre. L'éducation est essentielle pour éviter toute radicalisation » estime Jean-Luc Forni, Député. En faveur d'une subvention pour ses actions de lutte contre l'antisémitisme, Alain de Kalbermatten Conseiller municipal continuera de soutenir la CICAD et ce lors du prochain vote afin que cette dernière puisse bénéficier d'une ligne budgétaire annuelle de la Ville. Sur la question de la sécurité et de son financement ce dernier a proposé une idée qui n'a pas manqué d'intéresser la délégation de la CICAD présente. « Ne pensez-vous que vous pourriez discuter de ce sujet de financement avec les communautés arméniennes et coptes à Genève qui ont des problématiques similaires aux vôtres? Cela permettrait d'amener une demande de soutien financier auprès de l'Etat plus facilement. »



Alain de Kalbermatten, Chef de groupe, Conseiller municipal ville de Genève, **Basile Dacorogna**, Secrétaire général, **Jean-Luc Forni**, Chef de groupe, Député



Ensemble à gauche

Si certains partis ont donc évolué sur leur conscience de la problématique de l'antisémitisme et des nécessaires réponses pour y répondre, Ensemble à Gauche représenté par Tobia Schnebli reste sur ses positions en réfutant par exemple la définition de l'antisionisme publiée dans le rapport sur l'antisémitisme. Or cette définition légitime le cadre des actions de la CICAD. Une divergence de propos entendu par le Président de la CICAD, qui a souhaité rappeler que l'IHRA et le Conseil de l'Europe appliquent notamment cette même définition. La CICAD continuera de lutter contre toute forme d'antisémitisme déguisée en critique d'Israël. « Notre position est claire. Lorsque la négation d'Israël est avérée et que l'on nie le fait que le peuple juif ait un Etat, nous nous devons d'intervenir en le dénonçant systématiquement. » Pour Tobia Schnebli le lien avec Israël est bien trop présent et c'est ce qui explique que le parti refuse que la Ville accorde une enveloppe budgétaire globale à la CICAD. « Tant que vous aurez le D de diffamation dans votre logo nous ne serons pas favorables. Par contre pour une demande de soutien pour un projet spécifique comme la journée à Auschwitz à laquelle j'aimerais participer oui. »



Tobia Schnebli, Candidat au Grand Conseil, Collectif Urgence Palestine



Délégation CICAD: **Jean-Marc Brunschwig**, Co-Président de la PJLS, **Alain Bruno Lévy** et **Johanne Gurfinkiel**



| Le MCG

Lors des précédentes élections cantonales en 2013, la CICAD avait fait part au MCG des nombreux dérapages sur les réseaux sociaux d'un de ses candidats, Laurent Leisi. L'homme qui a gardé ses convictions et orientations nauséabondes est cependant à nouveau candidat aux élections. L'actuelle Présidente Ana Roch ne s'exprimera pas sur le sujet tout en laissant transparaître une certaine gêne. Consciente qu'il y a une très nette augmentation de la banalisation de la Shoah dans le discours politique, Danielle Magnin candidate au Grand Conseil constate aussi que « Nous sommes les premiers à être qualifiés de nazis. C'est un fait. Il y a un manque d'information sur cette période de l'histoire. Il faudrait communiquer bien davantage. Cela commence par les programmes à l'école dès le plus jeune âge avec des leçons de morale mais les parents aussi doivent être éduqués. »



| GEM

Ronald Zacharias candidat GEM au Conseil d'Etat, parti nouvellement créé par Eric Stauffer est ferme sur la question de l'augmentation de la banalisation de la Shoah dans le discours politique. « Les partis doivent en interne avoir une politique intransigeante si des candidats ont ce type de propos. Comparé le nazisme à quelque chose de banale est une injure faite auprès des victimes. Ils n'ont pas leur place au sein de notre parti. » Pour cet ex MCG, les nombreuses divergences au sein du parti ont amenées la création de Genève En Marche. « Le MCG est devenu une pâle copie du Parti socialiste avec beaucoup trop d'orientations syndicalistes notamment sur les sujets liés à la police. » Il reconnaît cependant qu'en ayant pris les mêmes codes graphiques il va être difficile de s'en dissocier aux yeux des électeurs. Parfaitement en phase avec la demande de la CICAD d'obtenir une aide financière de l'Etat pour assurer la sécurité des communautés, Ronald Zacharias n'est pas au fait des risques réels mais a montré un intérêt particulier pour le sujet.

Le compte rendu de l'ensemble des rencontres avec les partis politiques en amont des élections cantonales genevoises 2018 est disponible sur le site de la CICAD via le carnet politique téléchargeable.

www.cicad.ch



Délégation CICAD: **Sabine Simkhovitch-Dreyfus**, Vice-Présidente de la FSCI, **Philippe A. Grumbach**, ancien Président de la CICAD, **Alain Bruno Lévy**, Président, Laurent Selvi, vice-Président et **Johanne Gurfinkiel**, Secrétaire général



Ronald Zacharias, Député, candidat au Conseil d'Etat



Danielle Magnin, Députée, **Ana Roch**, Présidente, Députée suppléante & Conseillère municipale ville de Genève, **Christian Flury**, membre du Bureau, **Henry Rappaz**, Député

RENCONTRES ET DIALOGUE

Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda

Samedi 7 avril 2018 avait lieu à Onex, la 24^{ème} journée de commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda.

Une journée pour rappeler qu'il est essentiel de lutter contre le négationnisme et la préservation de la Mémoire. La CICAD, représentée par son Vice-président Laurent Selvi, a tenu à témoigner de la solidarité de la CICAD à Ibuka. Les deux associations partagent des missions communes.

Un partage que n'a pas manqué de rappeler le Vice-président lors de son discours devant plusieurs centaines de personnes venues se recueillir et partager ce moment empli d'émotions.

«La CICAD que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui ainsi que les Communautés juives qui la compose se tiennent à vos côtés en ce jour de commémoration de l'indicible du génocide perpétré contre les Tutsis. Une commémoration en l'honneur des victimes près d'un million d'hommes de femmes et d'enfants livrés à la barbarie et à la folie meurtrière durant le printemps et l'été 1994.

La douleur à l'évocation de ces événements est toujours aussi vive mais il est de notre devoir de les rappeler pour lutter contre l'oubli et la désinformation.

Chers amis le génocide des Tutsis, comme le fut celui des Juifs et celui de nos amis arméniens est une monstruosité qui ne prend pas fin avec l'arrêt des massacres un génocide se produit en deux temps celui de la barbarie des actes puis celui de la barbarie des mots une volonté d'extermination qui passe de la tentative de l'élimination physique à celle de l'élimination des faits!

Le négationnisme est un ennemi maléfaisant et persistant!

Il est une offense faite aux victimes mais plus encore il est une offense faite à la vérité à la réalité à l'histoire elle-même.

Le négationnisme n'est rien de moins qu'un exercice génocidaire perpétré contre la mémoire!



Laurent Selvi, Vice-président de la CICAD lors de la commémoration à Onex

Le temps passant et nous Juifs avons malheureusement une certaine avance le négationnisme se généralise, ne se cache même plus à presque droit de cité devient «une opinion» défendable, la banalisation même du génocide en devient un attribut essentiel et il se reprend dans le discours quotidien.

Parler de Shoah pour décrire la souffrance animale, comparer, en Suisse, le transport des bestiaux vers les abattoirs à celui des juifs vers les camps de la mort autant d'exemples récents de cette banalisation qui a infiltré jusqu'au discours politique et passe dans l'opinion largement inaperçue.

Il y a peu de temps en Suisse toujours un conseiller national UDC genevois, Yves Nidegger, déposait une motion visant à retirer le génocide de la norme pénale antiraciste l'article 261 bis du code pénal tentative heureusement défaite.

Le négationnisme pour tous à la portée de tous sans aucune honte.

La négation puise ses forces dans la même haine qui a animé les auteurs des génocides et se nourrit des mêmes fantasmes et des mêmes outrances. Elle pervertit l'histoire et ses souffrances, elle utilise tous les mensonges et tous les moyens pour arriver à ses fins.

Si nous sommes là à vos côtés depuis de nombreuses années comme vous êtes à nos côtés lors de nos événements c'est aussi pour nous associer à votre combat contre le négationnisme. A ces millions de victimes nous devons protection de leur mémoire et transmission de leurs histoires et de leur martyre.

Alors comment lutter? Comment empêcher que ne s'installent des contre-vérités historiques? Comment faire justice aux victimes deux fois assassinées par les armes et les mensonges?

Par la vigilance par le militantisme par la pédagogie et par le combat sans relâche, y compris judiciaire, contre tous les prêcheurs de mensonge et de haine.



Nous éprouvons sans cesse ce sentiment d'injustice profonde d'avoir en tant que victime à prouver que nous le sommes! D'avoir à convaincre que la réalité n'est pas un mensonge!

Ce sentiment d'injustice nous devons le transformer en une motivation sans failles à lutter contre le négationnisme et ses apôtres.

Le travail des associations telles qu'Ibuka et la CICAD sont essentielles pour combattre ceux qui par ignorance ou par haine propagent mensonges et contre-vérités. Nos actions doivent s'inscrire dans un travail inlassable d'éducation, de sensibilisation et d'information Mais aussi dans la dénonciation et la lutte systématique des propos et des actes négationnistes. Par la transmission enfin de la mémoire et par la commémoration de ces événements tragiques comme nous le faisons ensemble aujourd'hui.

Pour protéger et perpétuer la mémoire des victimes de génocides, il est essentiel de conserver les témoignages. Ces récits et ceux des survivants aussi douloureux soient-ils, doivent à jamais rester gravés dans la mémoire vive de l'humanité.

La CICAD et les communautés juives de Suisse romande jamais n'oublieront les souffrances dont le peuple Tutsi fut victime et jamais nous ne resterons silencieux face aux idéologies aux individus et aux groupes

qui cherchaient à minimiser ou à remettre en cause la réalité des exactions inhumaines imposées à des peuples dont le seul crime est d'exister.

Chers amis nous partageons votre histoire et votre douleur mais nous partageons aussi la même détermination inflexible à ne jamais laisser le mensonge se substituer à la vérité.

Vous et nous sommes les gardiens de l'histoire, de la nôtre, de nos blessures mais plus largement de toutes celles faites à notre humanité.

Toujours vigilants toujours unis parce que la cruauté des hommes a voulu que nous soyons côte à côte face à l'indicible, défendons ensemble l'Histoire et la Vérité contre les forces du néant.»



RENCONTRES ET DIALOGUE

« Le dialogue entre les différents acteurs est une priorité pour avancer sur ce sujet et trouver des solutions »

André Duvillard

Ce mardi 12 décembre, la CICAD accueillait à Genève André Duvillard, Délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de Sécurité. Une rencontre cordiale où l'invité s'est prêté avec bienveillance au jeu des questions/réponses notamment avec les membres de la CICAD présents pour l'occasion.

La Suisse compte, selon ce spécialiste, 550 personnes suivies notamment pour leur contact sur les réseaux sociaux avec des personnes radicalisées. 93 ont quitté le pays pour se rendre en Syrie ou en Irak faire le Djihad, 14 sont revenues. 100 sont aujourd'hui qualifiées de dangereuses dont 60 sont actuellement sous enquête. Face à cette réalité, une réelle menace existe pour les communautés juives et la question de la

sécurité est à prendre très au sérieux selon André Duvillard. Pour y répondre, le réseau national de Sécurité a été créé en 2017. «Un réseau paritaire constitué de conseillers fédéraux et conseillers d'État. La plateforme opérative rassemble quant à elle les principaux acteurs de la sécurité en Suisse dont au niveau fédéral le chef du renseignement, l'office fédéral de la police, l'état-major de l'armée et au niveau cantonal la police et la protection civile. Enfin, des groupes de travail, tel que celui qui s'occupe de la sécurité des minorités, sont constitués d'acteurs cantonaux, fédéraux et locaux. Ce dossier de la sécurité des minorités a un enjeu stratégique mais aussi politique. Ce groupe de travail doit se pencher sur les menaces à venir. Nous ne sommes pas encore au niveau opérationnel mais au stade de la réflexion.»

L'objectif est de fixer un cadre général en insti-



Le Président de la CICAD et André Duvillard



tutionnalisant un certain nombre de processus après avoir effectué un état des lieux de la situation canton par canton. Dans ce contexte, la question du financement des mesures de protection assurées par les minorités concernées sera également examinée. Les conclusions de ce groupe de travail seront publiées lors du premier trimestre 2018 lors de la diffusion d'un rapport officiel.

Pour André Duvillard «le dialogue entre les différents acteurs est une priorité pour avancer sur ce sujet et trouver des solutions.» Une suggestion que la CICAD partage comme l'explique Johanne Gurfinkiel: «L'échange d'information est essentiel pour éviter tout risque de menace. Il y a la question du renseignement fédéral, cantonal. Aujourd'hui le service de renseignement est demandeur d'informations mais la réciproque n'existe pas alors qu'elle permettrait de renforcer l'efficacité d'alerte des communautés lorsqu'un individu est considéré comme suspect ou dangereux. C'est un élément clé.» Un avis partagé par ce spécialiste. Dans cette perspective, la CICAD souhaite être associée à ce groupe de travail dans le but de trouver des solutions, " La coordination est essentielle et nécessaire, souligne le Président Alain Bruno Lévy, ce groupe doit jouer un rôle de conseil et être institutionnalisé pour assumer cette coordination. Les communautés bénéficieraient de cette expertise. La police et les communautés pourraient également travailler ensemble pour déterminer quels sont les besoins notamment pour ce qui est des infrastructures. »

RENCONTRES ET DIALOGUE

« Tant pis si aujourd'hui je suis menacée. Je me dois de parler »

Saïda Keller-Messahli

Ce jeudi 8 mars, la CICAD accueillait Saïda Keller-Messahli, fondatrice et présidente du Forum pour un islam progressiste dans le cadre d'un afterwork CMB à Genève.



C'est un exposé ô combien passionnant qu'a proposé cette femme engagée bravant le silence et la peur de parler qui existe pour une grande partie de la communauté musulmane. Pour Saïda Keller-Messahli inquiète de la situation dans les centres islamiques et les mosquées en Suisse, il faut avertir et dévoiler la réalité devant le développement croissant et inquiétant des discours intégristes et des prêches de haine proclamés chaque semaine par des islamistes étrangers qui vont de mosquées en mosquées inculquer ce qu'ils estiment être «le véritable islam» sans que personne ne réagisse. «Ces centres représentent seulement 12 à 15% des musulmans suisses contrairement aux 85% des musulmans qui se considèrent laïcs et qui ne se rendent pas dans ces mosquées ne se sentant pas concernés par ce discours.» Explique cette spécialiste. «Cet islam organisé que je souhaite dénoncer est un islam politique. Oui j'ose le dire et cela n'a rien de spirituel et en lien avec la religion d'ouverture qu'est l'islam. C'est la conclusion de mes travaux. Il y a une volonté politique derrière avec l'influence d'organisations islamiques à l'étranger principalement du Qatar, d'Arabie saoudite ou des Balkans. 65% des mosquées européennes ne sont pas indépendantes. Il faut le dire. Quand en Suisse des représen-

tants de l'Etat et hommes politiques reçoivent des islamistes qui, sous couvert d'une attitude modérée, participent à des fatwas, c'est parfaitement inacceptable. Savent-ils réellement qui ils sont ?

En Suisse vous avez des organisations salafistes avec des idéologies violentes et des principes à l'encontre de ce qu'est la démocratie ou les droits de l'homme présents dans notre pays. Ces organisations sont très bien organisées et en contact entre elles dans chaque canton. Tout ceci se fait clandestinement mais à Genève ou Lausanne elles sont présentes. Parmi leurs membres vous avez de très jeunes gens convertis récemment, sans repères et donc facilement manipulables. C'est une de leur cible. Vous avez aussi et cela me pose problème des femmes converties dont plusieurs sont actives en politiques et notamment chez les Verts ou les socialistes. Ceux qui sont à la tête de ces organisations se rencontrent avec d'autres islamistes en dehors de la Suisse et ce n'est pas un hasard. Ils cachent leurs activités et montrent un autre visage en Suisse. Ce n'est pas transparent. Je le dis car je me sens responsable. C'est pour ça que j'ai décidé de fonder en 2004 le forum pour un islam progressiste et que j'ai écrit ce livre qui paraîtra fin avril au Salon du livre de Genève. Tant pis si aujourd'hui je suis menacée je me dois de parler et je suis très contente que vous m'ayez invitée."



Le Président de la CICAD et Saïda Keller-Messahli

Un discours salué longuement par le président de la CICAD qui souhaite approfondir les relations avec cette intervenante de qualité « nous saluons votre approche citoyenne de dialogue car nous avons la même » conclura Alain Bruno Lévy.



RENCONTRES ET DIALOGUE

Comment raconter la Shoah ?

Ce mardi 30 janvier 2018, Johanne Gurfinkiel participait à une table ronde sur la transmission de la Mémoire intitulée « Comment raconter la Shoah » devant une trentaine de personnes à Genève. Une discussion avec Charles Habi, photographe et modérée par Patrick Vallélian, Directeur des publications de Sept.info qui organisait cette rencontre.

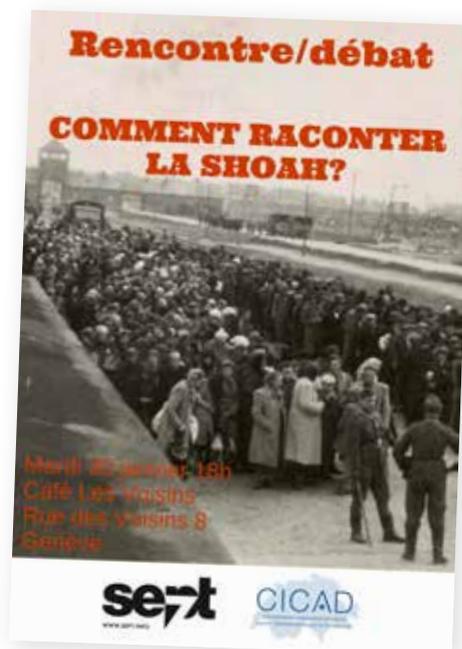


Patrick Vallélian, Directeur des publications de Sept.info et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD

Face à la banalisation de la Shoah notamment dans le débat public et devant la réelle méconnaissance de cette période historique des citoyens « la question de l'éducation est fondamentale et la CICAD y participe en proposant de multiples activités pédagogiques dont son nouveau programme 2^{ème} génération », a expliqué Johanne Gurfinkiel. Des activités non obligatoires basées uniquement sur le volontariat des jeunes mais essentielles pour rappeler l'histoire. « La transmission de la Mémoire ne peut se faire sans sensibilisation et avec un véritable travail pédagogique. Notre travail est de sus-

citer l'intérêt auprès de cette jeune génération. Ne pas intervenir c'est potentiellement laisser la place à des antisémites tels que Dieudonné et Alain Soral qui s'expriment auprès de cette jeune génération et notamment sur les réseaux sociaux. C'est une réalité que nous dénonçons systématiquement. »

La CICAD sait qu'elle ne peut convaincre tout le monde mais voit cependant un intérêt croissant pour ses activités en lien avec la Shoah. « Chaque année de plus en plus d'élèves et d'enseignants visitent avec la CICAD le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et participent aux diverses activités éducatives que nous proposons. Nous savons que face à la disparition des témoins directs de la Shoah, nous devons réagir. La question du témoignage est essentielle. Le travail et les outils d'aujourd'hui ne sont pas là pour susciter de l'émotion mais bel et bien des connaissances. » Un travail qui reste à faire auprès des jeunes par les enseignants comme l'explique Patrick Vallélian, historien de formation. « Certains élèves de 9^{ème} ou 10^{ème} année en Suisse n'ont jamais entendu parler de la Shoah et c'est un problème. Lorsque l'on aborde l'histoire de la Suisse



on évoque que trop peu la Seconde Guerre mondiale et ce qui se passa en Suisse pour les Juifs présents. Il y a donc une réelle méconnaissance de cette période. Les enseignants doivent l'expliquer aux jeunes mais il y a également un travail de sensibilisation à faire de la part des politiques. »

Un point de vue partagé par les participants dont la députée genevoise Nathalie Fontanet et le Conseiller national Manuel Tornare qui ont pris la parole sur le sujet conscients que les partis politiques ont un rôle à jouer pour éveiller les consciences « et dénoncer le cas échéant toute dérive inacceptable sur le sujet. Il faut avoir une posture citoyenne »



RENCONTRES ET DIALOGUE

La CICAD et le Conseil de l'Europe

Le Comité consultatif de la convention cadre pour la protection des minorités nationales composé d'experts du Conseil de l'Europe a effectué une visite en Suisse du 5 au 8 mars 2018 pour recueillir des informations sur la mise en œuvre de cette Convention-cadre.

Les rencontres ont porté en particulier sur la situation des groupes de la population suisse reconnus comme minorités nationales selon la Convention-cadre, à savoir les minorités linguistiques nationales, les Yéniches, Sinti, Manouches, Musulmans ainsi que la communauté juive.

La CICAD était parmi les associations présentes lors de ces rencontres représentant les intérêts des différentes minorités nationales reconnues ainsi que d'autres groupes minoritaires, de même que des ONG actives dans ce domaine. Johanne Gurfinkiel a été auditionné lors d'un rendez-vous à Berne pour évoquer la situation de l'antisémitisme en Suisse et ses nombreuses activités. Parmi les publications présentées, la BD « Préjugés » éditée par la CICAD depuis 2011 a plusieurs milliers d'exemplaires et offerte aux enseignants romands a retenu une attention particulière.

D'autres points ont été abordés lors de cette rencontre telles que la question de la sécurité des communautés juives, la demande de la CICAD d'introduire la reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP) et le monitoring des actes antisémites. Comme la CICAD l'a signalé à maintes reprises, la base de données DoSy-Ra ne peut être la source de référence sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Cette base prétend apporter des données



représentatives du racisme en Suisse, mais elle ne recense malheureusement que les cas pour lesquelles les centres d'écoute ont été approchés. Dans les faits, les victimes d'antisémitisme s'adressent quasi systématiquement aux organisations dédiées ; à savoir la CICAD et la FSCI.

À la suite de cette visite, le Comité d'experts du Conseil de l'Europe adoptera d'ici l'été 2018 un avis sur la mise en œuvre par la Suisse de la Convention-cadre. Puis le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe adoptera des conclusions et des recommandations à l'égard de la Suisse, en tenant compte des observations que celle-ci aura pu déposer.

Il s'agit de la 4^{ème} visite d'experts du Conseil de l'Europe en Suisse pour la protection des minorités nationales depuis la ratification en octobre 1998 et son entrée en vigueur en février 1999.

La CICAD était parmi les associations présentes lors de ces rencontres représentant les intérêts des différentes minorités nationales reconnues ainsi que d'autres groupes minoritaires, de même que des ONG actives dans ce domaine.

RENCONTRES ET DIALOGUE

Association Coordination genevoise - Ecoute Contre le Racisme

L'Association Coordination genevoise «Ecoute contre le racisme», reconnue d'utilité publique, est une Association qui réunit en son sein :

- La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation - CICAD
- La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme - LICRA-Genève
- La Ligue suisse des droits de l'homme - LSDH section Genève
- L'Association romande contre le racisme - ACOR SOS-Racisme
- Le Carrefour de Réflexion et d'Action Contre le Racisme Anti-Noir - CRAN

L'Association Coordination genevoise «Ecoute contre le racisme» a été créée en 2011 avec pour mandat la mise-sur-pied puis la gestion du Centre-Ecoute contre le Racisme (C-ECR).

Le Centre est ouvert aux victimes, témoins ou auteurs d'actes racistes ou de discriminations basé sur divers critères: origine ethnique ou nationale; couleur de peau; nationalité; religion; situation migratoire/en lien avec l'asile.

Le Centre, dont le fonctionnement est indépendant de l'Etat, offre écoute, conseil, soutien psychosocial, médiation et aide juridique, etc.

Les consultations sont gratuites et confidentielles et ouvertes à toutes les personnes qui vivent, travaillent ou transitent sur le territoire du canton de Genève, qu'elles soient suisses ou étrangères, résidentes ou frontalières, réfugiées ou requérantes



**Centre
Ecoute
Contre le
Racisme**
www.c-ecr.ch

VICTIMES? TÉMOINS? CONSEILS, SOUTIEN!

d'asile.

Les collaborateurs/trices du Centre sont un avocat/médiateur et une intervenante psychosociale et culturelle/médiatrice.

Ils assurent une permanence téléphonique et par courrier électronique et un accueil pour des entretiens uniquement sur rendez-vous.

Monsieur Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad a assuré la fonction de président de l'Association Coordination genevoise «Ecoute contre le racisme», selon les principes statutaires d'une présidence annuelle tournante, durant la période de deux ans, soit de juin 2016 à mai 2018.

www.ecoutecontreleracisme.ch

Le Centre est ouvert aux victimes, témoins ou auteurs d'actes racistes ou de discriminations basé sur divers critères : origine ethnique ou nationale couleur de peau ; nationalité ; religion ; situation migratoire/en lien avec l'asile.

RENCONTRES ET DIALOGUE

Le septième art pour sensibiliser le grand public

Tout au long de l'année, la CICAD est invitée à participer à des tables rondes en lien avec les sujets qui la mobilisent. L'occasion de sensibiliser le grand public sur les problématiques d'antisémitisme ou de négationnisme pour lesquelles la CICAD agit au quotidien. Parmi ces rencontres, certaines s'effectuent dans le cadre de manifestations culturelles ou lors de projections au cinéma.

La CICAD au FIFDH

En mars 2018, Johanne Gurfinkiel était invitée à participer à une discussion après la projection du film *Brundibar*. Un opéra pour enfants, interprété pendant la Seconde Guerre mondiale par des enfants du camp de concentration de Theresienstadt, qui fut un symbole d'espoir pour tous les déportés du camp.

Dans le cadre du Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains de Genève, Johanne Gurfinkiel en présence notamment de la metteure en scène Michèle Cart a évoqué l'importance de la transmission de la Mémoire et les approches pédagogiques existantes pour évoquer la Shoah et la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale dans les classes. D'autres points ont également été abordés comme la situation de l'antisémitisme aujourd'hui et notamment la banalisation de la Shoah que la CICAD dénonce systématiquement. L'affaire du Député Jonas Fricker en est un exemple.

Le procès du siècle

Le cinéma Bio de Carouge en avril 2018 a organisé une discussion sur le négationnisme après la projection du film «Le procès du siècle» de Mick Jackson dans lequel l'historienne Deborah Lipstadt relate le procès qui l'a opposée en 2000 au négationniste David Irving. Pour l'un des co-organisateur, Monsieur Claude Villat, l'intervention du Secrétaire général de la CICAD était évidente pour aborder ce sujet auprès du grand public. «Le principe des projections "CINEMAD" au cinéma Bio est de prolonger la vision du film par une discussion avec une personnalité liée de près ou de loin au thème évoqué dans le film, en l'occurrence pour le film du 21 avril, la problématique de devoir se défendre contre un négationniste niant la Shoah. La CICAD représentée par M. Gur-



Johanne Gurfinkiel lors de la discussion au Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains en mars 2018

Affiche du film le procès du siècle projeté au cinéma Bio de Carouge

finkiel, nous a semblé être l'association idéale pour en parler. M. Gurfinkiel a parfaitement géré le débat, mettant en lumière la problématique posée dans le film et répondant de manière pertinente aux questions posées par le public. Sa connaissance au niveau juridique a permis de mieux comprendre les enjeux du procès présentés dans le film. Ces débats sont importants car ils permettent également de comprendre que le combat est constant et toujours d'actualité.»



CICAD CICAD CICAD CICAD CICAD CICAD

CICAD 4th GENERATION CICAD



1827



ÉVÈNEMENTS

ÉVÉNEMENT

Descendants de nazis et de victimes confrontent leur histoire

Événement exceptionnel à Genève. Mardi 23 janvier 2018 grâce à l'initiative de la CICAD, des enfants de résistants déportés et de responsables nazis se sont réunis pour transmettre la Mémoire. Une première en Suisse qui aura marqué sans nul doute les nombreux élèves et enseignants venus les écouter mais aussi les politiques genevois et les journalistes présents.

« Fallait-il être loyal envers ma famille et honorer leur promesse de rester silencieux ou la rompre consciencieusement en parlant du passé de mon père? J'ai choisi de parler. C'est un devoir moral. Ce génocide n'est pas seulement « l'affaire » des persécutés et de leurs familles, c'est aussi « notre affaire » ».

Un lourd héritage que porte Ulrich Gantz, fils d'un membre de la police du 3^{ème} Reich et qui a fait partie de la "Einsatzgruppe B". Un témoignage exceptionnel qu'il a livré pour la première fois aux côtés de Barbara Brix, fille d'un médecin aux ordres de la « Einsatzgruppe C » et officier en Ukraine entre 1941 et 1943. Un récit unique et en présence de deux enfants de résistants français, Yvonne Cossu et Jean-Michel Gausso, rencontrés au Mémorial de Neuengamme près d'Hambourg. Des parcours de vie que tout oppose mais qui aujourd'hui s'unissent pour témoigner de ce que fut la Shoah.

« 2^{ème} génération » est un projet initié par la CICAD, consciente que les derniers rescapés de la Shoah ne pourront bientôt plus témoigner. C'est à la deuxième génération à présent de devenir porteur de la mémoire de celles et ceux qui furent exterminés par



millions. Ce programme propose aux établissements scolaires de rencontrer des descendants de résistants et de nazis. Une discussion entre deux paroles qui permet d'analyser les mécanismes du déni mais aussi de la recomposition de la mémoire. Un projet novateur soutenu notamment par les Ambassades de Suisse et d'Allemagne auprès des Nations unies, la Ville de Genève et le Département de l'Instruction publique.

À l'occasion d'une journée dédiée à la transmission de la Mémoire organisée par la CICAD et quelques jours avant la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, pas moins de 300 élèves et enseignants des cantons genevois et vaudois avaient répondu présents. Suspendus à leurs lèvres pendant plus de deux heures dans la salle Franck Martin du collège Calvin, les élèves ont écouté les témoignages poignants des quatre enfants de résistants déportés et de responsables nazis, Yvonne Cossu, Jean-Michel Gausso, Barbara Brix et Ulrich Gantz. La discussion modérée par Irma Danone a fait entendre un héritage douloureux à porter pour chacun d'entre eux. Tous les quatre se sont rencontrés au Mémorial du camp de Neuengamme près d'Hambourg et se sont liés d'amitié. Et c'est ensemble qu'ils ont voulu transmettre un message d'humanité, de tolérance et de respect.

En préambule à l'échange avec les quatre invités, Mesdames Anne-Emery Torracinta Conseillère d'état et Sandrine Salerno Conseillère administrative ont évoqué lors de leur intervention l'importance d'un tel projet pédagogique auprès des



M^{me} Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la ville de Genève avec M. Luc Barthassat et M^{me} Anne-Emery Torracinta, Conseillers d'État.

jeunes générations. Le Président de la CICAD, M. Alain Bruno Lévy a quant à lui rappelé à l'auditoire que « face à la disparition des derniers témoins directs de la Shoah pour témoigner dans les écoles, c'est à la seconde génération à présent de devenir des porteurs de Mémoire afin d'honorer leur mémoire. » Un engagement pris par ces quatre intervenants qui devant la montée en Europe de l'extrême droite et le retour des idées nauséabondes souhaitent au travers de leurs histoires dire ô combien il faut rester vigilant. « Si l'on oublie ce passé, impossible de construire un futur de paix » conclura Yvonne Cossu avant d'être, comme ces trois amis, longuement applaudie.



Discours du Président de la CICAD Alain Bruno Lévy en ouverture de la conférence.



Fallait-il être loyal envers ma famille et honorer leur promesse de rester silencieux ou la rompre consciencieusement en parlant du passé de mon père ? J'ai choisi de parler. C'est un devoir moral. Ce génocide n'est pas seulement " l'affaire " des persécutés et de leurs familles, c'est aussi " notre affaire "

Ulrich Gantz

J'ai ressenti le besoin de faire mon possible pour contribuer à maintenir vivante la mémoire de la Déportation, afin que les victimes du nazisme échappent à l'oubli, qui serait pour eux une deuxième mort, et que les nouvelles générations soient conscientes des horreurs qu'entraînent les idéologies mortifères.

Jean-Michel Gausso



Je témoigne pour faire comprendre au public que les acteurs, les assassins nazis n'étaient pas seulement les grands protagonistes comme Hitler, Himmler etc., mais aussi et en grande majorité des gens normaux...

Barbara Brix

Après des années de repli et de silence, j'ai trouvé le courage et la volonté d'en apprendre plus sur la déportation de mon père et d'en parler.

Yvonne Cossu-Alba



ÉVÉNEMENT

2^{ème} génération Exposition

Après le témoignage, la CICAD a proposé au cours d'une cérémonie officielle en présence des Autorités une exposition issue du programme 2^{ème} génération. L'objectif étant de donner à chacun les outils d'une réflexion sur l'Histoire, et d'amener à se poser des questions sur le présent, afin de rester vigilant contre un retour possible de l'intolérance.

Répartis tout au long de l'exposition, les parcours de déportés, de résistants, mais aussi de responsables nazis sont retracés, tout comme ceux de leurs descendants. Le contexte historique des victimes du nazisme est précisé. S'appuyant sur des trajectoires personnelles, l'exposition permet de personnifier l'histoire des politiques répressives mises en œuvre par les nazis. La présentation du parcours d'enfants de résistants disparus dans l'enfer concentrationnaire et d'enfants survivants de la Shoah permet d'appréhender la grande diversité des destins des victimes du 3^{ème} Reich. Elle permet également de comprendre les répercussions que la violence exercée par le régime nazi ont eu au sein des familles touchées par la déportation.

Pour ces dernières, il a fallu apprendre à vivre en l'absence d'un ou de plusieurs parents assassinés. Leurs descendants adressent aujourd'hui un message en direction des jeunes générations sur la nécessité de continuer le travail de Mémoire et de rester vigilant pour que de tels événements ne se reproduisent.

Des descendants de nazis

L'exposition met également en exergue les parcours d'enfants ou de petits-enfants de nazis. Leurs témoignages abordent les



mécanismes de l'amnésie volontaire qui a longtemps prévalu dans ces familles face aux crimes commis. Cette volonté de ne pas aborder le passé a généré traumatismes et conflits intergénérationnels jusqu'à imposer pour certains la nécessité de rompre avec leur famille ou de témoigner pour s'en dissocier. Petit-fils du commandant d'Auschwitz comme Rainer Höss ou fille de membres des Einsatzgruppen comme Barbara Brix, ces hommes et ces femmes rappellent la difficulté d'assumer l'identité et les actions de leurs parents. Ils viennent aussi témoigner de la personnalité et du caractère ordinaire de nombre de bourreaux et de la nécessité de demeurer vigilant dans un monde où la barbarie n'est pas aussi visible et manifeste que par le passé.

Ces témoignages sont aussi une reconnaissance de ce qui s'est passé et un appel à l'engagement civique nécessaire face aux enjeux de nos sociétés contemporaines.

Fort de son succès, l'exposition qui a également été proposée aux visiteurs du Salon du livre 2018 de Genève sur le stand de la CICAD deviendra itinérante dès 2019 et sera proposée dans les autres cantons romands.

« Très touché par les témoignages des descendants de victimes et des descendants de bourreaux, je suis entièrement convaincu par le projet "2^{ème} génération" de la CICAD. Celui-ci devrait par ailleurs nous amener à ouvrir d'ores et déjà la réflexion à propos de la manière dont il convient de transmettre la mémoire aux générations suivantes. »

Murat Julian Alder, député

« Je crois au devoir de mémoire; j'ai le sentiment que taire ou oublier la Shoah serait, en quelque façon, pardonner; et puis la barbarie renaîtra toujours; il faut y penser, ne pas désarmer. »

J'ai aimé le très beau texte de Jean-Michel Gaussoit; j'avais lu le livre dédié à la mémoire de son père, qui est admirable; et les propos de Barbara Brix, dépouillés, directs, pleins de



retenue, m'ont touché. Il faut du courage pour parler d'un père nazi; et il en faut aussi pour parler d'un père adoré et qu'on n'a pas connu. »

François Gave, Représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse

« Dans le cadre de la Shoah, je pense que le devoir de mémoire est à la fois un devoir de deuil et de résistance. L'événement 2^{ème} génération y ajoute deux notions importantes: le rejet de l'intolérance et la manifestation d'un profond respect entre les descendants de victimes »



Charles Beer, ancien Conseiller d'État genevois



Ulrich Gantz et l'Ambassadeur de la mission permanente de l'Allemagne auprès des Nations Unies Antje Leendertse

juives et des enfants de dignitaires nazis. Célébrée sous les yeux de 300 élèves, cette rencontre a permis la transmission d'un véritable message d'humanité.»

Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat

«J'ai été extrêmement touché par le débat et la bienveillance de chaque protagoniste. En effet, quelle force, ils ont, de venir s'asseoir devant des inconnus, pour raconter leur histoire de vie si complexe. L'exercice est très intéressant pour nous mais elle primordiale pour notre jeunesse. C'est en informant et en éduquant nos enfants que nous pouvons éviter que les erreurs du passé se répètent. J'ai apprécié participer à ce programme et je remercie la CICAD pour son aimable invitation.»

Luc Barthassat, Conseiller d'Etat

«C'est à moi de vous remercier pour m'avoir associé à cette expérience inédite. En matière de génocide, je suis convaincu que toute démarche sincère et honnête visant à établir la vérité sur les faits est à saluer et à encourager. Quand les enfants des persécuteurs prennent la parole et se distancient des actes horribles de leurs parents et les dénoncent, cela contribue incontestablement à rendre la dignité aux victimes. Cela constitue, à mon avis, un début de "réparation" en leur rendant l'humanité que les persécuteurs s'étaient acharnés à leur dénier. Etant moi-même rescapé d'un génocide, je salue leur courage. Si seulement leur engagement pouvait libérer la parole d'un plus grand nombre des enfants des persécuteurs.

Voir les descendants des persécuteurs et des persécutés partager leur histoire avec le public, surtout avec les jeunes, me paraît comme une initiative très louable de la part de la CICAD. C'est une démarche qui permet de rendre accessible cette

histoire de la Shoah aux générations actuelles pour se prémunir contre des actes, voire contre des idéologies d'antisémitisme et de négationnisme. En tous les cas c'est mon souhait." Nous partageons les mêmes combats: lutte contre le négationnisme, sensibilisation contre les dangers de l'extrémisme, mémoire pour les victimes de la Shoah et du génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda.»

César Murangira, Président d'Ibuka en Suisse.

«L'évènement du 23 janvier 2018 organisé par la CICAD à l'occasion de la journée internationale de mémoire des victimes de la Shoah m'a beaucoup émue. Les témoignages conjoints d'enfants de victimes de l'Holocauste et d'enfants de responsables nazis étaient bouleversants. Bouleversants car ils illustraient aussi bien la souffrance ressentie que le besoin de témoigner, de partager mais également de transmettre, parfois envers et contre tout – en particulier de leurs propres familles pour les enfants de bourreaux – afin que, plus jamais, l'humanité ne bascule dans une telle barbarie.

Merci à la CICAD de s'engager pour que la transmission de la mémoire ne s'arrête pas avec la disparition des survivants de l'Holocauste. Pour les jeunes générations, l'apprentissage de l'histoire, la transmission des connaissances par un professeur ou au travers des livres n'auront jamais autant de poids, de sens, d'intensité et d'émotions que lorsqu'ils se font par le biais de témoignages directs. Ces témoignages marquent les jeunes générations au plus profond d'elles-mêmes et participent ainsi à lutter efficacement contre l'oubli et les propos révisionnistes.

Mais ces témoignages croisés nous renvoient également le message du respect de l'Autre, valeur essentielle à la lutte contre toute forme de discrimination.

Bravo pour l'organisation de cet évènement novateur, bravo pour votre engagement constant à lutter contre l'antisémitisme et à préserver la mémoire de la Shoah.»

Nathalie Fontanet, Députée au Grand Conseil, candidate à l'élection 2018 au Conseil d'Etat"

J'ai été très touché, le 23 janvier 2018, d'être invité en tant que conseiller municipal de la Ville de Genève, à l'évènement «2^{ème} génération» organisée par la CICAD à Genève. J'ai ressenti pleinement, à ce moment-là, le courage de celles et ceux qui racontaient leur propre histoire avec leurs mots, la force de leurs témoignages et la puissance de réflexion qu'aurait le partage direct de leur expérience individuelle faisant sauter les chapes de plomb et idées reçues. Leur vécu, assumé, partagé, nous engageait collectivement à réfléchir à notre place dans la société, à nous positionner éthiquement, politiquement, à imaginer ce que nous aurions pu faire ou refuser, si nous étions nés ailleurs en d'autres lieux moins cléments. Enfin, et surtout, à nous remémorer nos propres héritages, les ambivalences ou le courage de nos pères. Ainsi, cela nous obligeait à réaliser un examen de conscience historique empêchant de croire que l'histoire de la Shoah pourrait concerner qui que ce soit d'autre que l'humanité toute entière et donc chacun.e d'entre nous individuellement.

Sylvain Thévoz, Conseiller municipal Ville de Genève.



François Gave, représentant permanent Adjoint de la France auprès des Nations unies à Genève. Valentin Zellweger, Ambassadeur de la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations unies devant Jean-Michel Gausso

ÉVÈNEMENT

2^{ème} génération Discussion à la librairie Payot

Autre temps fort qui a rythmé la journée, la séance de dédicaces et la discussion à la librairie Payot de Genève en fin d'après-midi devant une cinquantaine de personnes venues rencontrer les quatre protagonistes.



ÉVÈNEMENT

Revue de presse



La presse romande a accordé une place importante à cet évènement unique dans ses pages ainsi que la radio et la télé :

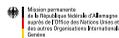


Mais aussi en France :



Remerciements

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet évènement...



ÉVÉNEMENT

Salon du Livre Sensibiliser aux discriminations et préjugés par une approche culturelle



C'est par la diversité des approches que l'on peut apprendre de l'Autre et lutter contre les préjugés.» Dominique Sopo, Président de SOS Racisme et l'un des cinquante intervenants résume parfaitement la présence de la CICAD au Salon du livre 2018 du 25 au 29 avril. Les 87 000 visiteurs de cette 32^{ème} édition ont ainsi été sensibilisés aux problématiques des discriminations et de l'antisémitisme, qu'ils soient petits ou grands au travers d'une multitude d'activités.

Intérêt grandissant pour les ateliers Près d'un millier d'élèves

Encadrés par des pédagogues et des dessinateurs, les dizaines de classes romandes de 8 à 16 ans venues avec leurs enseignants ont pu développer leurs connaissances et comprendre les mécanismes amenant à la haine de l'Autre. En complément des cours, ces ateliers leur permettent de déconstruire les préjugés et d'amener une véritable réflexion sur les questions de discrimination. Un millier d'enfants accompagnés parfois de leurs parents sont venus y participer ce qui démontre un intérêt grandissant année après année pour ces activités qui mériteraient de sortir du Salon comme l'explique Véronique Delille, pédagogue, convaincue de leur importance. «Je travaille pour le Mémorial de la Shoah à Paris et je trouve très bien que des associations ayant des objectifs communs comme les nôtres s'échangent du matériel pédagogique, rencontrent leur public. Nous devrions le faire plus souvent.» Un travail également remarqué et soutenu par le Département de l'Instruction Publique, la CICAD ayant pu compter sur la présence de la Cheffe du Département Anne-Emyr Torracinta et du Conseiller d'Etat Serge Dal Busco sur son stand.



Le Président de la CICAD et le Conseiller d'Etat genevois Serge Dal Busco

Le Conseiller d'Etat Thierry Apothéoz avait répondu présent en participant à l'une des tables rondes.

La Conseillère d'Etat genevoise Anne Emyr Torracinta



Le Conseiller d'Etat Thierry Apothéoz avait répondu présent en participant à l'une des tables rondes.



Véronique Delille, pédagogue, lors de son atelier sur le stand de la CICAD



La Conseillère d'Etat genevoise Anne Emyr Torracinta

Exposition plébiscitée

Parmi les nouveautés de cette 5^{ème} édition, l'exposition «2^{ème} génération», lancée le 23 janvier dernier à Genève pour les élèves et enseignants, aura sans conteste marqué plus de 1 500 visiteurs venus entendre et comprendre l'héritage familiale d'enfants de responsables nazis et de déportés pendant la Seconde Guerre mondiale. Plébiscitée, cette exposition est un véritable outil de sensibilisation. Comme l'explique Gilles Clavreul, ancien préfet et délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en France et présent pour en parler «La culture n'est pas un rempart absolu mais c'est probablement la meilleure arme pour lutter contre les discours de haine.» Un message entendu par les Autorités qui souhaitent en faire une exposition itinérante ces prochains mois. Face à

la banalisation de la Shoah dans le débat public, dénoncée par la CICAD, cette exposition résonnait comme un appel à la vigilance relayé par le Conseiller national PLR et Président de la LICRA Valais Philippe Nantermod, venu participer à l'un des 13 débats* «Les associations ont un rôle important face à ce phénomène de banalisation de la Shoah pour rappeler notamment que 39-45 n'est pas un argument politique. Nous, hommes politiques, devons rester vigilants.»

Mais la CICAD au Salon du livre c'est surtout un moment d'échange et de rencontres avec le grand public romand, et au-delà, pour partager la richesse de la culture juive au travers notamment des mets culinaires, qu'ils soient salés ou sucrés grâce aux ateliers proposés, qui ont su ravir les gourmands. Autre point d'orgue, l'apprentissage de la calligraphie hébraïque que l'on soit initié ou non. Pour la CICAD, participer au Salon du



versitaire de la sécurité au Global Studies Institute «La CICAD ne lâche rien au sujet de la lutte contre l'antisémitisme, la place du dialogue intercommunautaire et la promotion des valeurs universelles. C'est un acteur important, essentiel non seulement vis à vis des visiteurs mais aussi des Autorités.»



Les visiteurs du Salon étaient nombreux sur le stand lors des débats

Débats

Journalistes, historiens, responsables politiques ou religieux et artistes ont débattu sous le regard du public de l'actualité en lien avec les activités de la CICAD. Parmi les 13 tables rondes proposées, la cinquantaine d'intervenants suisses et internationaux, ont évoqué l'antisémitisme dans les milieux extrémistes en Suisse, la sécurité des minorités en Suisse face à la menace terroriste et la banalisation de la Shoah dans le débat public. Nouvelle thématique abordée cette année, le livre véritable outil de pédagogie mais, aussi dans certains cas, dangereux instrument au service de la propagande comme cela a pu être le cas au cours d'événements historiques. Sans oublier la traque des nazis, sujet littéraire sans conteste de cette fin d'année 2017 avec les prix Goncourt et Renaudot.

livre est avant tout l'opportunité d'éveiller et de sensibiliser aux questions de discrimination, de racisme et d'antisémitisme tout en favorisant la découverte de la culture juive dans sa diversité. Un pari réussi pour cette 5^{ème} année consécutive. En ne cessant de se réinventer, année après année, la CICAD est devenue l'un des stands phares de cette manifestation culturelle genevoise.

En attendant la prochaine édition, la CICAD entend poursuivre ses missions. Un engagement salué notamment par l'un des intervenants Frédéric Esposito, Co-fondateur et Directeur de l'Observatoire uni-

* Les débats, interviews et quotidiennes de la CICAD au Salon du livre 2018 sont disponibles dans leur intégralité sur la chaîne Youtube cicadch.

ÉVÉNEMENT

Salon du Livre La parole aux intervenants



Claire Richard

Députée, Présidente du groupe Vert'Libéral
au Gans Conseil Vaudois

«Le canton de Vaud est en train de se doter d'un dispositif de prévention de l'extrémisme violent, basé sur une motion que j'ai rédigée avec mon groupe politique. Celle-ci demandait la mise en place d'une permanence téléphonique à l'attention de toute personne désireuse de signaler un fait inquiétant en matière de violence potentielle ou de radicalisation dans un sens général. La nécessité de mise en place d'un tel dispositif était corroborée par un sondage mené dans les établissements scolaires, demandeurs d'un appui humain en cas de souci. Sur invitation de la Cicad, il m'a paru utile de venir parler de ma motion et du travail réalisé par le canton de Vaud. J'ai beaucoup apprécié la qualité de l'échange avec le modérateur de la CICAD, ainsi qu'avec les deux autres invités de la table ronde, tous deux Français. L'échange d'expérience s'est avéré riche et constructif.»



Natacha Buffet-Desfayes

Enseignante et conseillère municipale PLR
Ville de Genève

«J'ai eu le privilège de participer au débat organisé par la CICAD qui portait sur les politiques publiques mises en place pour favoriser le vivre-ensemble. En ma qualité d'élue, mes motivations étaient celles de détailler les actions concrètes et quotidiennes portées par l'Etat et les communes du Canton pour favoriser le bien commun dans un monde qui évolue rapidement et qui demande aux citoyens de s'adapter constamment. Ma volonté affirmée a été celle de faire en sorte de «mettre des mots sur des maux» et donc de poser des termes clairs sur des problématiques sociales qui ne peuvent se résoudre par des grands principes moraux, mais dont la résolution pratique doit être portée par le pragmatisme et le courage. J'ai ainsi beaucoup apprécié ce débat constitué de propos et de volontés politiques et sociales de part et d'autre et tout cela dans un respect complet des avis, fait bien trop rare en politique pour être souligné.»



Dr Matthieu Gillibert

Docteur ès lettres

«La question des rapports entre historiens et politiques m'intéresse beaucoup, en particulier dans le cas polonais, c'est pourquoi j'ai accepté cette invitation. Je trouve important d'en discuter ici: ces questions sont traitées dans les médias souvent trop rapidement. Le débat a été bien mené par M. Lévy, qui a laissé du temps à chacun pour s'exprimer, a soulevé les questions pertinentes.»



Claude Cazalé

Professeur émérite à l'Université de Nanterre

«J'ai été très honorée de participer au débat sur "l'antisémitisme et les milieux extrémistes". Le débat particulièrement nourri et cordial m'a beaucoup intéressée et j'ai été heureuse de pouvoir apporter une petite contribution à une question qui passionne et me tient à cœur. La présence d'un public nombreux, les questions posées ont montré à quel point la problématique qui concerne les relations entre différentes cultures et communautés est d'une brûlante actualité. Les initiatives de la CICAD me paraissent extrêmement importantes d'autant plus que le cadre très convivial et accueillant des différentes tables rondes, ainsi que la grande ouverture des intervenants contribuent à créer des échanges d'une grande qualité et d'un niveau d'éthique et d'humanité remarquables.»



Philippe Nantermod

**Conseiller national PLR Valais,
Président LICRA Valais**

«C'est comme président de la LICRA Valais que j'ai été invité. Je suis très sensible à la cause de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Je constate à regret que notre société est de plus en plus tolérante à l'égard de propos antisémites inacceptables. J'ai beaucoup apprécié notre discussion, d'une bonne tenue, sur le thème de la banalisation de la Shoah dans le débat public. Il me semble nécessaire de réfléchir à ces questions à l'heure de la théorie du complot généralisée sur Internet.»



François Rosset

**Professeur à la faculté des lettres
de l'Université**

«J'ai été ravi de participer à la table ronde sur le stand de la CICAD au sujet des problèmes liés à l'exploitation de l'histoire dans les agendas politiques des gouvernants. J'ai particulièrement apprécié la finesse et la pertinence de l'animation assurée par M. Lévy, ainsi que le fait de pouvoir disposer de beaucoup de temps pour traiter en profondeur des questions très complexes. Mon intérêt pour la question traitée ainsi que pour les activités de votre organisation m'a vite persuadé de répondre positivement à cette invitation.»



Dr. Israël Feldman

**Psychanalyste-Psychologue-
Victimologue à Tel-Aviv**

«J'ai participé à la table ronde sur le thème sur le thème de la transmission de la Shoah à la 2^{ème} génération du génocide. ; le débat a été extrêmement bien conduit par l'animatrice, et les échanges avec les 2 autres participants ont été tout à fait courtois et intéressants. Je souhaite à la CICAD une très bonne réussite dans tout ce qu'elle entreprend, et me tiens à sa disposition pour d'autres échanges!»



Michel Dreyfus

Historien, Directeur de recherche au CNRS

«Je suis sensibilisé depuis des années à la question de l'antisémitisme et j'étais d'ailleurs venu en débattre en 2013 quand j'avais été invité par la CICAD. Il se trouve que l'actualité sur cette question en France s'est emballée au moment où se tenait le Salon du livre de Genève: ma motivation n'en a donc été que plus grande. Je suis heureux d'avoir participé à ce débat qui, me semble-t-il, a été bien suivi.»



Eliezer Shai Di Martino

Rabbin de la CILV

«C'est avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt que j'ai pris part à la table ronde. J'ai entendu parler des actions de la CICAD et de son importance au sein de la société Suisse, c'était ma motivation principale. Les intervenants étaient tous de haut niveau, le modérateur M. Marc Berrebi, a bien géré les discussions même lorsqu'il s'agissait de thèmes très controversés. Je reste intéressé à participer à d'autres débats / tables rondes et vous remercie d'avoir eu l'amabilité de me contacter.»



Nicolas Walder

Président des Verts genevois

«Débattre de la Shoah et de son utilisation dans l'espace public est essentiel. Par respect pour les victimes et leurs proches mais aussi afin que jamais un tel génocide ne puisse se reproduire, il est de notre devoir de faire vivre la mémoire de la Shoah. Toutefois, s'il faut éviter l'oubli, nous devons également rester vigilants face à toute banalisation de cet événement qui en minimiserait la portée ou estomperait l'horreur que son souvenir se doit d'inspirer. D'autant plus que la stratégie de banalisation de la Shoah recèle souvent des relents d'antisémitisme, fléau encore très présent dans notre société et que nous devons combattre fermement. Je ne peux donc que remercier la CICAD pour l'organisation de ces débats et espère qu'ils auront contribué à faire avancer la lutte contre la banalisation de l'Holocauste et l'antisémitisme dans notre canton.»

ÉVÉNEMENT

Salon du Livre Tables rondes

- 1. La sécurité des minorités en Suisse face à la menace terroriste**
Laurent Selvi, Vice-président de la CICAD et modérateur, Frédéric Esposito, Co-fondateur et Directeur de l'Observatoire universitaire de la sécurité au sein du GSI, membre du conseil consultatif de sécurité de la République et canton de Genève et Jean-Paul Rouiller, Responsable du groupe d'analyse conjoint sur le terrorisme au Geneva Center for Security Policy
- 2. L'ABC du judaïsme pour les enfants**
Eric-Meyer Aziza, Délégué Rabbiniqque du Bassin d'Arcachon, Tal, Amandine et Hannah
- 3. Quelle parole pour le responsable religieux dans la société actuelle?**
Marc Berrebi, Comité CICAD et modérateur, Nicolas Blanc, Responsable des Services de la formation, de l'Aumônerie de l'université de Neuchâtel, Sandrine Ruiz, Présidente de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM), Emmanuel Fuchs, Président de l'Eglise protestante de Genève et Eliezer Shai Di Martino, Rabbini de la Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud
- 4. La traque des nazis**
Laurent Selvi, Vice-Président de la CICAD et modérateur et Efraim Zuroff, Directeur du Centre Simon Wiesenthal à Jérusalem
- 5. L'école face à la radicalisation**
Marc Berrebi, Comité CICAD et modérateur, Gilles Clavreul, Préfet, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme de 2015 à 2017, Amélie Boukhobza, Psychologue clinicienne, en charge de jeunes radicalisés et Claire Richard, Députée, Présidente du groupe Vert'libéral au Grand Conseil vaudois
- 6. Quelles politiques romandes pour favoriser le vivre ensemble?**
Stéphanie Hodara El Bez, Avocat et modératrice, Natacha Buffet-Desfayes, enseignante et conseillère municipale PLR Ville de Genève, Thierry Apothéloz - Candidat PS au Conseil d'Etat 2018, Nicolas Roguet, Délégué au Bureau de l'Intégration des Etrangers, Teresa Skibinska, Secrétaire générale adjointe au DIP et Olivier Maradan Secrétaire général CIIP
- 7. Qu'est-ce que l'humour juif?**
Jean-Marc Brunschwig, Comité CICAD, Adam Biro, écrivain et Alain Bruno Lévy, Président CICAD
- 8. La banalisation de la Shoah dans le débat public**
Alain Bruno Lévy, Président CICAD et modérateur, Philippe Nantermod, Conseiller national PLR Valais, Président LICRA Valais, Nicolas Walder, Président les Verts Genève, Marc Fuhrmann, Président UDC Genève et Romain de Sainte Marie, Député PS Genève
- 9. Transmission de la mémoire la deuxième génération**
Irma Danon, Journaliste et modératrice, Serge de Sampigny, Journaliste, réalisateur, Israël-Bernard Feldman, Psychologue et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général CICAD
- 10. Lorsque l'histoire se confronte aux agendas politiques**
Alain Bruno Lévy, Président CICAD et modérateur, Matthieu Gillabert, Docteur es lettres, Jakub Kumoch, Ambassadeur de la République de Pologne en Suisse et François Rosset, Professeur à la faculté des lettres de l'Université de Lausanne
- 11. L'antisémitisme dans les milieux extrémistes**
Olivia Selvi, Avocat et modératrice, Michel Dreyfus, Historien français, Directeur de recherche au CNRS, Claude Cazalé, Professeur émérite à l'Université de Nanterre, Hasni Abidi, Politologue, spécialiste du monde arabe, Directeur du centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen et Philippe A. Grumbach, Président de la Communauté Israélite de Genève, Membre du Comité CICAD et Ancien Président
- 12. Pourquoi nous détestent-ils ?**
Irma Danon, Journaliste et modératrice et Alexandre Amiel, Réalisateur
- 13. Le livre : outil pédagogique ou instrument de propagande?**
Laurent Selvi, Vice-Président de la CICAD et modérateur, Dominique Sopo, Président de SOS racisme, Christian Charrière-Bournazel, Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier de l'Ordre, Ancien Président du Conseil National des Barreaux et Pascal Vandenberghe Directeur Payot





ÉVÈNEMENT

Salon du Livre

Pour les férus de littérature

Plus de deux cents ouvrages de référence attendaient les amoureux de la littérature. Que ce soit des incontournables ou best-sellers, bandes dessinées, romans, livres de témoignages, ouvrages culinaires ou encore des livres d'art, tous les genres littéraires étaient proposés à l'espace librairie pour les 7 à 77 ans. Des séances de dédicace étaient également au programme afin d'échanger avec leurs auteurs.



Dédicace d'Adam Biro



Dédicaces d'Alexandre Amiel et Michel Dreyfus



Dédicace de JeanPaul Rouiller



Cuisiner en famille

La culture juive au travers de ses mets. Des spécialités sucrées mais aussi salées ont été proposées à l'heure du déjeuner chaque jour. En famille, petits et grands ont pu participer aux ateliers pour apprendre notamment comment réaliser les friandises des fêtes juives ou encore quelles sont les traditions culinaires juives avec Karin Rivollet. Les adultes ont aussi découvert des spécialités grâce à Mickael Ghouzi et ses dégustations de pitims et baklavas. La CI-CAD avait décidé là encore de marquer les esprits en proposant un moment convivial et d'échanges avec un chef étoilé. Serge Labrosse, une des grandes signatures de la gastronomie genevoise et qui a également travaillé en Israël plusieurs années, a expliqué sa cuisine et répondu aux questions des nombreux visiteurs venus déguster et apprécié ses mets. Pour l'occasion, il était accompagné du jeune chef Jérémy Schambacher. Un plaisir visiblement partagé tant la foule était venue nombreuse les écouter.



Le chef Serge Labrosse et son équipe



Atelier de Karin Rivollet



Atelier de Michaël Ghouzi



Initiation à la calligraphie hébraïque

L'art ancestral de la calligraphie hébraïque. Les participants munis de leurs plumes se sont essayés à la calligraphie, accompagnés par Shinta Zenker pour apprendre à écrire l'alphabet donnant ainsi vie aux lettres et aux mots sur papier.

Au travers d'une multitude d'activités, l'action de la CICAD participe à favoriser une meilleure connaissance de l'Autre et lutter contre l'antisémitisme avec une approche moderne. Un engagement qu'elle a pris depuis cinq ans et qui chaque année touche de plus en plus de Genevois conquis par cette démarche de sensibilisation et curieux d'en apprendre davantage sur une autre culture.



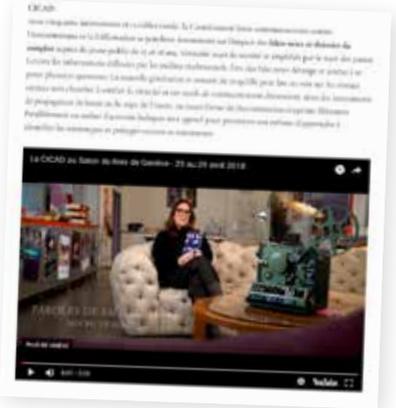
Atelier de calligraphie proposé par Shinta Zenker

25 - 29 AVRIL 2018
 La CICAD au Salon du Livre PALEXPO
 Programme Complet sur www.cicad.ch

Antisémitisme - Transmission de la Mémoire
 Radicalisation à l'École - Histoire - Judaïsme
 Sécurité - Humour - Religion - Vivre ensemble
 Batailles de la Shoah - Discrimination
 Le livre - Traque des Nazis

Hasni Abidi Philippe Nantermod
 Alexandre Amiel Jean-Paul Rouiller
 Adam Biro Sandrine Ruz
 Christian Charrière-Bourmest Romain de Sainte Marie
 Gilles Claveul Sandrine Salerno
 Michel Dreyfus Serge de Sampigny
 Federico Esposito Dominique Sopo
 Alice Fanz Pascal Venderberghe
 Marc Fuhrmann Nicolas Walder
 Jakob Kurnoch Efraim Zuroff
 ...

13 DÉBATS & CONFÉRENCES



Revue de presse

Le magazine *Go out* a consacré sur son site un encart sur les ateliers de la CICAD au Salon ainsi que le Teaser 2018 annonçant sa participation qui a rencontré un franc succès sur Internet. Le jeudi 19 avril 2018, les lecteurs de la *Tribune de Genève* ont pu découvrir les sujets des tables rondes tout comme les lecteurs du *Temps* dans une publicité centrée sur les débats et conférences. Le jour de l'ouverture du salon, la *Tribune de Genève* avait choisi de mettre en avant l'exposition « 2^{ème} génération » proposée sur son stand aux nombreux visiteurs. Enfin, le site *Protestinfo* a publié un article le 1^{er} mai 2018 sur l'une des tables rondes évoquant le rôle du responsable religieux dans le débat public.

ÉVÉNEMENT

La CICAD au Salon du livre en chiffres



Communication

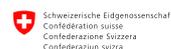
- 1 500 programmes distribués pendant le Salon
- 4 700 vues des photos sur Instagram
- 3 000 vues du teaser annonçant la participation de la CICAD
- 2 500 vues des tweets postés
- 15 400 vues des posts publiés sur la page Facebook CICAD dédiée au Salon du livre
- Une dizaine d'articles dans la presse romande

Remerciements

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement :

Ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes.

La réalisation de ce projet n'aurait pu se faire sans partenaires. La CICAD remercie l'ensemble des intervenants, orateurs, modérateurs qui se mobilisent pour cet événement exceptionnel.



SACTA-RACHI Association



ÉVÉNEMENT

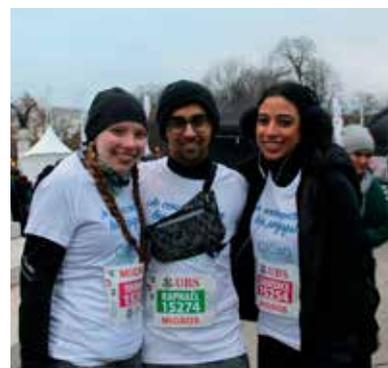
80 marcheurs et coureurs engagés contre les préjugés

Forte du succès rencontré en 2016, la Commission NEXT, constituée de jeunes entre 25 et 35 ans et membres de la CICAD, s'est mobilisée pour la course de l'Escalade les 1er et 2 décembre 2017. La plus célèbre des courses genevoises a accueilli pour sa 40^{ème} édition pas moins de 80 marcheurs et coureurs engagés contre les Préjugés et portant haut et fort les couleurs de la CICAD.

La présence de la CICAD à la course de l'Escalade participe de sa volonté à inscrire son action dans une approche résolument moderne de lutte contre l'antisémitisme et la discrimination. Solidarité, tolérance, fair-play, respect, des valeurs sportives d'excellence que la CICAD s'est toujours attachée à promouvoir. Une initiative portée par de jeunes militants réunis pour afficher leur engagement en faveur du vivre-ensemble.

La «Team CICAD» a donc réuni 80 petits et grands arborant t-shirts et bonnets estampillés CICAD lors des diverses courses (walking, enfants, mixtes, etc...).

Une action que la CICAD entend reconduire lors de la prochaine course de l'Escalade en décembre 2018 avec toujours plus de participants engagés à ses côtés.



« La Course de l'Escalade est l'évènement sportif devenu tradition genevoise tant au niveau sportif que du rassemblement populaire et familial. L'occasion parfaite d'associer les valeurs de tolérance, de respect et de partage autour d'un effort sportif. Bien vu de la part de la CICAD ! »

Jerry L.

« Je me suis engagé à courir contre les préjugés car ce n'est qu'en respectant nos différences, dans la vie et dans une course, que nous aurons la possibilité de vivre en paix. »

Neil B.

ÉVÈNEMENT

Le Dîner Citoyen de la CICAD

Depuis deux ans, la CICAD organise à Genève son dîner Citoyen. Plusieurs centaines de convives et acteurs clés de la cité sont réunis pour assister à cette manifestation importante. Un lieu propice aux échanges pour les éveiller et sensibiliser aux problématiques sur lesquelles la CICAD se mobilise.

Le Dîner Citoyen de la CICAD, une soirée pour dialoguer entre la société civile et les autorités sur l'antisémitisme

Eveiller, sensibiliser et agir, n'est pas un simple slogan pour la CICAD mais véritablement sa philosophie. C'est dans cette optique qu'elle souhaite renouveler et inscrire dans la durée son *Dîner Citoyen* qui se déroulera ces prochains mois en présence de plusieurs centaines de personnalités romandes.

Le Dîner Citoyen de la CICAD est une soirée particulière qui illustre combien le dialogue

entre tous les acteurs clés afin de lutter contre l'antisémitisme est essentiel. Une soirée, certes, mais bien plus que cela. Créer un lieu propice à la rencontre et à l'échange, voilà la vocation première de cet événement comme le rappelle Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD «La CICAD poursuit ainsi son action avec les pouvoirs publics, les médias et la société civile au travers de ce dîner par le dialogue. Un dialogue qui permet de combattre toute forme d'exclusion et de discrimination.»

Un message partagé par plusieurs centaines de personnalités romandes qui répondent présentes à chaque édition. Conseillers d'Etat romands, Ambassadeurs, Présidents de Grand Conseil, responsables politiques, religieux, éducatifs, leaders économiques, représentants des médias et journalistes. Au total plusieurs centaines d'invités.

Une soirée riche par la qualité de ses invités mais aussi par le programme proposé. La CICAD a eu le privilège de recevoir en qualité d'invité d'honneur en 2017 le Conseiller fédéral Guy Parmelin, Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Au



Le Conseiller fédéral, Guy Parmelin et le Président de la CICAD Alain Bruno Lévy

travers de son discours, il a rappelé que la lutte contre l'antisémitisme et les préoccupations sécuritaires de la communauté juive étaient des sujets pris très au sérieux par le Conseil fédéral face aux menaces et risque d'attentat visant particulièrement les concitoyens de confession juive selon les derniers rapports du Service de renseignement de la Confédération. Un soutien important et plus que jamais rassurant pour la communauté juive. «Un dîner citoyen, offre également l'occasion d'insister sur l'importance du citoyen dans le combat qui est le vôtre, et qui doit être celui de tous, pour faire respecter la dignité humaine, les libertés, les principes d'égalité, d'équité, et avec eux l'ensemble des droits fondamentaux que consacre notre Constitution fédérale. L'engagement du citoyen suppose du courage, celui-là même que déploie dans sa nécessaire mission la CICAD. Merci à la CICAD et aux organisations qui lui sont apparentées de rester cet aiguillon qui nous rappelle chaque jour à nos élémentaires obligations de citoyen.»

Ce Dîner Citoyen était également l'occasion d'aborder la nécessité pour les autorités et la société civile de s'unir et de renforcer leurs efforts afin de lutter contre l'antisémitisme. Et face à la situation de l'antisémitisme en Suisse romande, préoccupante pour la CICAD, cette soirée revêtira une importance toute particulière. En 2018, la CICAD espère pouvoir compter à nouveau sur la présence d'un Conseiller fédéral.

Comme le rappelle Johanne Gurfinkiel «Ce dîner citoyen est une initiative de la CICAD, qui veut se profiler comme un acteur clé de la Cité. Nous comptons inscrire cet événement dans la durée, car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas meilleur remède à toutes les incompréhensions et les malentendus que le dialogue. Un dialogue aujourd'hui menacé par les menaces sur la sécurité que font peser les attentats terroristes ainsi que les montées aux extrêmes politiques»



Quatre Conseillers d'Etat, Maurice Ropra, Jean-Nathanaël Karakash, Jacqueline de Quattro et Pierre Maudet en 2017 représentaient respectivement les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève et répondaient aux questions de la journaliste Nathalie Randin

Mouva de droi

Avec la résurgence du populisme en Europe, l'extrême droite est plus décente et se veut presque respectable



10 Débats

Epargnons à Simone V hasardeux et les bass

Invoquer la Shoah pour un simple buzz

des propos de la Ville

ne analogie entre les expérimentations animales et la Shoah, le socialiste David B e parallèle n'avait pas lieu d'être



Cessons d'utiliser la Shoah à des fins politiques

4 Genève

Etoile jaune sur un pri pour les enfants: tollé



SUR LES RESEAUX

Une «scandaleuse» étoile jaune

La commune de Grand-Saconnex (2000 hab.) a décidé, mardi, de supprimer l'étoile jaune qui figure au verso de ses permis de construire. Elle a été jugée scandaleuse par les habitants et les médias. Le mouvement Citoyens pour un Grand-Saconnex a lancé une pétition pour que les permis de construire ne portent plus l'étoile jaune. Le maire, David B, a déclaré qu'il ne voulait pas être associé à la Shoah.

Antisémitisme Les propos d'un ex- sur Facebook scandaleux

Un dérapage visant les juifs sur les réseaux sociaux repose la question de l'action pénale

«Des messages antisémites postés par un ancien policier méritaient que nous les rendions publics»

«J'estime à titre personnel que ces propos pourraient tomber sous le coup de la norme pénale»



Que dit le Code pénal? A quel point les propos antisémites sont-ils punis? Le Code pénal, qui régit la vie juridique des citoyens, prévoit des sanctions pour les propos antisémites. L'article 266bis du Code pénal prévoit une peine de prison de six mois à deux ans pour les propos antisémites. L'article 266ter prévoit une peine de prison de six mois à deux ans pour les propos antisémites.

Facebook a répondu qu'il avait supprimé les propos antisémites, mais l'ancien policier a insisté sur le fait que les propos étaient publics.

Nicolas Capit, avocat expert en droit des médias, a déclaré qu'il estimait à titre personnel que ces propos pourraient tomber sous le coup de la norme pénale.

Haïsses des infractions en ligne Le fait est qu'il y a eu une hausse des infractions en ligne. Les autorités ont récemment lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne. Les autorités ont également lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne.

Le fait est qu'il y a eu une hausse des infractions en ligne. Les autorités ont récemment lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne. Les autorités ont également lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne.

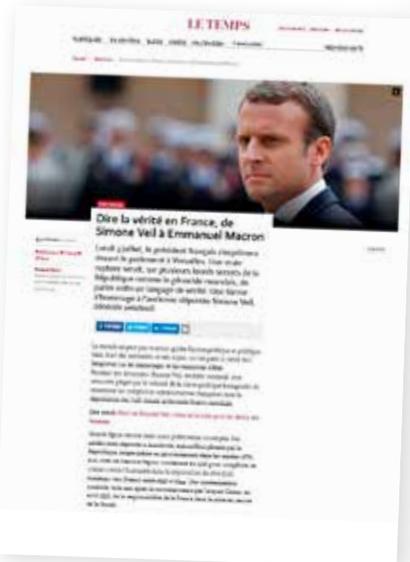
Le fait est qu'il y a eu une hausse des infractions en ligne. Les autorités ont récemment lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne. Les autorités ont également lancé une campagne de sensibilisation relative à des infractions en ligne.

LA CICAD DANS LA PRESSE

« Qu'on épargne à Simone Veil les parallèles hasardeux et les basses attaques »

Une tribune pour répondre à l'éditorial de Richard Werly, publié le 20 juin 2017 dans *Le Temps*.

La CICAD a pu constater à quel point sa prise de position fut salutaire et attendue. En témoignent les nombreuses réactions positives qui sont parvenues depuis sa publication et notamment sur Internet. De nombreux retours positifs et des réactions venues tant des membres du Comité que des membres de la CICAD, d'internautes, d'élus ou de personnalités comme Philippe Val ou Stéphane Benoît-Godet, rédacteur en chef du *Temps*.



Publiée sur Facebook :
25'493 personnes
atteintes, 1'158 clics
sur la publication,
1'001 réactions,
commentaires, partages.



Invoquer la Shoah pour un simple buzz

Une tribune-opinion publiée dans *Le Temps* afin de dénoncer la banalisation de la Shoah qui prend de plus en plus de place dans la vie publique. La Shoah et les sujets qui y sont associés servent de prétexte à toute occasion et quel qu'en soit l'objet. Une situation qui entraîne inévitablement un glissement vers la banalisation du génocide.

Invoquer la Shoah pour un simple buzz

OPINIONS Autrefois l'apanage des milieux extrémistes et des professionnels de la provocation en mal de sensationnalisme, l'utilisation outrancière de la Shoah dans le seul but de choquer l'opinion publique devient de plus en plus fréquente.

La Shoah et les sujets qui y sont associés servent de prétexte dans le débat public à toute occasion et quel qu'en soit l'objet. Une situation qui entraîne inévitablement un glissement vers la banalisation du génocide. Cette banalisation de la Shoah, volontaire ou inconsciente, relativise l'ampleur des atrocités commises par les nazis et leurs collaborateurs pendant la Seconde Guerre mondiale en comparant cette tragédie avec à peu près tout et n'importe quoi.

Qu'il s'agisse du transport de porcs comparé sans vergogne aux trains de la mort, d'une manifestation un peu virulente comparée à la «Nuit de Cristal», d'une joueuse de tennis suisse

transformée par une journaliste en gardienne du camp d'Auschwitz ou de parallèles établis entre la FINMA et la Gestapo... Tout devient ainsi prétexte aux amalgames et autres comparatifs avec le régime totalitaire nazi. Les exemples proviennent de tous les milieux: économiques, politiques, médiatiques. Au gré des vents et marées et des aléas de l'actualité, d'aucuns s'aventurent à comparer ce qui est incomparable dans le seul but de susciter l'émotion et l'adhésion du public.

«Plus une discussion en ligne dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Hitler se rapproche de 1.» Voici en somme la définition de ce que le désormais célèbre avocat Godwin appelait lui-même la «reductio ad hitlerum». Jusqu'à une période récente, ce type de comportement était observé plutôt dans les milieux extrémistes, bénéficiant des réseaux sociaux comme caisse de résonance principale. Aujourd'hui le phénomène s'est amplifié et vient polluer nombre de débats d'actualité, quelle que soit l'étiquette

«Le premier danger n'est pas l'oubli, ni la négation, mais bel et bien la banalisation de la Shoah», a dit Simone Veil

des protagonistes. L'objectif obtenu: ce fameux quart d'heure de célébrité! La mécanique est désormais bien huilée: le propos outrancier sur la Shoah garantit ainsi l'attention de

la presse et de l'opinion publique. Quel résultat au final, au-delà du marasme argumentatif? Forcé est de constater que l'utilisation de ce type de parallèles douteux ne fait que porter le discrédit et disqualifier ceux qui les emploient. Un discours basé sur une argumentation solide n'a pas besoin d'utiliser ce type d'amalgames sur la Shoah pour trouver une quelconque légitimité.

C'est par ces raccourcis fallacieux que l'on en arrive à banaliser le Mal. Com-

ment transmettre aux plus jeunes la connaissance historique sur les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale si leurs aînés eux-mêmes les relativisent en traçant des parallèles qui n'ont pas lieu d'être? Ne pas maîtriser les enseignements du passé et la compréhension de l'histoire, c'est condamner les générations futures au risque d'en reproduire les faces les plus sombres.

«Plus pernicieux encore, parce que plus répandu et moins dénoncé, me paraît être le comparatisme à tout va. Ce comparatisme fébrile et écervelé consiste à tout comparer à la Shoah, dans un amalgame qui dénie toute spécificité aux événements. Aujourd'hui comme hier, cette routine de l'amalgame fait des ravages. C'est ce qui me fait dire que le premier danger n'est pas l'oubli, ni la négation, mais bel et bien la banalisation de la Shoah.» Ainsi s'exprimait Simone Veil le 18 octobre 2002 lors d'un colloque ministériel. Les paroles de cette grande dame résonnent avec d'autant plus de force aujourd'hui.

JOHANNE GURFINIKEL
SECRETARIE GÉNÉRAL
DE LA CICAD



Banalisation de la Shoah

Protestinfo a réalisé une série d'articles dans le courant de l'été 2017 autour de la question de la transmission de la Mémoire. La CICAD a naturellement été choisie pour apporter ses éclairages sur les projets éducatifs qu'elle développe mais aussi réagir face à la banalisation des termes liés à la Shoah ou la persistance du négationnisme. Johanne Gurfinkiel s'est prêtée à l'exercice de l'interview. Extrait.

Quand le négationnisme, la banalisation et la concurrence victimaire font le buzz

La banalisation de la Shoah se retrouve dans les discours de certains politiciens et personnages publics. Entre la volonté de choquer l'opinion publique et celle de se déculpabiliser, quelles sont les conséquences de ce genre de propos sur la transmission de la mémoire de ce génocide?

Lors de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier dernier, le président Donald Trump a rendu hommage aux victimes sans mentionner spécifiquement qu'elles étaient juives. Quelques mois plus tard, c'est la candidate du Front national aux élections présidentielles françaises Marine Le Pen qui déclare que la France n'est pas responsable de la rafle du Vél d'Hiv, la plus grande arrestation massive de Juifs en France qui a eu lieu au mois de juillet 1942. En 2015, un élu du Mouvement citoyen genevois compare une manifestation devant le centre culturel alternatif, l'Usine, à la nuit de Cristal, ce pogrom contre les Juifs où près de 200 synagogues ont été détruites, 7 500 commerces saccagés et 30 000 Juifs déportés. Ce genre de dérapages apparaît régulièrement dans la bouche de certains politiciens, immédiatement relayés par les médias.

Pour décrire ce phénomène, l'historienne américaine Deborah Liebstadt parle de «softcore denial» ce qu'on peut traduire par «négationnisme soft». Ce concept est-il pertinent? «Je parlerais pour ma part plutôt de propos banalisateurs. Le concept de «négationnisme soft» m'échappe. Le négationnisme ne peut se concevoir «soft» ou «hard», il ne s'agit pas d'un exercice



ProtestInfo.ch, 2 août 2017

stylistique. Le négationnisme c'est la négation du génocide, un déni des faits historiques pour porter préjudice à la mémoire des victimes en tentant de gommer les atrocités commises. Le négationnisme est heureusement puni par l'article 261 bis du Code pénal en Suisse et par la loi Gaysot, en France. Les propos de ces politiciens s'apparentent donc plutôt à une banalisation de la Shoah», explique Johanne Gurfinkiel, le Secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD).

Un conflit sémantique

«L'idée d'un négationnisme soft est au fond aussi étrange que celle d'un extrémisme modéré. Il y a un conflit sémantique entre les termes qui est exploité pour stigmatiser la banalisation du mal», explique de son côté le linguiste Thierry Herman, maître d'enseignement et de recherche aux Universités de Lausanne et Neuchâtel. Selon lui, Marine Le Pen joue sur l'ambiguïté du référent lié au mot «France»: «La stratégie rhétorique est bien connue: il s'agit de dissocier la lettre de

l'esprit. Lorsqu'elle évoque la France, Marine Le Pen a expliqué rétrospectivement vouloir faire référence à l'âme de la vraie France et non à celle de Vichy, responsable du Vél d'Hiv».

Peut-on qualifier d'antisémites ce genre de dérapages? Pour Thierry Herman ces propos relèvent avant tout du discours populiste: «Il s'agit de ne pas se profiler dans la continuité de la politique menée jusqu'ici, mais de provoquer le système en jouant avec les limites, sinon en les dépassant, dans cette visée de différenciation des autres partis politiques». **Johanne Gurfinkiel ne dit pas le contraire: « Ces dérapages sont avant toute chose une forme de sottise. Il s'agit d'attirer l'attention quitte à choquer. On fait inévitablement le buzz en parlant ainsi de la Shoah et des camps d'extermination. La conséquence de cette banalisation ébranle, à terme, l'ensemble des travaux menés sur la transmission de la mémoire. C'est pourquoi, la CICAD réagit systématiquement dans ce type de situation pour rappeler que ces paroles prononcées engagent la responsabilité de l'émetteur du message ».**

LA CICAD DANS LA PRESSE

Développement des mouvements d'extrême droite

Dans un article publié dans La Tribune de Genève le 29 juillet 2017, la CICAD, a exprimé son inquiétude quant aux groupuscules d'extrême droite actifs en Suisse. Peu nombreux sur le terrain, ils comptent néanmoins des milliers d'abonnés sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent pour diffuser leurs idées naïvement.

Face à cette recrudescence d'activités en Suisse romande mais aussi alémanique, la CICAD souhaite alerter les concitoyens et autorités devant cette menace réelle. « Nous constatons un développement des mouvements d'extrême droite en Suisse alémanique et en Suisse romande, des militants qui ont une capacité de violence réelle. Le

grand problème, c'est la banalisation des propos racistes. L'extrême droite a fait son chemin. Elle est décomplexée, se veut présentable et utilise plus que jamais une stratégie marketing adaptée pour séduire. Et cela attire beaucoup plus de sympathisants qu'auparavant. Tous les signaux sont au rouge. Il est temps de se réveiller » explique Johanne Gurfinkiel.



Tribune de Genève, 29 juillet 2017

La Suisse doit-elle moraliser sa vie politique ?

Johanne Gurfinkiel, était invité au micro de l'émission Forum en août 2017, à débattre face à Martine Brunschwig Graf, Présidente de la Commission fédérale contre le racisme, sur l'intérêt de moraliser la vie politique en Suisse. Un sujet d'actualité en France.

Les juges sont habilités à suspendre un élu condamné pénalement et à lui ôter le droit de se représenter. La Suisse devrait-elle s'en inspirer? Un sujet qui intervient après la condamnation pour discrimination de Jean-Luc Addor, Conseiller national UDC Valais. L'option juridique n'est plus vrai-

ment à l'ordre du jour considérant que depuis 2007, le juge ne peut se déterminer sur l'éligibilité d'un candidat.

Pour la CICAD il reste cependant, la question relative au règlement (condition) d'éligibilité. Ainsi, au même titre qu'un candidat doit disposer d'un âge fixé par la loi, être de nationalité suisse, etc. l'une des conditions pour être candidat serait de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au pénal. Un avis que ne partage pas Martine Brunschwig Graf préférant ne pas modifier la situation actuelle estimant que les électeurs sont suffisamment informés sur l'actualité des candidats.



RTS Émission FORUM, 21 août 2017

Une émission toujours disponible sur le site de la RTS, rubrique FORUM

Propos injurieux d'un élu

En septembre 2017, des centaines d'internautes ont été outrés en découvrant sur Facebook les propos injurieux et homophobes proférés par Laurent Leisi, élu MCG au Conseil municipal de la Ville de Genève suite au décès de Pierre Bergé. Devant l'ampleur de la polémique la Présidente du parti, Ana Roch dira «surveiller» les agissements de l'élu.

Interpellé par la Tribune de Genève, Johanne Gurfinkiel explique que l'homme est dans le viseur de la CICAD depuis de nombreuses années. «Il témoigne régulièrement d'une certaine affection pour les milieux conspirationnistes et complotistes sur sa page Facebook. Nous avons interpellé son parti lors des dernières élections à ce sujet.

Condamnation des propos tenus par un élu de la Ville

La Fédération LGBT demande des mesures du MCG à l'encontre de son élu

Les associations LGBT ont fermement condamné hier «les propos injurieux et homophobes» proférés par Laurent Leisi, élu MCG au Conseil municipal de la Ville de Genève suite au décès de Pierre Bergé (*lire notre édition du 12 septembre*). Les membres de la Fédération genevoise des associations lesbiennes, gays, bisexuelles et trans (LGBT) demandent dans leur communiqué à ce que le MCG «se positionne par rapport à ces propos, les condamne et prenne les mesures adéquates à l'encontre de Monsieur Leisi». Ils déplorent encore «le manque d'une norme pénale contre la discrimination homophobe, à l'instar de l'article 261 bis du Code pénal contre la discrimination raciale» qui empêche de déposer plainte. Le conseiller municipal MCG qualifiait notamment l'homme d'affaires français de «libérateur de l'expression pédophile». Son parti reconnaît pour l'heure que l'élu est «toujours un peu sur le fil» et assure le surveiller. «Une réaction molle», déplore sur son blog Didier Bony, coprésident de la fédération LGBT.

L'élu MCG est dans le viseur de la CICAD depuis de nombreuses an-

nées. «Il témoigne régulièrement d'une certaine affection pour les milieux conspirationnistes et complotistes sur sa page Facebook. Nous avons interpellé son parti lors des dernières élections à ce sujet. Ces responsables avait rétorqué qu'en absence de base légale pour une sanction, il ne pouvait rien», relate Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD).

Au-delà de cette affaire, Johanne Gurfinkiel pointe globalement de posture morale et éthique. «Le recours à la justice ne peut pas répondre à toutes les problématiques. Rendre cette histoire publique est déjà une victoire. Aux citoyens ensuite de sanctionner ses propos inqualifiables dans les urnes.»

Plusieurs élus de ce parti ont défrayé la chronique suite à des propos outranciers. En 2013, le député MCG Henry Rappaz avait fait l'objet d'une dénonciation pénale suite à la publication d'une photo de singe sur sa page Facebook, visant la ministre française Christine Taubira. Sanctionné d'un blâme par son parti, il s'était excusé publiquement. La même année, un élu du Conseil municipal avait été poussé à la démission par son parti suite à ses dérapages. **Julien de Weck**

Tribune de Genève, 13 septembre 2017

LA CICAD DANS LA PRESSE

Réédition des pamphlets de Céline suspendue

Suite à la polémique en janvier 2018 autour de la réédition des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline, les éditions Gallimard ont annoncé la suspension de la publication. Une décision qui n'a pas manqué de faire réagir la CICAD qui suivait de près cette affaire.

Interviewé par *Actualitté.com*, Johanne Gurfinkiel regrette, qu'une fois de plus, la communauté juive ait à se défendre et se justifier : « On ne peut pas déceimment rester muet, face à la réédition des pamphlets de Céline. Mais comment imaginer que des textes antisémites deviennent un produit d'appel grand public? »

Un appel à la haine peut-il être si aisément commercialisé dans les librairies? « Personne ne peut avoir envie de voir des textes qui appellent à la mort des Juifs vendus. Il s'agit bien là de remettre sur le marché et dans les mains des lecteurs, des ouvrages antisémites. »

Et le Secrétaire général de déplorer qu'il « faille passer notre temps à nous défendre, en tant que minorité, quand d'autres minorités bénéficient spontanément du soutien public. Nous travaillons de notre côté à développer des programmes pédagogiques pour déconstruire les préjugés et vieux stéréotypes. À quoi rime de saper notre action, en revendiquant la liberté d'expression, alors que l'on parle d'appel à la haine? »

La CICAD avait d'ailleurs, au moment de la commercialisation de Mein Kampf en Suisse, proposé une brochure, gratuitement offerte à tout client qui se procurait l'ouvrage. Un matériel pédagogique, sous la forme d'un fascicule « édité par nos soins, intitulé Auschwitz, et qui traite de façon synthétique de ce pan de l'histoire ».

The screenshot shows the ActuaLitté website interface. At the top, there is a search bar and navigation links for 'NEWS', 'CHRONIQUES', 'FOCUS', 'VIDÉOS', 'ÉDITO', 'JEUNESSE', and 'FORMATIONS'. Below the navigation, there are two highlighted banners: 'PRIX DU LIVRE INTER 2018' and 'ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE : QUEL AVENIR POUR LES AUTEURS?'. The main article title is 'Réédition des pamphlets de Céline suspendue : déception et soulagement', dated 12.01.2018, with tags for 'Édition', 'Société', 'Céline polémique antisémitisme', and 'Suspension réédition Céline - Gallimard réédition'. The article text begins with: 'Suite à la polémique autour de la réédition des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline, les éditions Gallimard ont pris, clairement à regret, la décision de suspendre ce travail de publication. Du côté de ceux qui critiquaient ou s'insurgeaient, depuis l'annonce de la réédition, un soulagement temporaire a remplacé tout sentiment d'indignation.' Below the text is a black and white photograph of Louis-Ferdinand Céline standing in a library. The caption reads 'Céline, Domaine public'. To the right of the article is a newsletter sign-up form and a 'Critiques' section featuring book covers for 'Michel Bussi' and 'Les Ensaibles'.

ActuaLitté.com, 12 janvier 2018

« Ce parallèle n'avait pas lieu d'être »

« Aujourd'hui, 73 ans après la fin des chambres à gaz d'Auschwitz, on gaze les singes pour des expériences animales. » Une déclaration du député socialiste David Bonny à Fribourg qui a déclenché une vive polémique. Un faux pas qui interpelle. Après une telle analogie entre les expérimentations animales et la Shoah, l'homme politique s'est excusé.

« Il est navrant de mettre sur le même plan 6 millions de personnes raflées, torturées, placées dans des wagons à bestiaux, poussées dans des chambres à gaz et incinérées dans des fours crématoires et le traitement des singes utilisés à des fins de recherche, bien que je comprenne l'émoi des militants mobilisés contre ces expérimentations, cette comparaison n'est pas acceptable », réagit Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD. Et d'ajouter que si ces propos n'ont pas été tenus au Parlement fédéral, comme dans le cas de Jonas Fricker qui comparait le transport de masse de porcs à la déportation des Juifs à Auschwitz, ils méritent au moins des excuses publiques et un rappel à l'ordre du parti de l'élu. « Cela banalise un génocide incomparablement destructeur. Est-ce que la Suisse mène une politique exterminatrice? Cela est parfaitement absurde. Cessons d'utiliser la Shoah à des fins politiques », ajoute le représentant de la CICAD.

Quelques jours plus tard, l'élu a présenté ses excuses: « J'ai commis une erreur en faisant un parallèle qui n'a pas lieu d'être, parallèle que je condamne moi-même. »



La Liberté, 24 avril 2018

LA CICAD DANS LA PRESSE

Au nom de tous les siens

Ce vendredi 27 avril 2018, les lecteurs du *Temps* ont découvert le portrait du Secrétaire général de la CICAD ainsi que son engagement à lutter quotidiennement contre l'antisémitisme.

«Avec la résurgence du populisme en Europe, l'extrême droite est plus décomplexée, elle se veut presque présentable»



PROFIL
1971 Naissance à Maisons-Alfort (France)
1989 Premier voyage d'études à Auschwitz-Birkenau
2003 Intègre la Cicad
2007 Naissance de son fils
2016 Deux grands rendez-vous de la Cicad et du jugement de la Cour du Bire de Genève et le *Diner Citoien* jet un nouveau chapitre amoureux avec sa épouse

Il sort d'un repas pris dans un grand hôtel genevois, quai du Mont-Rose... «Il est discipliné, barbu puisque c'est la mode... On croirait entendre l'un de ces golden boys du quartier des banques, affairés mais ostensiblement cool. Lui une cette touche décontractée des boutons de manchette multicolores. A deux tentes près, on avait droit à un arc-en-ciel.

Johannes Gurfinkiel paraît un gentilhomme de ce siècle mais il est ancré dans le précédent. Parce que les leçons d'hier n'ont pas été retenues et qu'il faut sans cesse entretenir le devoir de mémoire. «C'est ma mission prophétique», dit-il. Il est le secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffusion (Cicad), présidée par Alain Bruno Lévy. Lorsqu'il a pris ses fonctions en 2003, il était à peu près seul, soutenu à mi-temps par une personne qui assurait le secrétariat. Il est aujourd'hui à la tête d'une dizaine de collaborateurs.

Derrière la Cicad et propagée hors les murs le souvenir de l'Holocauste étaient ses objectifs. Mission réussie. Johannes s'en va régulièrement dans les écoles pour parler de la Shoah, répondre aux questions, expliquer et dénoncer le négationnisme, le corporatisme et autres théories du complot. L'accompagnement des rescapés des camps nazis, comme Noëlla Rogget et Paulette Angel Rosenber, témoins de ce que fut au quotidien la chasse aux Juifs. Il a enseigné fin 2016 à Auschwitz-Birkenau 250 élèves et enseignants des six cantons romands. C'était son 35e voyage à bas-le-pied. Il l'a fait à 18 ans.

Une grande partie de sa famille a péri dans ce camp d'extermination, ses grands-parents notamment. «Ma mère a conservé des

lettres de son père quand il était interné à Drancy, dans la région parisienne, avant qu'il ne soit deporté puis gazé.» Ses aïeux ont suivi la première vague d'immigration d'avant-guerre, Juifs de Pologne, de Biélorussie, de Roumanie. Enfants, ses parents ont échappé aux rafles. Johannes est né à Maisons-Alfort. Père anti-quois sur les marchés, mère couturière. «Une enfance à faire l'imbécile entre les états, soucieux il, il décroche plus tard une licence en communication et marketing. Le groupe Bullard le recrute pour sa branche énergie en 1995 puis très vite vice directeur pour lui. Il refuse, s'en va du jour au lendemain.

Il a en tête cet engagement qui le poursuit, le hante, dont il veut faire son métier. «Mes parents étaient à peine militants, peu religieux mais ils avaient une conscience identitaire.» Il en a hérité. Il vit à Jérusalem le mémorial Yad Vashem à la mémoire des victimes

Au nom de tous les siens

JOHANNES GURFINKIEL

Une partie de sa famille a péri à Auschwitz. Le remuant responsable de la Cicad a fait de son engagement contre l'antisémitisme un métier et une œuvre contre l'oubli

CHRISTIAN LECOMTE
 @gurfinkiel

juives de la Shoah et lit parfois les noms ceux de l'un de ses grands-pères. Il lui fait un mentor, un guide. Ce sera l'avocat lyonnais Alain Jakubowicz, qui lui demande de prendre la direction du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) pour la région Rhône-Alpes. Puis il rejoint la Cicad.

Vingt-cinq mille Juifs en Suisse, on est loin du demi-million en France. Mais le degré de vigilance est le même. Deux cent cinquante personnalités viennent de signer en France «un manifeste contre le nouvel antisémitisme» et ciblent un islam radical qui serait coupable d'apartheid ethnique dans certains quartiers. En Suisse, le Genevois Hani Ramadan et le Bernois Nicolas Bianchi sont dans le visier de la Cicad, mais l'extrême droite reste la première menace pour la communauté juive. «Avec la résurgence du populisme en Europe, cette extrême droite est

plus décomplexée, elle se veut presque présentable», prévient Johannes. Il cite Résistance Héritique et Kalvingard Patriote. Ainsi que des figures de la fachosphère, comme le Suisse Alain Sorat, «et Dieudonné, qui a fait de l'antisémitisme son fond de commerce». Présent avec un stand où l'on peut acheter un livre, celui-ci est annoncé en Suisse, Johannes Gurfinkiel avoue en être presque venu aux mains avec l'extrême. «Lors de ses spectacles, nous tentons d'avoir quelque un dans la salle pour enregistrer des propos négationnistes ou des propos racistes.» Johannes pointe aussi certains antisémites qui boudaient la Shoah. «Ils occupent les batteries d'élevage à des camps de concentration et le transport de porcs à celui des Juifs déportés, ces propos sont abjects», déplore-t-il.

Les réseaux sociaux «qui induisent et permettent une expression non filtrée de l'émotionnel» sont aussi une source de préoccupation. Certains médias également, qui laissent encore passer des commentaires problématiques. «Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés et les médias doivent cesser de publier sur leurs contenus des publications sur leurs sites et sur les blogs qu'ils hébergent», rappelle Johannes.

Présent depuis 2013 au Salon du livre de Genève sur un espace de 300 m², la Cicad a fait de ce rendez-vous une tribune. Tables rondes autour des fêtes nazies, de la fabrication des préjugés racistes, de la sécurité des minorités en Suisse face au péril terroriste, de l'école face à la radicalisation. Les débats sont le plus souvent animés mais beaucoup de courtoiseries arrivent par la suite à la Cicad, menaçante parfois. Johannes Gurfinkiel est accompagné, si besoin, d'un garde du corps. «Ça fait partie du job», dit-il.

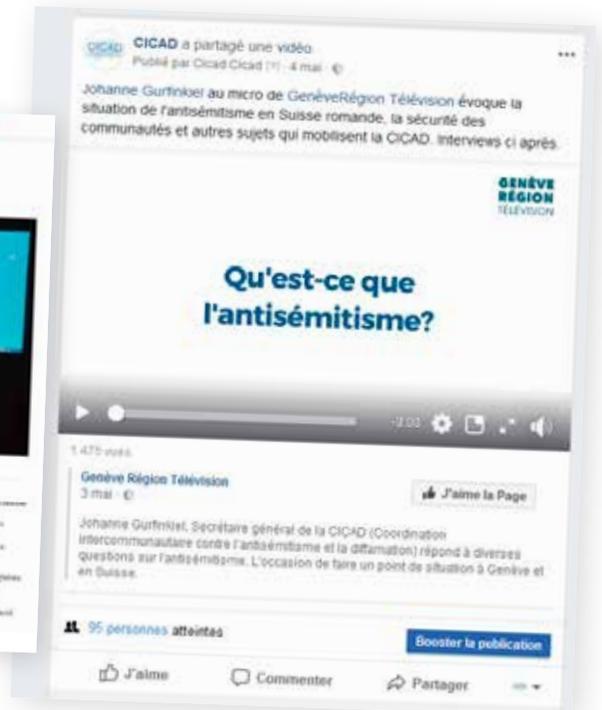
LA CICAD DANS LA PRESSE

L'antisémitisme gagne du terrain en Suisse

Johanne Gurfinkiel était l'invité de *Radio Lac* pour évoquer la situation de l'antisémitisme en Suisse romande et dans la même semaine par Genève Région Télévision pour expliquer ce qu'est l'antisémitisme et ses particularités.



La matinale de Radiolac, 30 avril 2018



Interview sur la page Facebook de Genève Région Télévision, 4 mai 2018

Réaction aux propos de M. Mahmoud Abbas

La CICAD a tenu à saluer le communiqué du Département fédéral des affaires étrangères début mai 2018 en adressant un courrier au Conseiller fédéral Monsieur Ignazio Cassis relatif à la récente déclaration du Président de l'Autorité palestinienne, Monsieur Mahmoud Abbas. Pour rappel, ce dernier a déclaré lors d'un discours devant le Conseil national palestinien que la Shoah n'était pas liée à l'antisémitisme et que « la haine des Juifs n'avait rien à voir avec la religion, mais leur fonction dans la société (...) l'usure, la banque etc » tout en expliquant qu'Hitler aurait encouragé le mouvement sioniste.

La CICAD a également publié un communiqué de presse vendredi 4 mai 2018.





ECOLE ALLIANCE GIRSA

Renseignements & inscriptions

Route de Veyrier 206 - 1255 Veyrier

Tél: 022 899 18 60

email: secretariat@alliancegirsa.ch

Par sa présence dans cette revue, l'école ALLIANCE GIRSA
soutient l'action et la mission de la CICAD

www.alliancegirsa.ch



LES OUTILS D'INFORMATION

Le site Internet, la newsletter, les revues annuelles et les brochures d'activités sont tout autant de supports d'information accessibles au grand public. Pour toute demande, une adresse: cicad@cicad.ch



> LA REVUE ANNUELLE

Notre revue annuelle distribuée à plus de 3 000 exemplaires. Reprenant les temps forts de l'année, elle permet de montrer l'étendue des activités réalisées. Disponible sur le site Internet en téléchargement, elle peut également être envoyée. Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch

> LE RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISÉMITISME

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur Internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de «prendre le pouls» de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site Internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé. Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch



> LE SITE INTERNET

Sur www.cicad.ch vous pouvez dénoncer un acte antisémite, commander des publications ou encore suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et nos missions, le site Internet est également une source sûre d'information pour les étudiants. Chacun peut aussi exprimer son soutien par un don.



> LA NEWSLETTER

1 150 destinataires reçoivent chaque jour la newsletter. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD. Elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs tout en devenant un outil d'information incontournable. Pour s'inscrire, www.cicad.ch, rubrique newsletter.



> LA CHAÎNE YOUTUBE

La chaîne youtube permet de voir ou revoir nos temps forts, prises de positions sans oublier nos événements phares. Avec 131 vidéos disponibles, nous comptabilisons 184 000 vues. Pour s'abonner: Youtube - cicadch



> FACEBOOK

Sur notre Facebook officiel, suivez notre actualité enrichie de nombreux posts, photos et vidéos publiés. *La CICAD*, *la CICAD au Salon du Livre de Genève* et *La CICAD à la rencontre des Nyonnais et des fans de Dieudonné* sont autant de pages qui cumulent plusieurs milliers de visiteurs et d'abonnés.



> TWITTER

Pour être informé en temps réel de notre actualité, notre compte twitter est fait pour vous. Avec 510 tweets à son actif, la CICAD compte 240 followers. Pour s'abonner: @CICADch



> INSTAGRAM

Instagram sous le profil cicadch. Un moyen de partager au travers des photographies postées l'étendue de nos activités et de nos rencontres tout au long de l'année que ce soit par exemple dans les écoles ou lors du Salon du Livre de Genève. Des posts qui sont vus à l'année plusieurs milliers de fois.

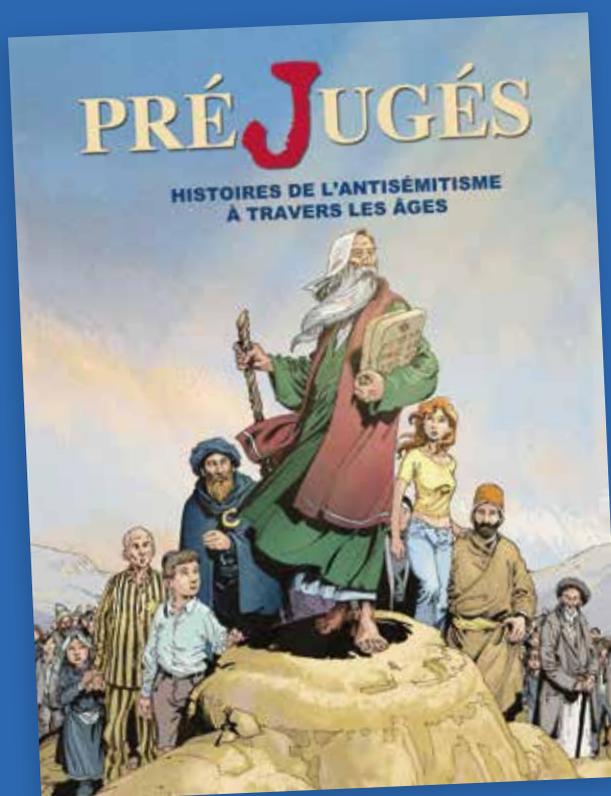
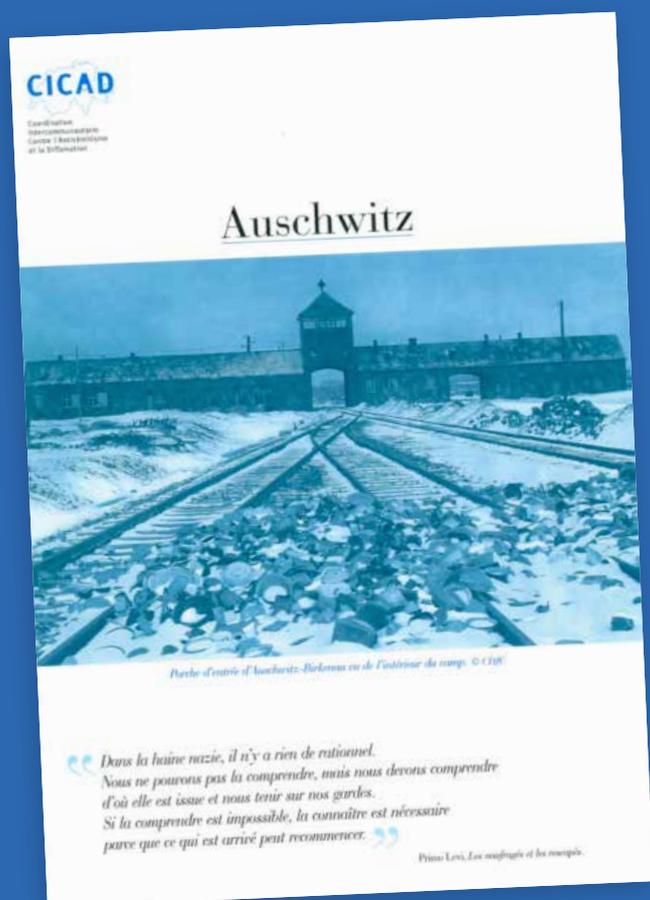


LES OUTILS DE FORMATION

La CICAD a réalisé depuis sa création plusieurs outils éducatifs gratuits pour les enseignants. Ces documents peuvent être commandés sur son site Internet www.cicad.ch ou via cicad@cicad.ch

> LA BROCHURE AUSCHWITZ

La brochure «Auschwitz», éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine Zeitoun, historienne spécialisée sur la Seconde Guerre mondiale. Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le III^e Reich. Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières. Depuis sa sortie, le livret «Auschwitz» est devenu un document de référence.



> LA BANDE DESSINÉE «PRÉJUGÉS, HISTOIRES DE L'ANTISÉMITISME À TRAVERS LES ÂGES»

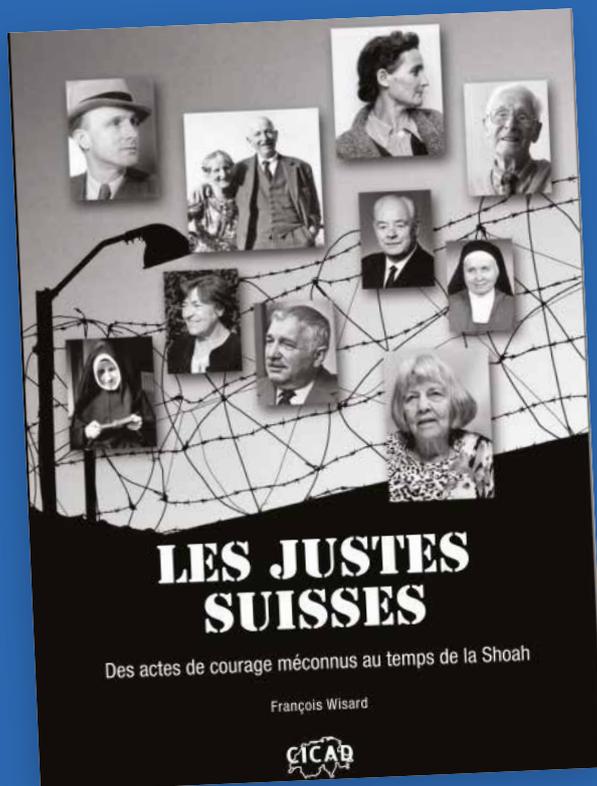
Depuis l'Antiquité romaine, les Juifs ont été les boucs émissaires des pouvoirs, souvent désignés coupables de tous les maux et instigateurs de toutes les calamités.

A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes. Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.

> LE DVD «DES RÉCITS CONTRE L'OUBLI»

Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un dvd intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés.

Le coffret comporte deux DVD : un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.



> LES JUSTES SUISSES

Édité par la CICAD et écrit par M. François Wisard, Chef du service historique du DFAE.

L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, les Justes ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.

> LE DVD DU SPECTACLE "PRÉJUGÉS COUPABLES"

Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour en produisant un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgeot. Destiné à un public « scolaire », ce spectacle met en scène des situations de discrimination de la vie courante.

Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.

Ce support éducatif et pédagogique est destiné à la libre diffusion dans les établissements scolaires et à toute autre organisme à vocation éducative.





L'ÉCOLE DE PREMIER CHOIX

→ Classes enfantines

→ Classes primaires

→ Cycle 1&2

→ Classes Bilingues

→ 100% de réussite au Baccalauréat
français S & ES

→ 100% de réussite aux Prestigieux Examens
d'Anglais du Cambridge/Pet/Ket

Enseignement Académique d'Excellence

Acquisition des valeurs essentielles dans
une ambiance chaleureuse.

Programme de Kodesh adapté.

**L'École Juive de Genève
Ohalei Menahem Habad**
offre les plus hauts standards d'éducation
et des opportunités uniques à ses élèves.

Tél.: 022 860 86 13 - Email: office@habadgeneve.ch



École Juive de Genève
Ohalei Menahem
Habad



Partage

Lorsque la culture embellit la vie, nous la soutenons.

UBS Switzerland AG
Case postale 2600
1211 Genève 2

ubs.com/suisse

© UBS 2015. Tous droits réservés.





Porsche Cayenne S.

440 cv, 4 roues motrices permanentes, 100% aventure.

Disponible dès maintenant à partir de CHF 1'399.-/ mois.

Centre Porsche Genève
Orchid Sports Cars SA
Impasse Colombelle 2
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 79 911 20
Fax. 022 79 911 30

www.porsche-geneve.ch

Offre de leasing: Prix d'achat CHF 135'000.- | Apport 20% | Durée 48 mois | 10'000 kms.
Consommation/Émissions Cayenne S: Cycle urbain (l/100 km) 16,4 - 16,2; Cycle extra urbain (l/100 km) 9,5 - 9,3; Cycle mixte (l/100 km) 11,9 - 11,7; Émission CO2 g/km (cycle mixte) 272 - 267.



PORSCHE



ZIMMERMANN IMMOBILIER

ACHAT VENTE LOCATION GESTION IMMOBILIERE

Nôtre priorité, bâtir des relations et rester fidèle à nos valeurs.

Pour vous, nous mettons à votre disposition l'expertise et les ressources d'une société intègre.

Zimmermann Immobilier est ainsi fier d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD).



GENEVE

Rue de Richemont 19
1202 Genève
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50
Gérance, Travaux et Comptabilité

GENEVE

Rue Jean-Jacquet 15
1202 Genève
Tél. +41 22 909 25 47 Courtage
Tél. +41 22 909 25 90 Architecte
Courtage, Architecture et Juridique

LAUSANNE

Chemin Renou 2
1005 Lausanne
Tél. +41 21 313 23 23
Fax +41 21 313 23 24
Gérance et Travaux

VALAIS

Rue des Vergers 14
1950 Sion
Tél. +41 27 322 11 37
Gérance et Travaux

RAISON SOCIALE - WEB

Régie Zimmermann SA
www.regiez.ch
info@regiezimmermann.ch
IDE : CHE 101.719.198

Soutenez à

100%

les projets de la **CICAD**

ÉDUCATION ET
SENSIBILISATION 100%

INFORMATION 100%

ENGAGEMENT 100%

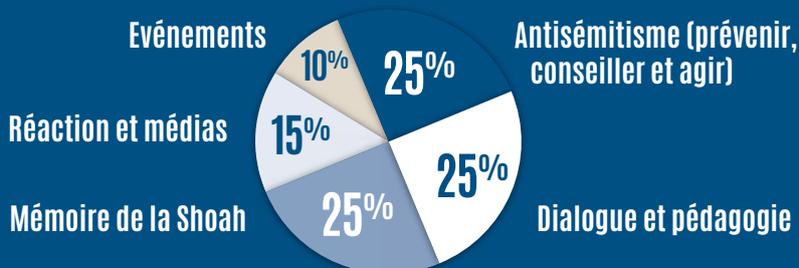
ANTISÉMITISME 0%

DISCRIMINATION 0%

INTOLÉRANCE 0%



Comment **mon soutien** est-il utilisé ?



Votre don est un geste concret pour soutenir les missions de la CICAD :

Pour nous aider, rendez-vous sur notre site web WWW.CICAD.CH

Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation

Case postale 3011 - 1211 Genève 3

Tél : +41 22 321 48 78 - Fax +41 22 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch

IBAN : CH600024024097197201J



La Fédération suisse des communautés
israélites (FSCI) est heureuse de soutenir
le travail important que la CICAD accomplit
en Suisse Romande dans la prévention et la
lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.

Un travail auquel la FSCI se voue avant tout
sur le plan fédéral et en Suisse allemande.

Pour plus de renseignements,
veuillez consulter notre site internet

www.swissjews.ch

Impressum

Rédaction et coordination:
Audrey Landi, Oscar Ferreira

Supervision:
Johanne Gurfinkiel

Sponsors:
Lauren Adler et Philippe Halimi

Iconographie:
CICAD, IBUKA, Point Of Views, DR

Maquette et mise en page:
Brandlift



EDMOND
DE ROTHSCHILD

ON NE
SPÉCULE
PAS SUR
L'AVENIR.
ON LE
CONSTRUIT.

EDMOND DE ROTHSCHILD
L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

